

Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest en 2010 et les perspectives pour 2011

Décennie de mise en oeuvre des OMD:
Performances et faiblesses

Janvier 2012



Communauté économique
des États de l'Afrique de l'Ouest



Commission économique
des Nations Unies pour l'Afrique
Bureau sous régional pour
l'Afrique de l'Ouest



Communauté Economique
des Etats de l'Afrique de l'Ouest



Commission Economique
des Nations Unies pour l'Afrique
Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest

ECA-WA/ICE.14/2011/06

Original: English

**Rapport sur les Conditions Economiques et
Sociales en Afrique de l'Ouest en 2010 et les
Perspectives pour 2011**

**Décennie de mise en oeuvre des OMD:
Performances et Faiblesses**

Janvier 2012

Table of Contents

Sigles et abréviations.....	ix
Avant-propos.....	xi
Remerciements.....	xiii
Introduction	1
Partie I: Les tendances récentes du développement économique et social en 2010 et les perspectives pour 2011	7
Vue d'ensemble:	8
Chapitre 1: Les développements économiques internationaux et les implications pour l'Afrique de l'Ouest en 2010.....	9
1.1 La Crise alimentaire	9
1.2 La Crise énergétique	12
1.3 La Crise mondiale.....	15
1.4 La percée Asiatique, notamment Chinoise	20
Chapitre 2: Les tendances du développement économique en Afrique de l'Ouest..	27
2.1 Les performances macroéconomiques en Afrique de l'Ouest	27
2.2 La performance dans les principaux secteurs économiques de la sous-région	39
Chapitre 3: Développement social et environnemental en Afrique de l'Ouest	53
3.1 Le développement social	53
3.2 Le développement environnemental	57
Chapitre 4: Perspectives économiques et sociales pour 2011 en Afrique de l'Ouest	63
4.1 Les perspectives.....	63
4.1 Les risques	64
Partie II: Évaluation de la mise en oeuvre des OMD: Progrès et faiblesses.....	67
Vue d'ensemble	68

Chapitre 5: OMD1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	69
5.1 Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	69
5.2 Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	70
5.3 Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	71
 Chapitre 6 : OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	73
6.1 Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.....	73
 Chapitre 7: OMD3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	76
7.1 Cible 3A: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	76
 Chapitre 8: OMD 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans	80
8.1 Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	80
 Chapitre 9 : OMD 5: Améliorer la santé maternelle	83
9.1 Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	83
9.2 Cible 5B: Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici 2015 ..	85
 Chapitre 10: OMD 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ..	89
10.1 Cible 6A: D'ici 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle.....	89
 Chapitre 11: OMD 7: Assurer un environnement durable	92
11.1 Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	92
 Chapitre 12: OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	95

12.1 Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme	95
12.1 Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	97
Conclusion et recommandations	100
Bibliographie:.....	102
Annex 1: Tableaux statistiques	109
Annexe 2 : Liste officielle des indicateurs associés aux OMD (effective à compter du 15 janvier 2008).....	119

Liste des tableaux

Tableau 1: Les chiffres clés sur la malnutrition au Sahel.....	11
Tableau 2: Taux de croissance du PIB en Afrique de l'Ouest, 2001-2011	27
Tableau 3: La dette extérieure (en million de \$ US)	31
Tableau 4: Taux d'accroissement du PIB aux prix constants de 2001.....	35
Tableau 5: Taux d'inflation dans les pays de la CEDEAO, en moyenne annuelle ..	38
Tableau 6: Statistiques du VIH et du SIDA en Afrique à la fin de 2006, comparaison avec le reste du monde	55
Tableau 7: Situation de l'épidémie du VIH/SIDA par région	57
Tableau 8: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)... 109	
Tableau 9: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	109-110
Tableau 10: Taux net de scolarisation dans le primaire (%).....	110
Tableau 11: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes (%).....	111
Tableau 12: Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire (%).....	111
Tableau 13: Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire	112
Tableau 14: Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole (%)	112
Tableau 15: Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national (%) 113	
Tableau 16: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille).....	114
Tableau 17: Taux de mortalité infantile (pour mille).....	115
Tableau 18: Proportion d'enfants d'un (01) an vaccinés contre la rougeole (%) ..	116
Tableau 19: Taux de mortalité maternelle (pour cent mille)	114-115
Tableau 20: Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%).....	117
Tableau 21: Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée (%)	117
Tableau 22 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services (%).....	118

Liste des graphiques

Graphique 1: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	ix
Graphique 2: Cours du baril de pétrole en dollars \$ courant (WTI)	13
Graphique 3: Le stock d'IDE (Investissement Direct Etranger) Chinois à l'étranger	22
Graphique 4: La coopération chinoise avec un certain nombre de pays africains....	24
Graphique 5: Indice des prix mondiaux de 2001 à 2010	40
Graphique 6: Evolution du prix mondial du pétrole brut (2001-2010)	42
Graphique 7: Evolution du prix mondial de l'or	43
Graphique 8: Evolution de l'indice du prix des métaux	44
Graphique 9: Evolution du commerce extérieur de la CEDEAO 1999/2009	48
Graphique 10: Evolution des parts de marché des exportations de la CEDEAO	49
Graphique 11: Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en 1990, 1998.....	69
Graphique 12: Ratio emplois/population dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en 2008	70
Graphique 13: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans dans les pays d'Afrique de l'Ouest en 1990, 2008.	71
Graphique 14: Taux net de scolarisation du primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest en 2000 et 2008.....	74
Graphique 15: Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest.....	74
Graphique 16: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes, dans les pays d'Afrique de l'Ouest	75
Graphique 17: Ratio filles/garçons de l'enseignement primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest entre 2000 et 2008	77
Graphique 18: Ratio filles/garçons de l'enseignement secondaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest.....	77
Graphique 19: Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole des pays de l'Afrique de l'Ouest	78
Graphique 20: Proportion de sièges occupés par les femmes au Parlement national en 2010.....	79
Graphique 21: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en 1990, 2006.	81
Graphique 22: Taux de mortalité infantile dans les pays d'Afrique de l'Ouest en 1990, 2006.	81

Graphique 23: Proportion d'enfants d'un (01) an vaccinés contre la rougeole dans les pays d'Afrique de l'Ouest en 1990 et 2008.....	82
Graphique 24: Taux de mortalité maternelle dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en 1990, 2008.	84
Graphique 25: Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié en 1990 et 2008	85
Graphique 26: Taux de prévalence de la contraception	86
Graphique 27: Taux de natalité parmi les adolescentes.....	86
Graphique 28: Couverture des soins prénataux (au moins une visite)	87
Graphique 29: Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	87
Graphique 30: Taux de prévalence du VIH au sein de la population âgée de 15 à 24 ans en 2000 et 2008	89
Graphique 31: Proportion de la population en stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antiretroviraux en 2007	90
Graphique 32: Taux de mortalité dû au paludisme et à la tuberculose en 2008.....	91
Graphique 33: Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	33
Graphique 34: Emission de CO2 par habitant en 2007.....	93
Graphique 35: Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone en 2008	94
Graphique 36: Service de la dette, en pourcentage d'exportations des biens et services dans les pays de l'Afrique de Ouest en 1990 et en 2008.....	95
Graphique 37: Nombre d'utilisateurs d'internet pour 100 habitant en 2008.....	98
Graphique 38: Abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants en 2008	98

Graphique 1 : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest



« Le monde ne connaîtra au XXIème siècle aucune stabilité et aucune prospérité tant que les problèmes de l'Afrique ne seront pas résolus ».

J. Koizimu, PM Japon, 2003.

Sigles et abréviations

ACBF:	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
ACP :	Afrique Caraïbe et Pacifique
AFD :	Agence Française de Développement
APD :	Aide Publique au Développement
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCEAO :	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BEAC :	Banque des Etats d'Afrique Centrale
BM :	Banque Mondiale
CAD :	Comité d'Aide au Développement
CARE:	Coopérative d'Assistance Internationale
CE-ACP :	Communauté Européenne-Afrique Caraïbe Pacifique
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CILSS :	Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIPD :	Conférence Internationale sur la Population et le développement
CO2 :	Dioxyde de carbone
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSRP :	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EBC :	Enquête Budget Consommation
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EMCES :	Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale
EDSM :	Enquête Démographique et de Santé du Mali
EMEP :	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF :	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
GNL :	Gaz Naturel Liquéfié
GPRS :	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
IDE :	Investissement Direct Etranger
IDH :	Indice du Développement Humain
IFRI :	Institut Français des Relations Internationales
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPH :	Indice de la Pauvreté Humaine
NEPAD :	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIT :	Organisation Internationale du Travail
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONU :	Organisation des Nations Unies
PEA :	Perspectives Economiques en Afrique
PIB :	Produit Intérieur Brut
PICAO :	Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest
PDO :	Potentiel d'Appauvrissement de l'Ozone
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPTE :	Pays Pauvres Très Endettés
PRMN :	Programme de Restructuration et de Mise à Niveau
SIDA :	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SMIG :	Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie
ASS :	Afrique Sub-Saharienne
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TEC :	Tarif Extérieur Commun
TIC :	Technologie de l'Information et de la Communication
UIT :	Union Internationale des Télécommunications
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Avant-propos

Dans le cadre du mandat général de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique consistant notamment à aider à la formulation de politiques de développement socio-économiques en Afrique, le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest analyse annuellement les conditions économiques et sociales de la Sous-région. Grâce à l'analyse des indicateurs macroéconomiques et sociaux réalisée par des spécialistes et présentée dans ce rapport, les États membres sont en mesure de procéder à des comparaisons entre pays et de tirer des conclusions qui les aideraient à relever les défis du développement tant au niveau national que sous-régional. L'analyse annuelle des conditions économiques et sociales constitue, pour les quinze membres de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une immense source d'informations qui illustrent les tendances dans l'évolution des indicateurs socioéconomiques et met en perspectives ces expériences aux faits pertinents observés sur la scène internationale. Cette analyse annuelle est assortie d'une étude thématique spécifique sur le développement de la Sous-région.

Le thème du *Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest en 2010* porte sur l'évaluation des progrès et des perspectives vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans la sous-région. Cette évaluation est particulièrement importante au regard des quelques années qui nous séparent de l'échéance de 2015. Une telle analyse offre donc à l'Afrique de l'Ouest une occasion idoine de faire le point sur le chemin parcouru et les perspectives afin d'élaborer des stratégies pertinentes pour accélérer les progrès. Depuis dix ans qu'ils se sont engagés en faveur des OMD, différents États membres ont rencontré des difficultés dans certains domaines et des succès dans d'autres. Cette étude constitue un cadre pour des comparaisons entre pays et par rapport à certaines références, mais aussi pour acquérir des connaissances.

Cette première édition du Rapport conjoint sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest est le fruit de la collaboration entre la Commission de la CEDEAO et le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies, menée dans le cadre du programme pluriannuel mis sur pied par les deux institutions. Conclu en 2007, ce programme a vu la collaboration se renforcer entre les deux institutions afin de s'attaquer aux problèmes de développement auxquels notre sous-région est confrontée. Les recommandations à portée nationale et sous-régionale formulées dans cette étude devraient façonner et orienter la formulation et la mise en œuvre des politiques socioéconomiques qui permettraient aux pays Ouest-Africains de réduire la pauvreté, promouvoir les échanges interrégionaux et intra-régionaux, renforcer l'intégration sous-régionale, lutter contre les maladies et la malnutrition, réduire les inégalités sexospécifiques, et accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des OMD.

Pr. Lambert N'galadjo Bamba
Commissaire en charge des politiques
macroéconomiques
Commission de la CEDEAO

Fatoumata Sy Ba
Directrice
CEA/BSR-AO

Remerciements

Ce rapport économique conjoint CEA-CEDEAO a été rédigé par une équipe du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, composée de M. Oliver Maponga, M. Joseph Foubi, M. Nassirou Ba, M. Mzwanele Mfunwa et de Mme Selamawit Abebe, sous la supervision de Mme Fatoumata Sy Ba, Directrice de la CEA-BSR/AO. L'équipe a bénéficié de la collaboration de M. Lassana Kabore, du Dr Peter Dadzie, du Dr Nelson Magbagbeola et du Dr Felix Nzue, hauts cadres du département des Politiques Macroéconomiques de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous la direction du Professeur Lambert N'galadjo Bamba, Commissaire en charge des Politiques Macroéconomiques. Le Bureau est redevable aux délégués des Etats Membres qui ont examiné le rapport lors de la Quatorzième (14^{ème}) Session du Comité Intergouvernemental des Experts de l'Afrique de l'Ouest tenue en mars 2011, à Freetown, en Sierra Léone.

Cette première édition du rapport conjoint sur les conditions économiques et sociales a aussi bénéficié des apports du Professeur Abrahamne Sanogo et de Mr. Bassirou Karimou qui ont contribué au projet de rapport.

Le Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la revue et aux apports inestimables contribuant à renforcer les analyses et les recommandations de cette publication.

Enfin, nos remerciements vont à tout le personnel du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest pour les nombreuses contributions allant du projet de rapport à la finalisation de cette conjointe publication.

Introduction

Les économies de l'Afrique sub-saharienne (ASS) restent vulnérables et enregistrent des taux de croissance en dent de scie et généralement non élevés ; souvent expliqués par des successions de catastrophes naturelles mais également par les effets des crises qui s'étaient abattues sur les Etats Unis d'Amérique, le Japon et l'Europe.

Durant l'année 2007 et les crises économiques de 2008, les pays de l'Afrique sub-saharienne ont toutefois su profiter de la croissance de leurs économies respectives impulsées par le boom du secteur primaire (pétrole et minerais) et améliorer la gouvernance politique et économique pour consolider leurs situations budgétaires en réduisant les déficits et les dettes. Ils ont en outre introduit de profondes réformes économiques à travers une série de nouvelles politiques économiques efficaces et restauré un environnement économique propice qui a bénéficié sur une base sélective, d'un appui des partenaires au développement grâce à des subventions accrues et par l'allègement de la dette - des mesures qui en outre ont stimulé l'activité économique. Toutefois, les flambées des prix alimentaires et énergétiques qui ont précédé la crise financière mondiale ont affaibli la position extérieure des importateurs nets de ces produits, alimenté l'inflation et entravé le potentiel de croissance des économies. Ils ont également rendu plus difficile la double tâche de consolider davantage les gains macro-économiques, d'une part, et d'autre part d'augmenter les dépenses sociales pour lutter contre la pauvreté.

La région de l'Afrique sub-saharienne a une population d'un peu plus de 840 millions d'habitants en 2009, répartis dans 47 pays confrontés à des défis de développement immenses. Par exemple, contrairement à d'autres régions, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté continue d'augmenter, tandis que des milliers, principalement des enfants, meurent chaque jour des maladies évitables et contrôlables, comme le sida et le paludisme, qui continuent de ravager la région. La situation en Afrique de l'Ouest reflète la situation dans le reste de l'Afrique sub-saharienne en proie à des niveaux de pauvreté élevés, des taux de chômage importants pour les jeunes, une forte prévalence de la mortalité infantile et de la malnutrition dans la plupart des pays.

L'Afrique de l'Ouest s'étend de la côte située au nord des pays du Golfe de Guinée au Sénégal, et comprend l'arrière-pays du Sahel. Les 15 pays Ouest-Africains sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et le Togo. Ils sont tous membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La CEDEAO présente la plus grande diversité linguistique et géographique, ainsi que la plus grande diversité des ressources naturelles par rapport aux autres sous-régions du continent.

En 2008, la population des 15 pays de la CEDEAO totalisait 281 ½ millions d'habitants, avec 52% de la population de la sous-région vivant au Nigeria. La population présente une base de ressources humaines que la sous-région devrait utiliser pour son développement socio-économique.

La situation économique, sociale et environnementale de l'Afrique de l'Ouest, comme le reste de l'Afrique sub-saharienne, reflète une économie vulnérable, orientée vers l'extérieur, et qui est fortement tributaire de l'évolution sociale et économique du monde extérieur. En conséquence, son économie, très extravertie, maintient une structure commerciale qui est dépendante de l'exportation de matières premières pour les recettes en devises. Cela signifie que les pays de la sous-région sont encore très vulnérables aux exigences des facteurs externes tels que les fluctuations des prix des matières premières, des aléas climatiques et de l'accès restreint aux marchés des pays industrialisés.

Au cours des dernières années, les pays Ouest-Africains, sous l'effet conjugué de la forte demande mondiale pour les matières premières et des mesures de réforme interne, ont connu des taux de croissance économique viables. Cependant, ces taux sont restés en dessous du seuil des 7% nécessaire pour réduire efficacement la pauvreté dans le cadre de la réalisation des OMD. Les effets d'une faiblesse durable de la demande internationale des matières premières et d'une forte baisse de leurs prix, le repli des investissements étrangers directs et des flux d'aide, et la réduction des envois de fonds des ressortissants de la diaspora au cours de la crise financière, ont commencé à se faire sentir. La dynamique créée par ces facteurs a réduit le taux de croissance moyen à 3,2% pour l'Afrique de l'Ouest en 2009. Ce taux remonte à 5,6% en 2010 contre une moyenne de 5,5% pour les cinq années précédentes (UNECA 2012). Ces bonnes performances auront un impact social positif et contribueront aux efforts des pays pour atteindre les OMD.

Les crises ont, toutefois, mis en lumière l'un des paradoxes du développement dans la sous-région. Malgré les vastes étendues de terres et l'abondance de l'eau, la région continue de dépendre de l'extérieur pour ses besoins alimentaires. Le secteur agricole constitue une source de subsistance pour les deux tiers de la population de la sous-région, et contribue à la moitié des exportations dans la plupart des pays. Il représente près de 25% du PIB régional, et fournit plus de 60% des emplois. Par conséquent, le secteur doit être au cœur des stratégies de développement tant au niveau national que sous-régionale.

L'Afrique de l'Ouest continue de connaître de sérieuses difficultés pour atteindre une croissance durable et un développement harmonieux. Ceci est dû à une multitude de contraintes de nature essentiellement structurelle. Les niveaux élevés de pauvreté constituent un obstacle majeur au développement, combinés au chômage,

particulièrement le sous-emploi des jeunes. On estime que 62% des habitants de l'espace CEDEAO sont pauvres. Par conséquent, la lutte contre la pauvreté est une priorité pour la stabilité et le développement de la sous-région. Aussi, la pauvreté est un phénomène transversal et multidimensionnel, qui se manifeste dans des situations qui varient sensiblement d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, et même dans les limites d'un même pays, entre les différents groupes de sa population.

Les actions envisagées par la communauté internationale pour réduire la pauvreté sont traduites dans la déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui a été signée en Septembre 2000. Les pays ont convenu d'atteindre à l'horizon 2015, les huit OMD identifiés comme suit :

- Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim;
- Objectif 2: Assurer l'éducation primaire universelle;
- Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes;
- Objectif 4: Réduire le taux de mortalité infantile;
- Objectif 5: Améliorer la santé maternelle;
- Objectif 6: Combattre le VIH / SIDA, le paludisme et autres maladies;
- Objectif 7: Assurer un environnement durable;
- Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Des efforts accomplis, les interventions dans les domaines de la santé reproductive et de la promotion des droits, de l'autonomisation des femmes et sur les questions de population constituent un nœud du parachèvement des OMD, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes (OMD 3), l'amélioration de la santé maternelle (OMD 5) et la prévention du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) (OMD 6). L'engagement des Etats membres à la réalisation des OMD est sans faille. Toutefois, étant donné l'impact des facteurs endogènes et exogènes sur les OMD et compte tenu du fait que les pays Ouest-Africains sont confrontés à des défis mondiaux, des questions se posent quant aux perspectives effectives de réalisation d'ici 2015.

Le chômage et le sous-emploi des jeunes restent une des principales préoccupations sociales de l'Afrique de l'Ouest. En utilisant la définition du BIT du chômage, on estime que 15-20% des jeunes de la sous-région peuvent être considérés comme chômeurs (BIT, 2009). Cependant, en utilisant la définition élargie du chômage prenant en compte les emplois convenables, le taux de chômage des jeunes en Afrique de l'Ouest est estimé à environ 45%. Le taux de chômage continue d'augmenter en raison de nombreux facteurs, parmi lesquels, il y a la baisse de productivité et un mauvais soutien aux secteurs primaires qui emploient la majorité de la population. Le faible niveau d'activité dans le secteur agricole, en particulier, provoque une accélération de la migration des jeunes des milieux ruraux vers des centres urbains. Quand tout cela est considéré en conjonction avec l'état d'un secteur industriel naissant et de

faible capacité d'absorption de la demande de travail, la tendance à délaisser les zones rurales aggrave le chômage des jeunes et le sous-emploi dans les zones urbaines. Cette migration augmente le secteur informel de l'économie Ouest-Africaine et constitue un refuge pour les jeunes qualifiés et d'autres couches vulnérables de la société à la recherche d'emploi.

Dans le domaine des finances publiques, les pays Ouest-Africains n'ont pas, en général, généré de revenus internes suffisants leur permettant de financer les dépenses publiques, y comprises celles nécessaires pour les programmes de réduction de la pauvreté. La situation s'est particulièrement exacerbée en 2008 à la suite de la pression exercée par les États sur les finances publiques afin d'atténuer les impacts de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. De plus cette pression a entraîné des défis de la gouvernance politique et économique qui annihilait les efforts louables déployés dans un passé récent pour consolider la paix.

La sous-région est bien dotée de vastes ressources minérales et énergétiques. Pourtant, malgré une longue période d'exploitation de ces ressources, les pays Ouest-Africains demeurent sous-développés et pauvres. Par exemple, les pays comme le Ghana et le Mali ont une longue histoire d'exploitation de l'or, la Sierra Leone, le Ghana et la Guinée du rutile et du diamant, de l'uranium au Niger, de la bauxite en Guinée et en Sierra Leone, du pétrole au Nigeria, le minerai de fer au Nigeria, Sierra Leone et le Libéria, le calcaire au Bénin, au Nigeria et en Sierra Leone, le gypse et le zinc au Nigeria et en Guinée. En outre, la sous-région est sillonnée par de nombreux cours d'eau, dont les plus importants sont les fleuves Niger, Sénégal et Gambie en plus du lac Volta, qui pourraient être exploités pour l'énergie hydroélectrique afin d'impulser la croissance économique. L'Afrique de l'Ouest produit également des matières premières agricoles dont une partie substantielle est vendue sur les marchés internationaux. Les principaux produits agricoles dont le coton sont cultivés essentiellement au Mali, au Burkina Faso et au Bénin, le caoutchouc au Libéria, le cacao et le café au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Cette publication présente les résultats de la revue des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest en 2010, dans le contexte des développements internationaux. Elle fait également une analyse des progrès accomplis et les perspectives de réalisation des OMD dans les différents pays de la sous région. Elle comporte deux principales parties.

La première (I^{ère}) partie est une évaluation des évolutions socio-économiques récentes en Afrique de l'Ouest. L'analyse se concentre sur les principaux développements internationaux en matière économique et sociale et passe en revue les performances économiques et sociales des États membres de la CEDEAO. Elle comporte trois chapitres thématiques et conclut par les perspectives pour 2011 et des recommandations pour faire face aux défis.

La deuxième (II^{ème}) partie présente une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes vers la réalisation des OMD en Afrique de l'Ouest d'ici 2015. L'analyse procède à un examen détaillé des huit OMD et met en évidence les facteurs de succès et identifie les défis. L'analyse montre également que, de façon générale, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont accompli des progrès relativement acceptables par rapport à l'atteinte des OMD. Cependant certains de ces progrès ont commencé par stagner ou même régresser suite aux crises alimentaires, énergétiques et économiques généralisées. Mais l'espoir demeure de voir poursuivre les progrès ne serait-ce qu'à des degrés moindres. En effet, de bonnes performances économiques ont été réalisées dans la sous région dans les années 2000 avec des taux de croissance avoisinant les 5% pour la période. Aussi, un des facteurs clés serait-il l'engagement des pays africains de la sous-région, voire tout le continent, à fournir des efforts soutenus pour l'atteinte des OMD. En conclusion, cette partie fournit des recommandations pour l'accélération des programmes afin d'atteindre ces objectifs d'ici 2015.

PARTIE I

Les tendances récentes du
développement économique et social
en 2010 et les perspectives pour 2011

Vue d'ensemble:

On ne peut pas comprendre les problèmes actuels de l'Afrique de l'Ouest, apprécier les contraintes qui contribuent au ralentissement de son développement économique et social, et dresser un bilan sérieux de sa situation socio-économique de l'heure, sans les replacer dans le contexte international. Ainsi, est-on amené à évoquer certains problèmes comme la crise alimentaire, la crise énergétique, celle récente qui vient de secouer le monde entier et ses effets induits, et enfin le développement et l'affermissement des relations économiques de l'Asie (notamment la Chine) avec le continent. Ainsi, à l'heure des débats sur la mondialisation des économies et sur les questions relatives à la tourmente financière dans les pays développés, et par ricochet sur le reste du monde, la question sur les perspectives de développement en Afrique pose-t-elle une fois de plus avec acuité.

Chapre 1

Les développements économiques internationaux et les implications pour l'Afrique de l'Ouest en 2010

L'Afrique de l'Ouest est incontestablement une région très fragile, et qui a besoin de mesures politiques concertées et rigoureuses afin d'impulser la croissance et le développement. La pauvreté y est un véritable fléau. La plupart des économistes évoquent la thèse que « une croissance en deçà de 7% ne suffit pas à réduire la pauvreté ». C'est dire que la sous-région de l'Afrique de l'Ouest est si vulnérable que tout choc exogène peut compliquer sa situation déjà précaire. Il importe des lors d'évoquer la crise alimentaire, la question énergétique, la récente crise mondiale, la percée des géants asiatiques (notamment la Chine), et le commerce avec les partenaires traditionnels (Europe, les Etats-Unis et le Japon), ainsi que les autres marchés émergents (l'Inde, le Brésil et la Russie) qui ont des impacts très significatifs sur la région.

1.1 La Crise alimentaire

D'après les nouveaux chiffres publiés par le Groupe de la Banque Mondiale, 44 millions de personnes vivant dans les pays en développement sont tombés depuis le mois de juin 2010 dans la pauvreté sous l'effet de la hausse des prix alimentaires, qui continuent une ascension vers leurs niveaux de 2008. « Les prix alimentaires mondiaux sont en train d'atteindre des niveaux dangereux, et constituent une menace pour des dizaines de millions de pauvres à travers le monde », a déclaré à ce sujet le président du Groupe de la Banque Mondiale, Robert B. Zoellick. « Cette hausse des prix est déjà en train de faire basculer des millions de personnes dans la pauvreté et d'exercer des pressions sur les plus vulnérables, qui consacrent déjà plus de la moitié de leurs revenus à l'alimentation », a-t-il souligné. Selon la dernière édition de *Food Price Watch*, l'indice des prix alimentaires de la Banque Mondiale a progressé de 15 % entre octobre 2010 et janvier 2011. Il se situe aujourd'hui à un niveau supérieur de 29 % à celui d'il y a un an, et n'est plus qu'à 3 % de son plafond de 2008.

Parmi les céréales, c'est le blé qui a le plus augmenté. Le prix du blé a en effet doublé entre juin 2010 et janvier 2011. Or, la consommation de pain qui est à base de blé, occupe une très grande place dans les villes de l'Afrique de l'Ouest. Le maïs a, quant à lui, progressé de 73 %, mais le prix du riz (un produit de consommation pour un grand nombre de pauvres) a en revanche augmenté plus lentement que celui des autres céréales. Les prix du sucre et des huiles comestibles ont aussi fortement grimpé, et d'autres denrées essentielles à une alimentation diététiquement variée ont suivi le mouvement : c'est par exemple le cas des haricots dans certains pays d'Afrique.

Selon *Food Price Watch*, l'essor du nombre d'individus que cette flambée des prix a fait basculer dans l'extrême pauvreté (définie comme vivant avec moins de 1,25 dollars par jour) est associé à un surcroît de malnutrition, car les pauvres se nourrissent moins et sont contraints de se procurer des aliments qui sont moins coûteux mais aussi moins nutritifs.

La faim et la malnutrition se sont accaparées de l'Afrique de l'Ouest, en raison d'une crise alimentaire aigue, qui, elle-même, est le résultat des défaillances dans le fonctionnement du secteur agricole et des politiques qui le sous-tendent. La production céréalière, la productivité et le rendement des terres, la politique agricole sont tous en cause. La crise alimentaire en Afrique de l'Ouest relève de nombreuses causes à la fois naturelles, politiques et économiques.

Les récurrentes crises alimentaires constituent en réalité essentiellement un problème politique, aggravé certainement par la sécheresse et les conditions naturelles difficiles. En fait, dans beaucoup de cas, les actions en faveur du monde rural sont plutôt timides pour pouvoir donner des réponses poignantes au développement agricole de la sous-région. Malheureusement, le changement climatique aussi est entrain de limiter les capacités productives des terres agricoles.

En Afrique de l'Ouest, les conséquences de la sécheresse et de l'invasion des criquets pèlerins, qui sont devenues des phénomènes récurrents, menacent les moyens d'existence et l'accès à la nourriture de millions de paysans et d'éleveurs.

La hausse des prix des denrées alimentaires entretient la crise alimentaire, notamment au Mali et au Niger, où des millions de personnes sont victimes de pénuries alimentaires. Selon Fernanda Guerrieri, chef du service des opérations d'urgence de la FAO, «La situation empire dans les zones affectées et, à moins que l'aide ne parvienne maintenant, des centaines de milliers de personnes souffriront des conséquences de la disette dans les années à venir. Les agriculteurs et les éleveurs qui ont perdu leurs moyens d'existence à cause de la sécheresse et de l'invasion de criquets pèlerins endurent la pauvreté et le faible accès à la nourriture». Des millions de personnes sont confrontées actuellement à la famine et à la malnutrition en Afrique de l'Ouest, en particulier au Niger, dans le nord du Burkina Faso et le nord du Nigeria. La crise s'annonce particulièrement grave selon les experts, notamment en raison des inondations que plusieurs pays ont subies et des mauvaises récoltes qui sont devenues la règle.

Tableau 1 : Les chiffres clés sur la malnutrition au Sahel, 2010

	% de personnes sous-alimentées dans la population	% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition chronique ou de retards de croissance
Burkina Faso	10%	35%
Mali	11%	38%
Mauritanie	8%	35%
Niger	29%	50%
Nigeria	9%	38%
Sénégal	26%	16%
Tchad	39%	41%

Source: WFP & UNICEF 2010

Dans les zones les plus sinistrées du Mali et du Niger, l'accès aux denrées de base est de plus en plus difficile et les cas de malnutrition infantile sévère sont en augmentation. La rareté de l'eau et du fourrage affecte sérieusement la santé des bovins, des dromadaires, des moutons et des chèvres qui sont l'unique source de nourriture et de revenus pour les éleveurs en général et les communautés nomades en particuliers. La concurrence pour les ressources limitées dégénère parfois en conflits locaux.

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont fait face à une grave insécurité alimentaire en raison de la rareté des précipitations et de mauvaises récoltes en 2010. Le Niger et le Mali ont été parmi les pays les plus touchés. Les effets se sont toutefois fait sentir également dans les parties nord du Nigeria et du Burkina Faso.

Comme toujours, les femmes sont les plus durement touchées par cet état d'urgence. Au Niger, ce sont les femmes qui mettent en œuvre des stratégies d'adaptation du foyer durant les crises alimentaires. Par exemple, les femmes sont responsables du rationnement des repas ou de la récolte des feuilles et des fruits sauvages pour compléter l'alimentation de la famille. Lorsque tous ces éléments ne suffisent pas, vient la vente des petits animaux, soit l'épargne de ces femmes, pour pouvoir acheter de la nourriture.

« Les éleveurs s'enfoncent de manière progressive et irréversible dans la pauvreté absolue ». C'est le constat qui se dégage d'une lettre ouverte adressée par les éleveurs ouest-africains aux chefs d'Etats des pays membres du Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse (CILSS), lors de la 25ème réunion annuelle du Réseau de Prévention des crises alimentaires, qui s'est tenue à Bamako au début du mois de décembre 2009. Les communautés d'éleveurs et pasteurs sont d'ores et déjà fortement affectées et reconnues comme les plus vulnérables avec un taux prévisionnel de malnutrition aigue de 29,9%, le double du seuil d'urgence fixé à 15%.

Toute cette crise conduit à une hausse du prix des denrées de première nécessité, qui complique davantage l'existence de millions d'ouest-africains déjà pris dans les tenailles de la pauvreté.

1.2 La Crise énergétique

L'insuffisance ou l'absence de services énergétiques constitue sans doute un frein à la croissance et au développement économique et social. Pourtant, l'Afrique de l'Ouest a connu durant les dernières années jusqu'en 2010 une crise énergétique croissante et grave. En fait, l'Afrique vit actuellement un paradoxe énergétique. Alors qu'elle dispose de beaucoup de ressources énergétiques (pétrolière, gazière, hydroélectricité, solaire, éolienne), elle n'en exploite que très peu, et n'en consomme essentiellement que la biomasse traditionnelle. Le bilan énergétique de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest montre une très forte dépendance à la biomasse traditionnelle (bois de chauffe, charbon de bois, résidus des cultures, soit plus de 75% de l'énergie primaire consommée). D'ailleurs, en dehors du géant nigérian qui regorge de pétrole et de gaz, de la Côte d'Ivoire qui dispose de pétrole en mer, et du Niger qui vient de commencer l'exploitation de son pétrole dans les gisements d'Agadem (la région de Zinder), les autres pays de la région sont totalement dépendants énergétiquement. L'importance de la consommation pétrolière dans ces économies peut s'illustrer par une comparaison inter pays de la consommation nationale pétrolière par unité de PIB (voir graphique 2). L'estimation de cet indicateur est traduite pour les pays ouest-africains par une consommation moyenne de pétrole de plus de 30 % qu'un pays européen.

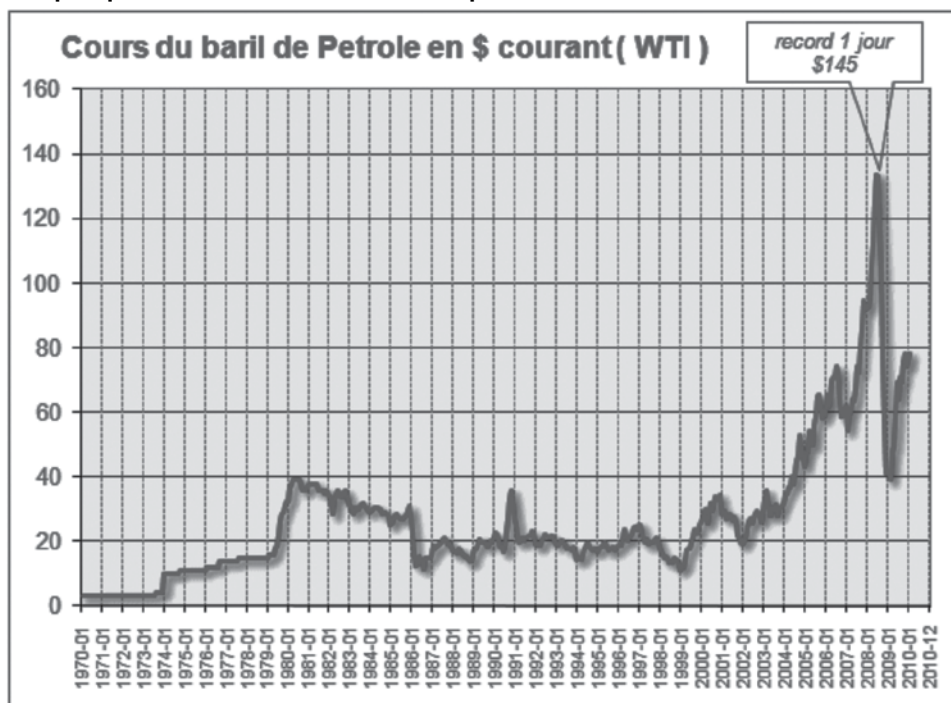
Même si l'on considère que le PIB pourrait être sous-estimé (en raison de l'existence d'une puissante économie informelle) ou que la consommation pétrolière est surestimée, la tendance globale reste identique. Plusieurs raisons expliquent l'importance relative de la consommation pétrolière : le poids du commerce dans le PIB, le contexte géographique (pays très étendus avec des accès difficiles), la quasi-absence d'alternatives au transport routier et le rôle relativement important du pétrole dans la production d'électricité (centrales thermiques ou générateurs diesels à usage privé). Avec 50 % de la consommation pétrolière absorbée par le secteur des transports et l'importance du commerce dans l'économie, les hausses du prix du pétrole ont un impact sur la plupart des secteurs économiques.

Cette forte dépendance aux produits pétroliers non seulement rend les économies vulnérables aux augmentations des prix, mais influence aussi les politiques d'atténuation des effets de ces dernières. Dans les pays industrialisés, les augmentations du prix du pétrole induisent, même à court terme, une réduction de la consommation par une diminution de la demande ou la mise en œuvre d'alternatives. En Afrique de l'Ouest, l'absence d'alternatives et le poids de la consommation pétrolière dans les secteurs productifs limitent ces possibilités d'ajustements à court terme. Les politiques

doivent donc porter sur la consommation à moyen et long terme et sur des réductions de coûts, en offrant des alternatives au transport routier (rail ou transport fluvial), des coûts d'importation moins élevés (infrastructure) et la diversification des sources d'énergie primaires, surtout dans la production d'électricité. La flambée des cours du pétrole dans la période récente n'a pas facilité la situation économique des pays de l'Afrique de l'Ouest, déjà exposés à de multiples difficultés. Ainsi par exemple, les prix des carburants à la pompe ont atteint en novembre 2010 leur plus haut niveau depuis 2008. Un baril de pétrole au-dessus des 85 dollars US, pour des économies déjà très fragiles, semble encore plus compromettant.

Suite à cet accroissement de la demande, les prix du brut n'ont cessé de grimper. Ainsi, ces dix (10) dernières années, le cours moyen du baril a progressé de 244%, et le cours du Brent a évolué ainsi qu'il est indiqué sur le graphique qui suit :

Graphique 2 : le Cours du baril de pétrole en dollars



Source : Cours en moyennes mensuelles depuis 1970 (Prix du Pétrole depuis un an et à partir de 1970), http://www.france-inflation.com/Graphique_oil.php

L'évolution du prix du pétrole a contribué à amplifier le phénomène inflationniste en Afrique de l'Ouest comme partout ailleurs, car ayant donné un coup d'accélérateur aux coûts de production des produits et des services. Le pétrole étant un produit stratégique et incontournable pour nos sociétés modernes, et par ailleurs la hausse nourrissant l'inflation, le phénomène a dû s'étendre à tout le reste de l'économie.

Par ailleurs, le renchérissement du pétrole a dû pousser les grands pays consommateurs à trouver des produits de substitution, notamment les biocarburants. Du coup, la fabrication des biocarburants perturbe sérieusement les marchés des produits alimentaires. Cette situation explique en partie la crise alimentaire des pays ouest africains déjà évoquée. En fait, les céréales (riz surtout) occupent une large place dans la consommation alimentaire des populations de l'Afrique de l'Ouest. Une bonne partie de ce riz est importée de l'Asie, qui, pour atténuer la crise énergétique mondiale, a dû réserver à peu près 20% des terres préalablement consacrées à la culture du riz à celle des biocarburants.

Pour améliorer l'offre, le Mali vient également d'inaugurer en octobre 2010 une nouvelle centrale thermique, financée à hauteur de 22 milliards de francs CFA. Une seconde centrale du même genre devrait voir le jour à Kayes (ouest du pays, très riche en minerais) avec une puissance de 69 Mw pour un coût de 35 milliards de francs CFA et devrait être achevée dans 12 mois, selon les prévisions gouvernementales. Tous « ces investissements ont pour but de renforcer et d'étendre le réseau », afin de mieux lutter contre la pauvreté.

Au Burkina Faso, les délestages perdurent au moment où la Société nationale burkinabé d'électricité (Sonabel) tente d'améliorer le taux actuel d'électrification qui est de 20 %, afin de le porter à 60% d'ici 2015. Plusieurs projets sont en gestation, d'abord dans le cadre des mesures d'urgence, un groupe thermique de 16 mégawatts (Mw) est en train d'être installé dans la capitale pour faire face à la forte augmentation de la demande. Par ailleurs, un projet d'interconnexion reliant Bolgatanga (Ghana) à Ouagadougou est aussi en cours, ce qui devrait permettre l'alimentation du Burkina Faso grâce au réseau électrique ghanéen. Mais, en attendant la concrétisation de tous ces projets, plusieurs des pays de la sous-région restent confrontés à d'énormes difficultés, dues à l'incapacité des pays pris individuellement à satisfaire la demande d'électricité de leur population.

La Côte d'Ivoire, qui, d'ordinaire, bénéficiait d'un réseau très stable, a connu au début de l'année 2010 un déficit de production estimé à 150 Mw, l'équivalent de 1/6 de sa consommation, ce qui a entraîné le pays dans le cycle des délestages.

Au Sénégal, les coupures d'électricité entre juillet et septembre 2010 ont été telles qu'elles ont une nouvelle fois suscité des scènes de révolte populaire marquées par ce qu'on a appelé les « émeutes de l'électricité » à Dakar et dans les villes de l'intérieur du pays.

Les béninois ne sont guère mieux lotis. En effet, au Bénin, en avril 2010, la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE, société publique) a dû recourir à la hausse des prix de l'électricité pour faire face à un déficit financier estimé à 22,3 milliards de FCFA, qui menaçait son existence. Cette annonce était faite au moment où le pays

faisait face à des coupures répétées de courant malgré les discours officiels évoquant une « augmentation de la production ».

Au Niger le déficit de la production d'électricité a entraîné le pays dans un cycle infernal de délestage. Le Gouvernement a alors pris l'engagement de rehausser le taux d'accès à l'énergie électrique actuellement de 12%¹(DPG, PM Niger 2011). Il fût annoncé un programme de renforcement et d'extension des infrastructures énergétiques. Pour remédier à cette situation de déficit énergétique, l'Etat nigérien compte engager une politique de diversification de sources d'approvisionnement.

« De façon spécifique, le Niger compte promouvoir l'hydro-électricité par la réalisation en cours du barrage de Kandadji, la construction d'une deuxième centrale thermique à charbon à Salkadamna dans la région de Tahoua, des centrales solaires ainsi qu'un réseau de transport d'électricité à travers la dorsale Nord de 330 KV qui relie le Nord Nigeria, le Niger, le Nord Bénin, le Nord Togo et le Burkina Faso » (DPG, S.E. PM Niger, Juin 2011).

Dans tous les cas, les délestages ont porté un coup dur à la situation déjà précaire des ménages et des entreprises de la région. Ils ont replongé les populations dans une obscurité presque permanente et anéanti les efforts de mécanisation de certaines activités manuelles (menuiserie, couture, soudure).

1.3 La Crise mondiale

La crise a sans doute eu des implications moins fortes dans la sous-région qu'ailleurs, mais ces conséquences ont eu des effets négatifs sur l'évolution socio-économique des pays.

La crise financière internationale qui s'est propagée au marché monétaire et au crédit, suite à une hausse modeste des impayés, dans un sous-secteur du marché hypothécaire aux Etats-Unis d'Amérique, a créé une onde de choc qui a secoué toute la planète. Elle a été d'abord financière et ensuite économique. D'après Perspectives de l'économie mondiale, la croissance mondiale a dû connaître un ralentissement de près de 3,5% en 2008, à près de 0,5% en 2009. Cependant, les risques pesant sur les perspectives continuent d'être à la baisse. Le ralentissement économique fut plutôt très prononcé en Occident. Un ralentissement de la croissance fut également observé en Chine, en Inde, au Brésil, et dans les autres économies émergentes, 6,25% en 2008 à environ 3,5% en 2009, du fait de la chute des exportations, de la diminution des flux de capitaux, et du repli des cours des matières premières. Aussi, dans l'ensemble des pays émergents et des pays en développement, y compris l'Afrique sub-saharienne, la

1 DPG, Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, Premier Ministre Chef du Gouvernement, Niamey Juin 2011. P.17

croissance a-t-elle dû tomber de 6,3% en 2008 et à 3,5% en 2009, avant de remonter progressivement, parallèlement à la demande mondiale en 2010.

Ainsi, l'année 2009 aurait-elle été au bout du compte une année très critique, avec une contraction de la croissance du PIB mondial par 1,7%, pour la première fois depuis la 2^{ème} guerre mondiale. La crise revêt désormais un caractère social, au regard du chômage croissant dans les pays où elle sévit. Si des mesures énergiques ne sont pas prises pour contrecarrer son évolution, elle aura aussi des conséquences politiques dans les pays en développement, en particulier les pays africains, lorsque ceux-ci vont commencer à être affectés par ses effets néfastes, consécutivement à la baisse de la demande de matières premières, au tarissement des sources de financement extérieur, du fait de la récession générale qui semble s'installer dans tous les pays du Nord.

Tous les analystes des questions économiques et financières contemporaines sont unanimes à reconnaître que cette crise est de nature à déboucher sur une récession mondiale, d'autant qu'elle touche l'ensemble des racines du capitalisme moderne. C'est une crise systémique qui devrait perdurer, du fait de son intensité, de ses vecteurs de contagion, de son ampleur, de l'inefficacité des thérapies qui lui sont administrées, et surtout de ses conséquences imprévisibles et indescriptibles sur l'économie réelle.

1.3.1 La situation de l'Afrique dans le contexte de la crise 2007/2008

Plusieurs analystes s'accordent à dire que l'Afrique, à priori, serait le continent le moins touché par la crise financière, compte tenu de sa faible intégration à la mondialisation économique et financière. Cette crise résulte surtout de la raréfaction des crédits en faveur des entreprises occidentales, ce qui explique que l'Afrique, en fait, est moins concernée que les autres continents. D'une manière générale, seulement 2% de la population a accès au crédit en Afrique sub-saharienne, comparé au 26%, par exemple, en Amérique Latine. Les organismes de crédit qui opèrent par exemple dans la zone UEMOA (huit pays ouest africains), sont des banques commerciales qui accumulent des profits et des liquidités en finançant avec des crédits à court terme les besoins d'importation des Etats en pétrole, denrées alimentaires, biens d'équipements et autres produits de consommation. Leurs prêts aux entreprises locales ne sont pas très importants, et ceux à l'endroit des particuliers encore moins. Il n'est même pas surprenant de savoir que ces banques commerciales sont pour la plupart en situation de surliquidité. Par ailleurs, il faut se rendre à l'évidence que la plupart des banques de l'Afrique de l'Ouest ne sont pas dans la haute finance internationale. Les titres ne sont pas cotés sur ces marchés car ces banques sont de petites unités caractérisées par un volume de transactions relativement faible. En réalité, il s'agit essentiellement des banques qui reçoivent des dépôts à court terme en provenance principalement des

particuliers et surtout des salariés. Cette situation les met temporairement à l'abri de la présente crise financière internationale.

Malgré l'effondrement général, le taux de croissance en Afrique sub-saharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest a pu atteindre 6% en 2009. Partant de ce fait et selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'Afrique sub-saharienne traverse sa meilleure situation économique depuis une trentaine d'années. C'est d'ailleurs le continent tout entier qui manifeste une solidité inhabituelle : 6,1% en 2006, 6,3% en 2007 et 5,9% en 2008. Ce résultat satisfaisant est le fruit du maintien à un niveau relativement élevé des cours des matières premières (pétrole, minéraux, bois, produits agricoles) s'expliquant par une demande asiatique vigoureuse, mais aussi, par une amélioration de la gouvernance et l'absence de produits financiers « toxiques » dans les comptes des banques africaines. A cet effet, les différents pays tireront avantage du relèvement des cours des matières premières selon leur niveau de compétence en matière de production : le Nigeria pour le pétrole, la Guinée-Conakry pour la bauxite et le phosphate, le Mali pour l'or et le coton, la Côte d'Ivoire pour le café et le cacao, le Ghana pour l'or et le cacao. Certes, le continent va pâtir malheureusement du ralentissement conjoncturel venu du Nord et de la raréfaction d'un crédit déjà accordé au compte-goutte par les banques locales. Mais son isolement par rapport au commerce international (2% des échanges mondiaux) présentera alors un avantage, car il lui épargnera la profonde dépression des économies très ouvertes, très spéculatives et par là-même très vulnérables.

Il devient alors clair que la crise financière n'affecte pas directement les pays d'Afrique de l'Ouest. Cependant, ils peuvent en subir les effets induits pour la simple raison qu'ils ont des relations économiques (commerce, investissements, aide) avec les pays industrialisés qui sont frappés de plein fouet par la crise. Ainsi, d'une manière ou de l'autre, l'Afrique sera touchée par la crise.

1.3.2 Impacts et effets induits de la crise sur l'Afrique

Avec un peu de réalisme, il est bien établi qu'en Afrique la crise pourrait produire des effets négatifs imprévisibles. Elle est susceptible de porter un sérieux coup de revers à la poursuite de la croissance. Cette perte de vitesse de la croissance peut être imputable aux facteurs suivants :

La baisse de la demande de matières premières dont le continent africain est le principal pourvoyeur. La plupart des pays d'Afrique sub-saharienne ont leur croissance économique et leur développement liés surtout au commerce international, notamment à l'exportation de produits primaires (coton, cacao, café, sisal, peaux et cuir). Dès lors que les économies du Nord se trouvent en récession, ces exportations du coup fléchissent avec toutes les conséquences sur le développement africain. Il s'agit

là de la baisse de l'investissement à partir de l'épargne domestique, du rétrécissement des recettes de l'Etat et du développement du chômage.

La réduction des recettes tirées des exportations. L'Afrique a subi des pertes de recettes importantes en 2009. En effet, entre 2000 et 2009, la volatilité de la croissance des prix ne permet pas de fonder l'avenir du continent uniquement sur la structuration actuelle des échanges. Ainsi, le taux de croissance des produits hydrocarbures qui a atteint 57% en 2000, 50,8% en 2008 s'est effondré à -6,3% en 2009, suite à la prévisible forte contraction de la demande internationale pour les produits africains. Le taux de croissance des produits alimentaires est passé respectivement pour les mêmes périodes de 2,5% à 29,8% avec une estimation en 2009 à -5,8%. Enfin, les matières premières non transformées ont suivi la même courbe descendante, passant de 5,5% en 2000 à 3,6% en 2008 et pour chuter autour de -2,7% en 2009. En référence aux précédentes crises alimentaire et énergétique en Afrique, de nombreux gouvernements ont dû intervenir pour éviter des émeutes de la faim et une crise sociale et ont donc octroyé des subventions, faisant perdre entre 0,2% et 0,6% de croissance tout en augmentant le déficit budgétaire de ces pays. Ainsi, il suffit alors de suivre le solde courant des pays africains entre 2008 et 2009 (dons compris) pour témoigner de la solidité ou de la faiblesse des économies africaines.

La crise financière a eu un impact limité sur les économies à forte intensité de ressources pétrolières ou non pétrolières alors que les pays faiblement dotés en sont fortement affectés. Par conséquent, la crise frappe selon la structure de l'économie et selon les régions africaines. Par rapport à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne, les pays et les régions qui ne peuvent soutenir une capacité de création de richesse sont aussi ceux qui vont subir de manière plus étendue sur leurs économies et leurs populations, les conséquences de la crise financière générée par les pays riches qui n'ont pas observé les règles prudentielles de base tant dans le domaine du crédit hypothécaire que dans les relations de confiance et de prêts interbancaires entre les institutions financières.

En ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, le constat est établi que le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné les prix des matières premières à la baisse, pesant ainsi sur les recettes d'exportation. Les exportateurs de matières premières subissent une nette dégradation des termes de l'échange. Les pays exportateurs (Bénin, Burkina Faso, Mali) où le coton se trouvait déjà dans une impasse à cause des subventions accordées aux cultivateurs du coton dans Nord, ont certainement subi un autre choc à cause de la crise financière. Si la baisse des prix des matières premières constitue un avantage pour les éventuels acquéreurs, elle peut par exemple, en sens inverse, placer ces pays dans une situation difficile, d'autant qu'il s'agit d'une source importante de recettes d'exportation. C'est là un facteur additionnel qui à son tour compromet les perspectives de croissance de ces pays pour les mois à venir.

La diminution de la capacité d'investissement et, partant, la réduction des importations de biens d'équipement et, pour certains pays, de biens de consommation de première nécessité est également attendue avec le tarissement des sources de financement extérieur destiné à l'Afrique. Par exemple, le déficit de la sécurité sociale en France qui était de l'ordre de 10 milliards d'euros en 2008, est passé en 2009 à 20 milliards, soit le double à cause de la crise. La France dont l'une des préoccupations majeures est de combler ce déficit et d'assainir ses finances, mais qui de surcroît intervient beaucoup financièrement en Afrique, va de ce fait rétrécir son intervention. Mais, sans aide budgétaire suffisante, c'est le problème de la survie même de certains Etats africains qui va se poser.

L'amenuisement des investissements directs étrangers (IDE) est un phénomène à partir duquel découlera une diminution considérable des activités industrielles, sans lesquelles il ne peut y avoir de croissance soutenue. Un investissement direct d'un pays à l'étranger est l'exportation de capitaux dans un autre pays afin d'y acquérir ou créer une entreprise ou encore d'y prendre une participation (le seuil est de 10% des votes). Le but est d'acquérir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Selon l'OCDE « l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays étranger obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une unité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement, création) ou, plus généralement à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions) ». En réalité, les entreprises du Nord, ne parvenant plus à générer suffisamment de profits en raison de la crise, vont procéder à une restriction de leurs investissements à l'étranger, donc en Afrique. Cette inversion de tendance des IDE peut également, dans les cas les plus graves, se traduire par des fermetures d'entreprises, avec le chômage qui en découle. Cela peut contribuer à un élargissement des poches de pauvreté.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, le constat est établi que le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné les prix des matières premières à la baisse pesant ainsi sur les recettes d'exportation. Les exportateurs de matières premières subissent une nette dégradation des termes de l'échange.

Mais, qu'en est-il de spécifique pour les pays africains de la zone franc ?

D'abord, du fait de leur monnaie, le franc CFA (Communauté Financière Africaine), soit transférable, librement convertible en Euro exclusivement. Ces économies sont alors aussi ouvertes que celles des pays occidentaux, donc, sujettes à des assauts spéculatifs par rapport à leur monnaie. Le taux de change fixe du franc CFA le rend plus attrayant aux spéculateurs qui se lançaient dans des interventions de courte durée, inondant les banques de la zone des transferts de fonds abusifs sur le court terme. Les

banques regorgeaient alors de fonds inappropriés pour le financement des projets de développement qui nécessitent des fonds disponibles sur le moyen et le long terme. Ensuite, si les revenus générés par la flambée des cours des matières premières de ces dernières années ont donné un coup d'accélérateur aux économies de la région, les pays qui n'ont pas fait usage de cette opportunité pour éponger leurs dettes, diversifier leurs économies en manufacturant des produits de substitution à leurs importations et en investissant dans l'amélioration de leurs infrastructures et de leur développement, vont subir les contrecoups de la récession mondiale.

Enfin, en temps de crise économique, les investissements surs et hautement appréciés par les investisseurs et les spéculateurs sont le pétrole et les métaux précieux tels que l'or et le platine. Leur demande ira s'accroissant au fur et à mesure que le monde s'enfoncera davantage dans la récession économique. La demande des autres matières premières va, au contraire, baisser consécutivement au ralentissement des activités économiques mondiales, ce qui aura des conséquences négatives sur les économies des pays exportateurs. Encore que les pays producteurs d'or en Afrique de l'Ouest (Ghana et Mali) pourraient saisir cette opportunité pour accumuler des ressources. Si les effets néfastes de la mondialisation n'épargnent aucune région de la planète, la situation de l'Afrique aurait pu, incontestablement, être meilleure si elle avait pris soin de développer les solidarités régionales dans l'exploitation de ses ressources au sein d'un marché élargi.

Dans le contexte de mondialisation, l'Afrique est confrontée à des opportunités et à des risques. Mais, en tout état de cause, il faut pouvoir saisir ses chances.

1.4 La percée Asiatique, notamment Chinoise

La Chine est aujourd'hui considérée comme l'une des puissances économiques montantes sur le plan international. Actuellement, la Chine est la seconde puissance économique mondiale supplantant le Japon en 2011. L'un des aspects le plus remarquable qui caractérise l'économie chinoise, est son ouverture internationale. Jusqu'en 1979, la Chine vivait pratiquement en autarcie. Depuis, elle s'est ouverte suite à une large vague de réformes sous la direction de Deng Xiaoping avec comme mot d'ordre « Enrichissez-vous ! ». L'enrichissement personnel (individualisme) et la consommation (soutenue par des politiques néo-keynésiennes dès 1997) sont devenus le nouveau credo économique.

Dès la fin des années 1990, la Chine commença à jouer un rôle prépondérant dans les échanges commerciaux et amorce une croissance continue comme une puissance mondiale. Elle est alors devenue la plus grande plate-forme mondiale de production à bas coûts. La Chine marque fortement de son empreinte les économies de l'Afrique sub-saharienne, qui étaient alors restées la chasse gardée des pays Européens depuis l'ère coloniale.

A certains observateurs de qualifier la Chine « d'usine du monde » tant il est vrai qu'elle

fabrique tout, des peluches, des jouets, des habits et des réveils électroniques aux climatiseurs. Considérée comme le « plus grand atelier du monde », elle fabrique près de 30% des vêtements vendus à travers le monde.

A la fin de l'année 2006, s'est tenu à Pékin le sommet Chine - Afrique. Cette rencontre historique à laquelle ont participé 48 Etats africains a permis à la Chine de renforcer ses liens commerciaux avec un continent devenu pour elle stratégique. Ainsi, une étude récente (Broadman, 2006) conclut que « l'échelle et l'allure des flux de commerce et d'investissement de la Chine et de l'Inde avec l'Afrique sont nettement sans précédent ». En effet, pour alimenter sa croissance, la Chine a besoin de ressources énergétiques dont regorge le continent noir. L'Afrique est aussi un débouché pour les exportations chinoises de produits manufacturés à bas prix.

Par ailleurs, l'on sait que l'Afrique est pourvoyeuse de matières premières, alors que l'appétit de la Chine pour celles-ci semble désormais sans limite, et qu'elle cherche à les acquérir à tout prix. La Chine adopte une politique d'« après paiement » pour avoir accès aux ressources naturelles. Aussi, le monde occidental qui deux ans auparavant avait promis l'annulation de 35 milliards de dollars de la dette des pays les plus pauvres, devient mécontent de voir la Chine explorer et investir massivement sur le continent africain ; et accorder des prêts à des taux concessionnels sans être trop regardant ni sur la capacité des pays à rembourser, ni sur la nature des régimes politiques en place.

Dans le domaine particulier des investissements directs étrangers en Afrique, la Chine a consacré une enveloppe de plus de 1,5 milliard de dollars américains au milieu de l'année 2006, et maintient sa progression. Dans un passé récent, la Chine a particulièrement accru son aide au développement dans nombre de pays africains. Entre autres elle a annulé des dettes de l'ordre 1,27 milliard de dollars américains pour 31 pays africains.

1.4.1 Les investissements directs de la Chine en Afrique

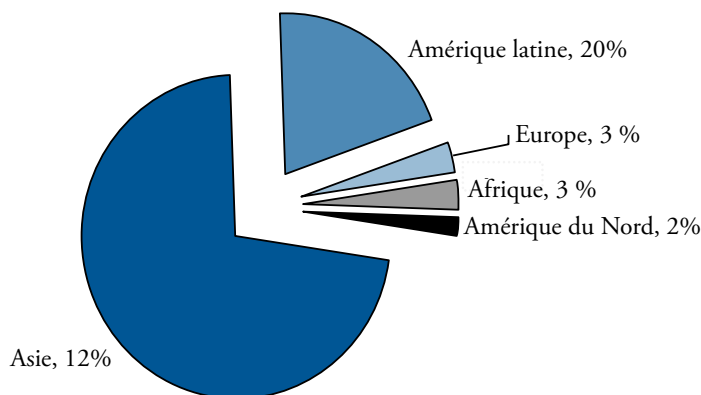
Ces dernières années, la croissance soutenue de l'économie chinoise offre des conditions favorables aux investissements de la Chine à l'étranger. Le gouvernement chinois encourage les entreprises performantes du pays à investir en Afrique et à développer la production locale. Jusqu'à la fin 2005, les investissements chinois en Afrique ont atteint 6,27 milliards de dollars US. Selon les statistiques illustrées par le graphique 3 qui suit, l'investissement direct chinois en Afrique a atteint 370 millions de dollars US.

En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les investissements chinois, en réalité, ne sont pas d'envergure en dehors du Nigeria qui est producteur de pétrole. Et en réalité, un objectif majeur dans la collaboration chinoise avec l'Afrique a été avant tout de sécuriser l'approvisionnement en matières premières et énergétiques, à travers une série d'acquisitions.

Un autre objectif est que l'Etat chinois souhaite bâtir des champions nationaux - ce qui pour certaines entreprises passe par un développement international - pour contrebalancer les effets de l'ouverture massive de la Chine aux investissements étrangers qui a abouti au contrôle par des groupes étrangers de pans entiers de l'industrie nationale.

Les moyens financiers considérables dont peuvent disposer les entreprises chinoises sont susceptibles en partie d'expliquer la capacité des chinois à s'internationaliser. Ainsi, l'Asie et l'Amérique Latine semblent être les destinations principales des IDE chinois en 2003/2005. Sur ces marchés, de part ses investissements la Chine continue de mettre en position d'embarras ses concurrents occidentaux. De son côté, l'Afrique est courtisée pour ses importantes ressources en matières premières. Ainsi, en Afrique les pays bénéficiaires des IDE chinois sont surtout ceux riches en ressources énergétiques tels que le Nigeria en Afrique de l'Ouest.

Graphique 3 : Le stock d'IDE chinois à l'étranger



Source : Bureau Economique chinois, Bamako, 2010

1.4.2 Analyse des relations commerciales de la Chine et de l'Afrique de l'Ouest

La Chine est désormais la première puissance commerciale en Asie. Elle a dépassé le Japon comme principal marché pour les industries manufacturières d'Asie et l'a presque rattrapé comme fournisseur régional en produits manufacturés. Portée par la vague de globalisation, la Chine a pris une place de premier plan dans le commerce mondial. En 2010, elle est devenue la deuxième puissance commerciale du monde, derrière les Etats-Unis. Son poids dans les exportations mondiales de produits manufacturés est passé de 1% en 1980 à 4% en 1993 et à 9% en 2004.

Actuellement, la Chine reste le premier exportateur mondial d'habillement avec une part du marché mondial qui dépasse 20%, et le deuxième exportateur de textiles (avec 15% du marché, elle derrière l'Union Européenne). Entre autre, la Chine est devenue un acteur majeur dans l'offre et la demande mondiales des produits liés aux nouvelles technologies (technologies de l'information et de la communication ou TIC). En 2004, la Chine est un des premiers producteurs et le premier exportateur de produits de nouvelles technologies.

Par ailleurs, il convient de signaler que la Chine est spécialisée dans les produits bon marché. Lorsque l'on analyse les échanges internationaux en termes de gamme de prix (haute, moyenne, basse), on constate qu'en 2004, plus de 70% de ses exportations sont dans la gamme de prix bas.

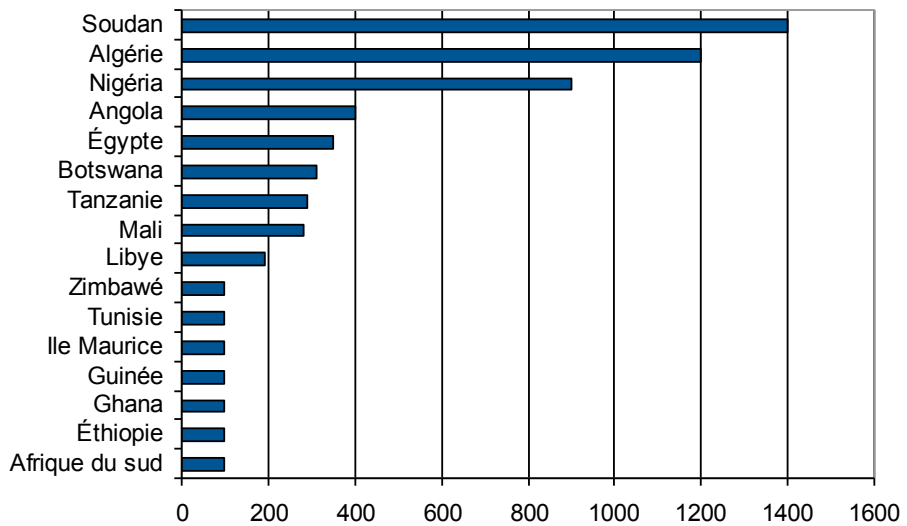
Le bas prix des exportations chinoises vient sans doute de ce qu'elles sont composées majoritairement des variétés de produits les moins sophistiquées. Il y a aussi le fait que les coûts de production en Chine se traduisent par des prix plus bas que ceux des concurrents à qualité égale (compétitivité prix). La couche des populations défavorisées et pauvres étant relativement importante en Afrique de l'Ouest, avec des capacités d'achat limitées, il est évident que la demande de produits chinois, moins chers, devient plus forte. Il est vrai que la Chine importe des matières premières de l'Afrique. Mais, le continent est surtout un débouché où elle exporte ses produits manufacturés à bas prix, notamment des textiles. Or, il arrive que ces produits, très compétitifs, entrent en concurrence avec les produits africains, entraînant ainsi des suppressions d'emplois dans les secteurs concernés. C'est dans ce contexte qu'est apparu un ralentissement de l'activité industrielle textile dans la plupart des pays de la région.

1.4.3 L'Aide de la Chine à l'Afrique de l'Ouest

La Chine a fortement accru l'aide qu'elle fournit à l'Afrique sous diverses formes : assistance technique axée sur la formation dans des institutions chinoises, dons, prêts sans intérêt, prêts à des conditions préférentielles comportant une bonification d'intérêt et allègement de la dette. Toutefois, la Chine n'est pas membre du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, qui suit l'aide internationale accordée par ses membres, et elle ne publie pas encore le montant et les conditions de son aide.

L'aide de la Chine à l'Afrique est importante. La coopération chinoise en Afrique va vers les pays avec lesquels la Chine entretient des relations économiques ou historiques et politiques privilégiées.

Graphique 4: Coopération chinoise vers quels pays ?



Source: Bureau Economique Chinois, Bamako, 2010

Le résidu obtenu en dépouillant les données chinoises est une approximation imparfaite de l'aide bilatérale (sans pouvoir apprécier la concession, il est difficile de déterminer si elle relève de l'APD telle qu'elle est définie par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE). Le CAD définit l'APD comme étant des ressources qui ont « *pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau vie des pays bénéficiaires de l'aide* ».

La part des dons d'une manière générale est faible, et beaucoup plus de manière spécifique pour la partie occidentale. Mais, la Chine a récemment annulé un montant de dette estimé à 260 millions de dollars pour la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali, le Sénégal, le Togo, le Rwanda, la Guinée et l'Ouganda, soit quatre pays de la région.

L'aide de la Chine à l'Afrique de l'Ouest telle que nous l'avons présentée contribue à n'en pas douter à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté. Ceci est d'autant plus vrai que la Chine intervient massivement dans les secteurs sociaux de base (écoles, centres de santé, eau potable, énergie) et aussi dans la réalisation d'infrastructures indispensables pour sous-tendre le développement économique et social dans les pays concernés. Elle intervient ainsi dans la croissance pro pauvres, et aide au renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Mais, malgré cette participation au développement économique et social et le fait que la Chine ne reconnaisse pas attacher de conditions politiques à son aide, celle-ci est loin d'être désintéressée, et se trouve être liée.

L'aide est liée en ce sens que la technologie est importée de Chine et est donc imposée, si bien que l'Afrique de l'Ouest en dépendra longtemps. Par ailleurs, il y a dans bien de cas une forte implication de la main-d'œuvre chinoise dans la réalisation de travaux d'infrastructures. Il s'agit en partie de trouver une solution au chômage des chinois. L'aide de la Chine aux pays africains est une aide généreuse, mais aussi controversée. Ainsi, elle déverse -au nom du principe « gagnant-gagnant »- des centaines de millions de dollars dans des pays qui lui ouvrent en échange, les vannes de leurs ressources naturelles comme le Nigeria.

Les principaux bénéficiaires de ses largesses en Afrique sont l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Nigéria et la République Démocratique du Congo (RDC) qui regorgent de pétrole.

Du point de vue spécificités et enjeux, il faut remarquer que l'aide chinoise se fait surtout sous forme de prêts, alors que les pays du CAD font des dons. En ré-endettant des pays dont la dette a été effacée (initiative PPTE) la Chine encourage à une attitude limitation propre de l'endettement et ce d'autant plus qu'elle n'exige aucune conditionnalité.

Elle propose des prêts qui sont parfois engagés sur des ressources. L'aide chinoise privilégie les infrastructures, les bâtiments et les voies ferrées, qui entrent dans la formation brute de capital fixe (FBCF) et pour servir de capacités productives, et de puissant moyen de lutte contre la pauvreté.

La pénétration économique chinoise en Afrique est multiforme. Les entreprises chinoises s'en tirent à bon compte, car près de 1000 entreprises chinoises opèrent en Afrique. Leur force vient de leurs coûts particulièrement bas, de l'offre d'une gamme maintenant large de produits, et de pratiques ne respectant pas toujours les règles du marché, leur octroyant un avantage comparatif supplémentaire. L'objectif est d'assurer son décollage économique en diversifiant et en sécurisant ses approvisionnements énergétiques et de matières premières. L'offensive chinoise est destinée à renforcer son influence diplomatique en Afrique pour asseoir son statut de superpuissance (les africains représentent plus du tiers des Etats membres de l'ONU).

En définitive, ni la crise alimentaire et celle de l'énergie, ni la crise économique et financière, et même l'implantation économique de la Chine, n'ont laissé intactes les perspectives économiques de l'Afrique de l'Ouest. Ces faits, indépendamment ou de façon liée, ont plutôt exposé la région beaucoup plus à des chocs, qu'à des opportunités, et qui d'ailleurs en tout état de cause, ne militent pas en faveur de l'atteinte des Objectifs de du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est à la lumière de ces constats, que l'examen de la performance et du développement économique de l'Afrique devra être fait.

Chapitre 2: Les tendances du développement économique en Afrique de l'Ouest

Ce chapitre présente et décrit quelques variables macroéconomiques essentielles, mesure leur évolution et surtout se focalise sur la façon dont elles impactent le mécanisme économique général.

2.1 Les performances macroéconomiques en Afrique de l'Ouest

En fin 2009, le Fonds Monétaire International (FMI) prévoyait une croissance de 5,5% pour l'Afrique de l'Ouest: une reprise était attendue pour les pays de l'Afrique subsaharienne dont la plupart, si la tendance du FMI se confirmait, allait avoir des taux de croissance élevés. Le FMI prévoyait globalement pour la région, des taux de croissance de 5% pour 2010 et 5,5% pour 2011. L'évolution du taux de croissance dans la région, ainsi qu'il se présente sur le tableau n° 2 suivant confirme à suffisance cette tendance.

Tableau n° 2: Taux de croissance du PIB en Afrique de l'Ouest, 2000-2011

Pays / année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Est 2010	Prev 2011
Bénin	4.9	6.2	4.4	3.9	3.1	2.9	3.8	4.6	5.0	3.0	3.5	3.8
Burkina Faso	1.9	7.1	4.7	8.0	4.6	7.1	5.5	3.6	5.2	3.0	4.4	5.2
Cape Vert	7.3	6.1	5.3	4.7	4.3	6.5	10.8	7.8	5.9	3.9	5.1	6.4
Côte d'Ivoire	-3.7	0.0	-1.6	-1.7	1.6	1.8	0.7	1.6	2.3	3.6	3.9	4.5
Gambie	5.5	5.8	-3.2	6.9	7.0	5.1	6.5	6.3	6.1	4.8	5.4	5.7
Ghana	3.7	4.2	4.5	5.2	5.6	5.9	6.4	6.3	7.0	4.7	6.4	8.3
Guinée	2.5	3.7	5.2	1.2	2.3	3.0	2.5	1.8	4.9	0.6	4.3	4.5
Guinée-Bissau	7.5	-0.6	-4.2	-0.6	2.2	3.5	0.6	2.7	3.3	2.9	3.4	4.0
Liberia	25.7	2.9	3.7	-31.	2.6	5.3	7.8	9.4	7.1	4.4	7.7	8.6
Mali	-3.1	11.9	4.3	7.6	2.3	6.1	5.3	4.3	5.0	4.4	4.6	5.3
Niger	-2.6	7.4	5.3	7.7	-0.8	7.2	5.8	3.4	9.5	-0.9	3.2	5.5
Nigeria	5.3	8.2	21.2	9.6	6.6	6.5	6.0	6.5	6.0	3.3	4.4	5.5
Sénégal	3.2	4.6	0.7	6.7	5.9	5.6	2.3	4.7	2.5	1.5	3.4	4.3
Sierra Leone	3.8	18.2	27.4	9.5	7.4	7.3	7.4	6.4	3.9	35	4.0	5.0
Togo	-1.0	-1.3	-1.3	4.8	2.5	1.2	3.9	2.1	1.8	2.2	2.5	3.6

Source : Rapport Banque Mondiale, 2010.

Le taux de croissance dans l'ensemble affiche en fait pour la région une tendance favorable sur la période considérée, sauf pour la Côte d'Ivoire qui atteint difficilement 4%, et la Guinée Bissau. Aussi, le Togo ne connaît-il pas une situation reluisante. Par ailleurs, en 2009 la situation est surtout défavorable pour la Guinée (0,6%), et le Niger (0,9%). Mais, malgré cette tendance globalement positive, malheureusement, en dehors du Libéria (7,7% en 2010), aucun pays de l'Afrique de l'Ouest n'atteint guère les 7% nécessaires pour l'éradication de la pauvreté. La question essentielle qui se pose alors, est celle de savoir si cette relative situation favorable a pu entraîner un développement, c'est-à-dire une amélioration des conditions de vie des populations ? La réponse à cette question fera l'objet de la deuxième partie.

Mais, à priori une chose est sûre : malgré la reprise des taux de croissance économique en Afrique de l'Ouest, la pauvreté n'a pas reculé, et cela pour deux raisons.

D'abord, des taux de croissance économique de 4 à 5% peuvent paraître élevés par rapport aux niveaux observés ailleurs ; mais ils ne le sont pas pour avoir une incidence notable sur la pauvreté compte tenu en particulier de l'accroissement démographique. Si l'on retient l'hypothèse que le taux de croissance annuel moyen minimum nécessaire pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 est de 7%, les taux actuellement enregistrés en Afrique de l'Ouest sont bien inférieurs à ce qu'ils devraient être. Ensuite, jusqu'ici, la croissance semble avoir été alimentée par les secteurs d'activité capitalistiques et non par les secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Surtout ces deux dernières années, la croissance a été induite dans une large mesure par les exportations de pétrole. Ce qui fait qu'en dehors du Nigeria en Afrique de l'Ouest, les autres pays ne sont vraiment pas en mesure de mener une lutte efficace contre la pauvreté.

Cependant, il convient de vérifier les prévisions en procédant avant tout à un examen des facteurs susceptibles de contribuer à la relance, ou en sens inverse de les limiter. Il peut s'agir entre autre des déficits budgétaires, de la dette, de l'emploi, de l'inflation, et de leurs effets induits.

2.1.1 Les déficits budgétaires

En Afrique, la reprise économique signalée plus haut devrait doper les recettes publiques, du moins pour les pays producteurs de pétrole. Il s'agit en l'occurrence du Nigeria en Afrique de l'Ouest. Aussi, pour ce qui est du Mali, son déficit budgétaire de base représente 1,4% du PIB, et en 2010, la croissance économique sera soutenue d'après le FMI. En 2009, la croissance du PIB a dû être proche de 4,5% contre 2,8% dans l'espace de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest et 2,1% pour l'Afrique subsaharienne.

Au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont les deux pays les plus vulnérables à la crise financière internationale. Il s'agit de deux

pays qui ont la particularité d'être les seuls à avoir signé des Accords de partenariat économique intérimaires (APEI) avec l'Europe, mais aussi d'être les seuls de la région à avoir bénéficié d'investissements substantiels de l'étranger.

Grâce à un appui de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les pays de l'UEMOA résorbent leurs déficits publics. Selon la note trimestrielle de conjoncture dans l'UEMOA, « sur la base des données disponibles, l'exécution des opérations financières des États au cours du premier trimestre 2010 a été marquée par une atténuation des déficits publics en relation avec la mise en œuvre, sous l'appui de la Banque Centrale, des programmes de résorption des arriérés de paiement notés au cours de l'année 2009 ».

En effet, poursuit le document, « l'octroi par la BCEAO de 450 milliards de FCFA adossés à l'allocation générale de DTS (Droits de tirages spéciaux) du FMI du 28 août 2009, a permis aux États d'assainir leurs finances publiques en mettant l'accent sur un meilleur recouvrement des recettes fiscales et une gestion prudente et maîtrisée des dépenses courantes et d'investissement axées autour de celles dites prioritaires ». A cela, s'ajoute le fait que « les États de l'Union ont reçu des dons relativement importants des partenaires au développement, en soutien aux programmes économiques exécutés ». (UEMOA, Rapport Economique, 2010)

Toujours sur la base des données disponibles, « les transactions extérieures des pays de l'UEMOA se sont soldées au premier trimestre 2010 par un déficit global de 47,8 milliards, en net repli par rapport à l'excédent de 683,7 milliards enregistré au dernier trimestre 2009 ». Ce recul est le reflet, « d'une part, des évolutions saisonnières généralement marquées par une amélioration du solde des échanges extérieurs au dernier trimestre, du fait de l'accélération de la commercialisation de certains produits comme le cacao, et une mobilisation accrue ». D'autre part, « il est lié au renchérissement des produits de base importés, ainsi qu'à l'accroissement des besoins en biens d'équipement induits par les projets d'investissement en cours dans certains pays avec un impact négatif sur le solde commercial ». La note précise toutefois que ces « données analysées ne tiennent pas compte du Burkina, pour lequel les comptes extérieurs n'ont pas été produits ». (UEMOA, Rapport Economique, 2010)

2.1.2 La dette

Les pays de l'Afrique de l'Ouest, tout comme les autres pays en développement, ont été confrontés à la fin des années 1980 au problème du fardeau de la dette extérieure. L'explosion de la dette est due entre autre à l'augmentation facile des emprunts bilatéraux et prêts concessionnels, le manque d'ajustements macroéconomiques dans ces pays, et à plusieurs chocs exogènes nationaux et internationaux qui ont entravé la croissance économique.

La dette a constitué une équation complexe pour les pays de l'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier. Le niveau d'endettement était tel qu'il ne favorisait pas le développement des pays de cette région.

Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies, 40% des revenus publics des Etats africains étaient affectés au service de la dette extérieure au détriment de la santé, de l'éducation et d'autres services sociaux collectifs. La quasi totalité des pays africains avaient eu en commun cet épineux problème. En effet parmi les 41 pays classés comme pauvres et très endettés, 33 sont en Afrique sub-saharienne. Ces pays de surcroit disposent de moins de capacité à rembourser leur dette. Alors que la dette totale du continent était en moyenne de 318,7 milliards de dollars US entre 1990 et 1998, elle a connu une hausse en 1999 et a stagné autour de 337,2 milliards de dollars. Ce stock représentait 61,4% du produit intérieur brut (PIB) ou 225,3% des exportations. Par ailleurs, sur les 53 pays que compte le continent, 16 dont la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Ghana, le Cap-Vert qui appartiennent à la partie occidentale, ont enregistré une augmentation du service de la dette en pourcentage du PIB. Pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest cette dette était estimée en 1999 à 70 milliards de dollars US, après avoir culminé en 1995 à 77,28 milliards. La Côte d'Ivoire et le Nigeria, avec respectivement 15,1 et 33,5 milliards de dollars de dettes, comptent pour environ 70% du total des dettes des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La dette représente respectivement dans ces deux poids lourds de la région 134,3% du PIB et 96,4% du PIB. La Côte d'Ivoire fait en outre partie des pays qui ont le stock de la dette extérieure le plus élevé, à côté de deux autres pays qui sont la Guinée Bissau (370%) et la Sierra Leone (140%). Il est remarqué que si un pays comme la Guinée Bissau, dont la dette s'élève à 0,8 milliards de dollars, n'a pas, en comparaison avec les autres pays de la CEDEAO, un niveau d'endettement élevé il l'est suffisamment pour hypothéquer son développement, dans la mesure où cette dette représente 370 % du PIB. Autant dire qu'il est quasiment impossible à ce pays d'amorcer un quelconque développement s'il doit en même temps faire face à sa dette. Il en est de même pour la Gambie (0,4 milliards de dollars), la Guinée Conakry (3,4 milliards), le Togo (1,3 milliards), le Niger (1,7 milliards) et le Mali (3,3 milliards) et le Ghana (6,6 milliards) dont les stocks de la dette par rapport au PIB sont respectivement de 106,4% ; 90,5% ; 92,5% ; 81,8% ; 128,3% ; 86,1%. Le Sénégal et le Libéria, avec respectivement 2,9 milliards de dollars et 2,0 milliards de dollars de dette, ont un stock par rapport au PIB moins lourd (environ 60%). Quant au Bénin, au Burkina et au Cap-Vert, qui ont respectivement un stock par rapport au PIB de 57,6% ; 58% et 45,2%, ils ont, en valeur nominale, le niveau de dette le plus faible de la communauté. Celle-ci oscille entre 0,3 et 1,5 milliards de dollars.

Le tableau n°3 fournit une idée concrète de ce qu'a été l'évolution de la dette pour les 15 (quinze) pays de la sous-région durant la décennie passée.

Tableau 3 : La Dette extérieure (en milliard de \$ USD)

Pays	2000	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	1,266	1,519	1,433	1,743	994	625	1,038	1,165
Burkina Faso	1,384	1,567	1,649	2,218	1,155	1,253	1,868	2,048
Cap= Vert	0,310	0,329	0,434	0,577	0,593	0,596	0,654	0,718
Côte d'Ivoire	9,253	9,931	10,056	11,796	12,160	13,335	13,147	11,994
Gambie	0,437	0,504	0,506	0,528	0,352	0,363	0,377	0,392
Ghana	6,037	6,751	8,197	6,743	3,192	4,898	5,173	5,382
Guinée	3,086	3,115	3,341	3,247	3,217	3,307	3,079	3,374
Guinée Bissau	0,774	0,812	0,878	1,039	1,003	0,893	0,961	0,887
Liberia	2,393	2,782	2,835	3,185	3,246	3,309	3,160	3,160
Mali	2,106	2,817	2,833	3,290	1,253	1,438	1,854	1,941
Niger	1,420	1,779	1,683	1,814	0,538	0,672	0,546	0,489
Nigeria	30,695	30,535	34,662	20,526	7,693	8,049	8,791	9,459
Sénégal	3,118	3,737	3,940	3,687	3,455	1,878	1,962	1,757
Sierra Leone	1,428	1,177	1,464	1,214	1,152	1,225	1,291	1,360
Togo	1,203	1,436	1,423	1,556	1,497	1,768	1,337	1,188
UEMOA	20,525	23,597	23,894	27,142	22,055	21,862	22,713	21,470
ZMAO	44,387	45,194	51,438	36,018	19,445	21,747	22,526	23,844
CEDEAO	64,911	68,791	75,332	63,161	41,499	43,610	45,239	45,314

Source: ECA SRO-WA, from ECOWAS official statistics (2009)

Voici autant de chiffres qui prouvent à suffisance que l'Afrique de l'Ouest a souffert du poids de sa dette. « Douze des pays de la CEDEAO sont considérés comme lourdement endettés. Les obligations liées au service de la dette devraient absorber en moyenne 30% des recettes d'exportation de cette communauté. Les dépenses qui y sont liées sont en moyenne trois fois plus élevées que celles consacrées à l'éducation et à la santé » précise le rapport annuel du secrétaire exécutif de la CEDEAO.

Au total, le remboursement du montant de la dette dont la valeur nominale n'a cessé de croître en raison du service, apparaissait comme le plus grand obstacle au développement de l'Afrique en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Pour beaucoup de pays de cette région, l'encours de la dette compromettrait gravement le redressement de l'économie et l'instauration d'une croissance soutenue. Selon certains experts, le risque, en outre, de saper les améliorations sur le plan économique était présent, car toute progression du revenu et de la production était absorbée par le service de la dette. Une accumulation significative de la dette extérieure a toutes les chances d'entraver l'investissement, de ralentir la croissance économique, et d'accroître l'instabilité macroéconomique.

C'est suite à cette situation difficile qu'il y a eu les accords bilatéraux sous la supervision des créanciers du Club de Paris². Ces accords ont été complétés ultérieurement par l'initiative d'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) en 1996, révisée en 1999. Grâce à cette initiative lancée par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), la moyenne du ratio de la dette extérieure sur PIB à 45% et le ratio de la dette sur exportation à 150% ont été identifiés comme le niveau soutenable de la dette.

Finalement, en 2005, les donateurs ont adopté l'Initiative pour l'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) détenue par l'Association pour le Développement International de la Banque mondiale, le FMI, le Fonds Africain de Développement et la Banque Inter américaine pour le Développement pour les pays ayant atteint le point d'achèvement.

Au passage, il est à remarquer également l'annulation de la dette de la Chine en faveur de beaucoup de pays africains. En fait, il a été officiellement révélé que la Chine avait déjà annulé 150 dettes de 32 pays africains au premier trimestre de 2009.

Lors du sommet de Beijing du Forum de coopération sino-africaine 2006, le gouvernement chinois a annoncé qu'il dispenserait 33 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine et qui sont gravement endettés, ainsi que les pays les moins développés, des prêts sans intérêt qu'il leur avait accordés et qui seraient échus à la fin de 2005. Par ailleurs, 13 pays africains ont obtenu une annulation de 100% de leur dette par le Fonds Monétaire International (FMI) pour un montant total de 3 milliards de dollars. Ils font partie de 19 pays dont les créances ont été effacées par le FMI «pour qu'ils augmentent leurs dépenses dans des domaines prioritaires afin de réduire la pauvreté, promouvoir la croissance et progresser dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement», indique le Fonds dans un communiqué. Les pays bénéficiaires en Afrique de l'Ouest de la mesure sont le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, et le Sénégal.

La dette extérieure de l'Afrique est passée de 62,4% du PIB à 23,1% en 10 ans, entre 1998 et 2007. Cette situation favorable est obtenue grâce à l'amélioration des résultats économiques des pays, selon la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Cette baisse est consécutive à la mise en œuvre de l'allègement de la dette, intervenu au titre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), et à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale à faible revenu pour les pays performants.

2 Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés. Les créanciers du Club de Paris leur accordent un allègement de dette pour les aider à rétablir leur situation financière.

2.1.3 Emploi

Dans une déclaration célèbre en 2006 Charles Atangana (AEM) UK avertit que «le chômage des jeunes en Afrique constitue une menace plus grave que le terrorisme, une bombe H que les politiques se doivent de désamorcer par tous les moyens».

Toutes les statistiques sur l'emploi montrent que les jeunes représentent 37 % de la population en âge de travailler, et 60% du total des chômeurs. Aussi les jeunes commencent-ils à travailler tôt, avec un quart des enfants de 5 à 14 ans en activité, surtout en milieu rural. Le chômage des jeunes est beaucoup plus répandu dans les zones urbaines, tandis que le sous-emploi est beaucoup plus prépondérant dans les régions rurales.

Les jeunes sont employés principalement dans l'agriculture, où ils occupent 65% de l'emploi total. Ces chiffres terrifiants montrent que la problématique de l'emploi des jeunes est d'une importance capitale. Tous les experts reconnaissent pourtant qu'«avec 1,5 milliard de jeunes âgés de 12 à 24 ans dans le monde, la prochaine génération représente une opportunité considérable pour l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté.» Dénonçant les seuils «intolérables» atteints par le chômage des jeunes et les autres formes d'exclusion sociale dans plusieurs pays, le Directeur Général du Bureau International du Travail (BIT, 1997) demande à ceux-ci d'adopter de toute urgence des mesures spéciales en faveur des travailleurs pris au piège d'emplois mal rémunérés ou frappés par le chômage de longue durée.

Dans ces conditions M. Hansenne affirme que, «Si nous ne parvenons pas à contenir les coûts sociaux des transformations économiques provoquées par la mondialisation et les mutations technologiques, nous risquons d'être entraînés dans une nébuleuse de troubles sociaux et politiques» (ILO, 1997).

De 2008 à 2009, l'Afrique a vu sa population s'accroître de 2,3% pour atteindre environ 1 milliard d'habitants, dont 70% n'ont pas plus de 30 ans, ce qui fait de l'Afrique l'un des continents les plus jeunes du monde³. Les Jeunes hommes et femmes ont des potentiels qui restent non canalisés en raison du manque d'initiatives, de fonds, de diplômes et de stratégies. C'est pourquoi il est important et grand temps que les politiques nationales reflétant cette réalité se mettent donc à l'œuvre pour parer aux dégâts possibles. Le taux de chômage élevé des jeunes en Afrique de l'Ouest est certes un défi de développement durable et une préoccupation majeure dans les pays de la sous région et des organisations intergouvernementales.

L'Afrique en générale et l'Afrique de l'Ouest en particulier ont enregistré des taux de croissance relativement élevés les cinq dernières années, la moyenne continentale

3 CEA, Rapport économique sur l'Afrique 2010 (Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique)

culminant à 6,1% en 2007. Cependant, cette croissance, ne s'est pas accompagnée d'une croissance du marché du travail. Ce sérieux problème mérite donc un traitement de choc à la base. En effet, les politiques nationales de promotion de l'emploi tardent à être traduites en actions et en résultats concrets. L'Afrique de l'Ouest a besoin de stratégies concrètes pour soutenir l'auto-emploi des jeunes et briser le carcan du chômage et de la pauvreté. Le rapport présente le contexte sous-régional de l'Afrique de l'Ouest et analyse les tendances et principales causes du chômage des jeunes dans les pays de la sous-région. Il identifie les défis auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils se décident à s'engager dans l'auto-emploi.

Les données du tableau 4 ci-dessous révèlent une croissance relativement forte dans la quasi-totalité des pays de la CEDEAO sur la période 2001 à 2008. Malgré les fluctuations, le taux de croissance régionale a été globalement positif et nettement au dessus de 2% par an. Il existe cependant des disparités importantes entre pays. Certains pays (Côte d'Ivoire, Niger et Sierra Leone) ont connu un ralentissement de l'activité économique (taux de croissance négatif). La croissance a été modérée au Togo et irrégulière dans des pays comme la Guinée Bissau, le Niger, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, on a enregistré un ralentissement économique entre 2001 et 2003, probablement à cause des troubles qui sont survenues dans ce pays.

Dans le tableau 4 ci-dessous, il convient de signaler que les taux retenus pour les années 2007 **et 2008 sont des estimations qui se sont avérées par la suite supérieur en 2007 et inférieur en 2008** aux calculs pour l'ensemble de la CEDEAO, se situant respectivement à 5,1% et 5,3%. L'estimation du taux de croissance économique en 2009 se situe à 4,1%, soit une baisse en point de 1,2 par rapport à 2008, aux effets des crises financières et économiques internationales qui n'épargnent aucune région du monde (CEA, 2010).

Table 4: Taux d'accroissement du PIB aux prix constant de 2001

Pays	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bénin	6,10	4,50	4,12	3,10	5,36	6,38	4,00	5,30
Burkina Faso	5,90	4,97	7,82	5,07	6,82	7,66	6,00	6,10
Cape Vert	5,43	4,36	4,91	3,96	2,44	3,98	3,80	5,30
Côte d'Ivoire	-0,55	-1,97	-1,70	1,60	1,00	2,50	1,70	3,80
Gambie	5,80	4,75	5,07	5,31	2,77	3,99	7,00	6,00
Ghana	2,32	6,63	5,63	5,87	5,77	0,82	6,30	6,90
Guinée	3,78	4,72	1,03	2,68	2,20	7,10	1,50	5,10
Guinée Bissau	0,20	-6,83	0,70	3,96	4,02	4,46	2,50	2,10
Liberia	13,60	-0,70	-23,98	22,27	9,65	14,01	9,40	10,40
Mali	12,32	4,19	7,79	1,16	7,68	7,71	5,20	4,80
Niger	-17,30	5,60	4,71	-1,97	7,72	5,10	3,13	4,30
Nigeria	3,81	2,20	11,00	5,98	6,35	7,10	4,30	8,00
Sénégal	4,58	0,65	6,66	5,58	5,47	3,96	5,10	5,70
Sierra Leone	-12,85	49,94	11,96	9,53	7,87	16,35	7,40	7,00
Togo	1,61	3,03	2,09	4,41	1,12	4,12	2,90	3,50
CEDEAO	2,91	2,80	7,35	4,97	5,49	6,10	4,26	6,82

Source : Comptes nationaux de la CEDEAO 2006, World Economic Outlook, Washington D.C.

Malgré une croissance relativement forte, le chômage n'a cessé d'augmenter en Afrique de l'Ouest. Le taux moyen de chômage dans la sous-région se situe à 6 % (calcul fait sur la base des données de l'OIT, base de données KILM, Mars 2009). Ce taux global cache cependant des disparités importantes en fonction des classes d'âge, du milieu de résidence et du pays. Les plus jeunes sont davantage victimes du chômage. Au Ghana, par exemple, déjà le taux de chômage des jeunes était estimé à 25,6% en 2006 (Ghana, Bureau de la statistique, 10 Janvier 2006). Les résultats de l'étude de l'Institut National de la Statistique et de la Démographique (INSD) au Burkina Faso fournissent des taux de chômage d'environ 15 % en milieu urbain contre un taux de moins de 2 % en milieu rural. Au Niger, le taux de chômage général est de 15,9%. Contrairement au Burkina Faso, le chômage au Niger est de 19,4% en zone urbaine mais il reste élevé en zone rurale avec un taux de 15,18% (Niger, 2006). Au Cap Vert, le taux de chômage est de 17% au niveau national, avec un fort taux de chômage des jeunes de 15-29 ans évalué à 38% (BAD, 2009).

Mais pourquoi la forte croissance enregistrée dans les différents pays ouest africains ne génère-t-elle pas suffisamment d'emplois pour inverser la tendance ? Les données du tableau 2 sur l'accroissement de la productivité dans la zone CEDEAO permettent de donner une ébauche de réponse. Les calculs montrent une forte progression de la productivité moyenne du travail (rapport du PIB et de la population) au cours de la période 2002-2008. Or la croissance de la production est égale à la somme de la croissance due à la variation du volume de travail et de la croissance due à l'évolution

de la productivité du travail (Balies, 2002). Ainsi, si la croissance de la productivité est plus forte que la croissance économique, le volume de travail offert peut stagner ou diminuer. La combinaison des résultats du tableau 1 et 2 montre que la productivité moyenne du travail a progressé plus vite que la croissance du PIB dans la quasi-totalité des pays. On voit apparaître une première explication théorique du niveau du chômage qui ne s'améliore pas depuis toute cette période dans les pays de la CEDEAO.

Parmi les principaux défis auxquels l'Afrique en général, et l'Afrique de l'Ouest en particulier sont confrontées, il y a une persistance de la croissance démographique, les modestes perspectives économiques, le taux élevé d'analphabétisme et l'inadéquation du système éducatif avec le marché de l'emploi. Il s'ajoute à cela la proportion grandissante des jeunes exerçant des emplois précaires, mal rémunérés et dans des conditions dépourvues de toute protection sanitaire voire sociale, si bien que « le chômage des jeunes ralentit de manière drastique le processus de développement socio-économique ».

2.1.4 Inflation

Un des phénomènes qui amenuisent le bien-être des populations africaines, et qui limitent l'efficacité des mesures de réduction de la pauvreté, c'est celui de l'inflation, c'est-à-dire la hausse généralisée des prix ; elle est cumulative, auto-entretenu et durable.

En ce qui concerne les pays pauvres, l'inflation semble être essentiellement due à la hausse des coûts de production (matières premières, pétrole notamment, et aussi impôts liés à la production) ; elle correspond le mieux au type d'inflation que nous connaissons en Afrique.

Quant à l'inflation par la demande ou par la monnaie, elle a une origine purement monétaire. Elle découle du fait qu'une forte création de monnaie amène les consommateurs à augmenter leur demande sur le marché. Cette situation à son tour provoque une hausse des prix susceptible d'être généralisée. Mais à vrai dire, ce type d'inflation n'est pas celle qui affecte l'Afrique, où les banques en général affichent une réticence à financer suffisamment le système productif. On ne peut ainsi arguer d'un excès de monnaie en circulation.

Aujourd'hui, le phénomène de la hausse des prix est perceptible partout en Afrique, y compris la partie occidentale : énergie, transport, loyers, denrées de première nécessité, matériaux de construction. A titre d'exemple, les prix des céréales, des produits de première nécessité, du carburant, des matériaux de construction sont toutes en augmentation. L'explication de cette inflation se trouve à deux niveaux, au plan interne et au plan externe.

Le facteur interne est lié à la nature même de l'économie de pénurie qui sévit dans les pays pauvres. L'économie de pénurie est une économie dans la quelle les entreprises sont incapables de satisfaire la demande de biens, faute de ressources suffisantes. La production, à tout point de vue est insuffisante pour satisfaire la demande sociale, si bien que l'offre étant inférieure à une demande en hausse, les prix ont tendance à augmenter.

Quant au facteur exogène, il est dû à la montée des prix dans les pays industrialisés, si bien que nous importons l'inflation des autres. Le point clé de cette situation semble plutôt être lié au prix du pétrole, qui lui-même dépend de celui du dollar. En fait, pour accumuler des revenus suffisants, les pays pétroliers ont intérêt à ce que le dollar soit stable. Si le dollar baisse, ceux-ci augmentent le prix du pétrole. Il est à noter que si le dollar baisse, automatiquement le prix du pétrole augmente.

Mais, il n'y a pas que le prix du pétrole qui augmente pour les pays africains. Tous les autres produits importés (denrées alimentaires, produits manufacturés, autres matériaux) se renchérissent. Le taux d'inflation dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest a connu un « reflux progressif » en 2009 et 2010, selon les Perspectives économiques en Afrique (PEA), un document publié par la Banque Africaine de Développement (BAD) à l'occasion de ses assemblées annuelles qui se sont tenues à Dakar (BAD, 2009).

Le taux d'inflation moyen en Afrique de l'Ouest s'est établi à 10,6% en 2008 contre 5,4% en 2007, mentionne le rapport. Il ajoute que les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), dont la monnaie est rattachée à l'euro, bénéficient toujours « d'un taux d'inflation moyen » bien moindre que les pays membres de la zone monétaire de la ZMAO qui regroupe la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Nigeria, le Libéria et le Sierra Leone. Le document de la BAD souligne que l'inflation est restée « soutenue » en Guinée, à 19,3%, même si cela marque « une légère amélioration » par rapport à 2007. Partout ailleurs, l'inflation a gagné du terrain entre 2007 et 2008. L'inflation a augmenté au Nigeria (de 5,4% à 11%), au Ghana (de 10,7% à 14,1%), en Sierra Leone (de 12,1 à 13%), au Liberia (de 11,4 à 17,5%), au Cap-Vert qui s'en sort généralement bien mieux que ses voisins d'Afrique de l'Ouest (de 4,3 à 6,7%) et en Gambie (de 5,4 à 6,4%), mentionne le rapport.

Le tableau suivant n°5 vient confirmer effectivement le fait que l'inflation en Afrique de l'Ouest est plus soutenue dans les pays ne faisant pas partie de l'UEMOA, comme le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Léone. Ces pays ont des monnaies inconvertibles, inspirant peu de confiance, en raison de leur instabilité et leur non garantie par un pays à devise forte. Cela pose une fois de plus la nécessaire question de l'intégration monétaire à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest. L'évolution du phénomène inflationniste dans les pays ouest africains, indiquée par le tableau 5 ci-

après, confirme la capacité des pays de l'UEMOA à mieux maîtriser le fléau beaucoup plus que ceux de la ZMOA.

Table n° 5 : Taux d'inflation dans les pays de la CEDEAO, en moyenne annuelle

Pays \ Année	2000	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	4.2	2.4	1.5	5.4	3.8	1.3	8.1	6.5
Burkina Faso	-0.3	2.3	2.0	6.4	2.3	-0.2	10.8	5.0
Cape Vert	6.6	1.8	2.3	0.4	4.8	4.4	5.7	4.9
Côte d'Ivoire	1.6	3.2	3.3	3.9	2.5	1.9	6.5	5.7
Gambie	0.8	5.5	17.6	0.8	2.1	5.4	6.0	5.5
Ghana	3.7	14.5	13.0	15.1	10.2	10.7	16.8	13.3
Guinée	6.0	3.0	12.9	31.4	34.7	22.9	17.9	9.3
Guinée Bissau	8.6	3.3	-3.5	3.4	2.0	4.6	10.6	6.2
Liberia	10.0	14.6	10.4	6.9	7.2	11.4	19.2	11.4
Mali	3.3	5.0	-1.3	6.4	1.5	1.4	9.6	2.5
Niger	2.9	2.6	-1.6	7.8	0.1	0.0	13.1	3.5
Nigeria	5.5	12.9	14.0	17.8	8.3	5.5	11.0	11.1
Sénégal	0.7	2.3	0.1	1.7	2.1	5.9	6.3	3.0
Sierra Leone	-0.9	-3.1	7.4	12.1	9.5	11.7	15.3	13.9
Togo	1.9	3.1	-1.0	6.8	2.2	1.0	8.4	5.2
UEMOA	1.8	3.0	1.3	4.6	2.2	2.1	8.1	4.6
ZMAO	5.3	12.0	13.5	17.8	9.4	6.7	11.8	11.2
CEDEAO	4.2	9.0	9.3	13.9	7.6	5.6	10.9	9.8

Sources : CEA BSR-AO, à partir des données officielles et CEDEAO ; FMI, perspectives économiques mondiales, avril 2009, Washington D. C.

Pour une maîtrise du phénomène inflationniste en Afrique de l'Ouest, les subventions ne semblent pas être bien indiquées comme solution idoine, car à moyen terme il faudrait augmenter l'impôt et des taxes pour les financer. Cette augmentation du niveau de l'impôt peut à son tour contribuer à rehausser les prix. Par ailleurs, l'Etat n'a pas à exercer une influence quelconque en matière de fixation. Cela peut limiter les initiatives privées, et amener des dérives économiques.

Une solution idoine pour contrecarrer la hausse des prix c'est d'inciter et motiver les utilisateurs de biens finals à consommer les produits domestiques. En même temps, les producteurs (entreprises) doivent en augmenter la quantité et la qualité. Une autre solution consiste à aller vers la valorisation sur place des produits du cru, et des matières premières, au lieu de les exporter en l'état. Il faut aussi renforcer la

coopération commerciale intra-africaine, c'est-à-dire entre pays africains, sans oublier de réduire le train de vie de l'Etat.

Les problèmes décelés - déficits budgétaires, dette, chômage et sous-emploi, inflation - sont par ailleurs en interaction avec des faits et activités menés dans les divers secteurs économiques et qu'il convient de rappeler et analyser. Il s'agit entre autres, de l'agriculture, des mines, de l'industrie, du commerce, des ressources naturelles.

2.2 La performance dans les principaux secteurs économiques de la sous-région

En dépit du fait que les exigences de la mondialisation obligent les pays africains à opérer une diversification de leurs économies, l'agriculture demeure encore le soutien fondamental de cet espace. En fait, l'agriculture conserve une importance centrale pour les revenus de l'Etat et aussi des ménages. Cependant, les autres secteurs de l'économie (pétrole, mines, industries, commerce) ne se trouvent pas être hors de cette mouvance dynamique de l'économie.

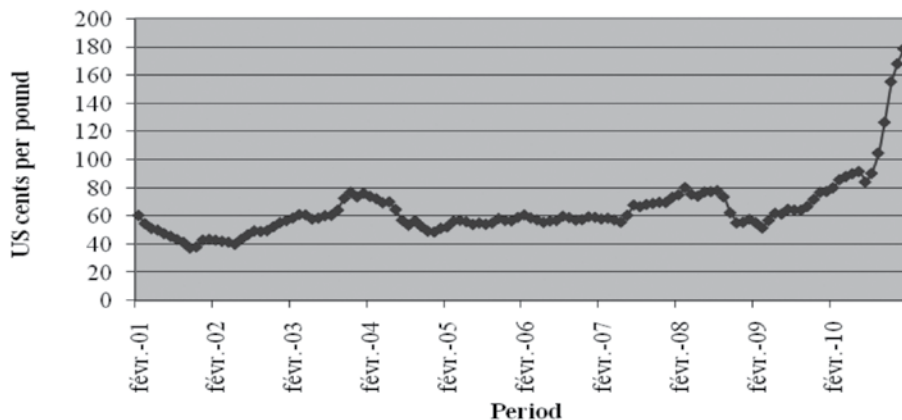
2.2.1 Agriculture

L'agriculture demeure un élément central de l'économie ouest-africaine, assurant une part importante du PIB de la plupart des pays. Entre autre, elle représente la plus grande source de revenus et des moyens d'existence pour 70 à 80% de la population, ainsi que d'approvisionnement alimentaire et de recettes d'exportation issues des cultures de rente. Elle constitue également une des principales sources de recettes d'exportation dont elle contribue pour 40% environ (IFPRI 2003). Mais, les performances du secteur agricole ont été particulièrement faibles car l'Afrique est l'un des rares continents où la production agricole par tête a continué de chuter ces quarante dernières années. Cette baisse, estimée à 0,34% en Afrique sub-saharienne, affecte fondamentalement la survie des ménages ruraux en raison de l'effritement des revenus et accentue le déficit vivrier (Dia A.T et Fall. A.S. 2005).

Malgré cette situation peu reluisante, en Afrique de l'Ouest, l'agriculture joue incontestablement un rôle très important. Elle représente 35% du produit intérieur brut régional, 80% pour certains pays. Elle joue également un rôle clé dans le commerce de la sous-région avec le reste du monde. En fait, des pays comme le Bénin, le Burkina Faso et le Mali ont des économies impulsées surtout par le coton, culture de rente par excellence. Le Nigeria et le Sénégal occupent respectivement le premier et le second rang en ce qui concerne la production arachidière, une autre culture de rente. La Côte d'Ivoire tire aussi une grande partie de son revenu du café, et aussi le Ghana demeure un grand producteur de cacao. En moyenne, 16% des exportations de l'Afrique de l'Ouest sont constituées des produits agricoles, contre 21% de ses importations.

L'agriculture est aussi pourvoyeuse d'emplois car elle occupe en moyenne 70% de la population de la sous-région et ce taux peut atteindre 80% dans certains pays comme le Mali et le Burkina Faso.

Graphique 5 : Index des prix mondiaux de 2001 à 2010



Source : Index Mundi, 2010 : Le Prix Mondial

En Afrique de l'Ouest, la production agricole est insuffisante. Les rendements sont en général très bas, les pertes après les récoltes élevées, la transformation faible. L'agriculture est souvent victime d'aléas climatiques, d'attaques parasitaires, de criquets pèlerins ou de dégradation des sols. L'utilisation d'engrais est très faible (0,8kg par hectare en moyenne sur un besoin de 150 à 200 kg/ha). La mécanisation dépasse rarement le niveau de la traction animale et le pourcentage de terres irriguées est très bas (4%, contre 39,3% en Asie du Sud et une moyenne mondiale de 20%). Les agriculteurs ouest-africains sont en grande majorité très pauvres. Ils souffrent beaucoup plus que les habitants des zones urbaines. Ils rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder au crédit, aux soins de santé, assurer la scolarisation de leurs enfants, ou accéder à des infrastructures.

Toutes ces caractéristiques (faiblesse de la production, de la productivité, du rendement) font qu'en Afrique de l'Ouest l'agriculture ne joue pas pleinement le rôle qui lui est dévolu. Telle qu'elle fonctionne, elle ne semble pas être en mesure de garantir la sécurité alimentaire, c'est-à-dire l'éradication de la faim. En fait, le niveau de la production et de la productivité des cultures vivrières ne permet pas de nourrir convenablement les populations, si bien que le besoin d'importer certaines céréales s'impose.

En Afrique de l'Ouest, l'insécurité alimentaire reste un problème structurel majeur : sur 265 millions d'habitants, 40 millions souffrent de malnutritions chroniques et des crises affectent des dizaines de millions de personnes chaque année. C'est dans

ce contexte que l'AFD (Agence Française de Développement) a attribué en 2010 une subvention de 10,4 millions d'euros à la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour un programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Avec le développement d'instruments de réduction de la volatilité des prix ou d'amélioration de l'accessibilité aux produits alimentaires, le programme permettra notamment une amélioration des conditions de vie des ménages, en particulier les plus pauvres, et la dynamisation de la production agricole et des échanges régionaux.

La situation alimentaire en Afrique de l'Ouest reste donc précaire, malgré les efforts entrepris par les Etats. Cette situation risque de s'aggraver sous l'effet :

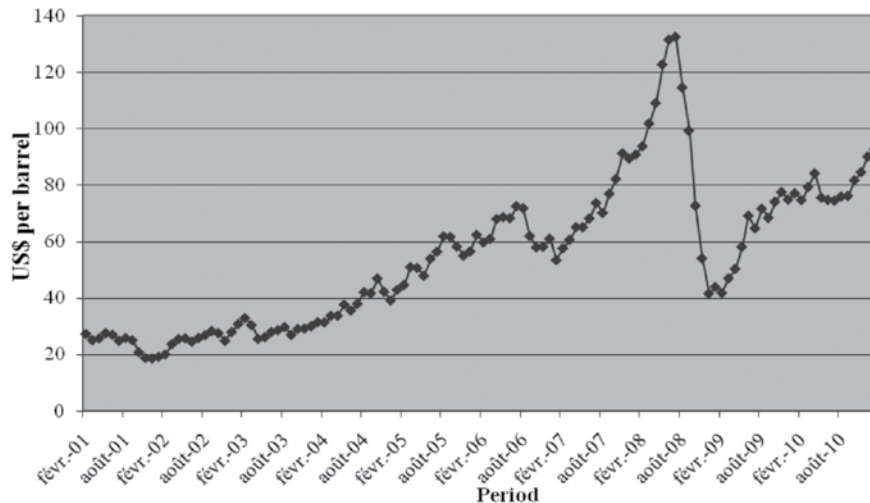
- des crises politiques liées aux guerres et au processus de démocratisation;
- de la dégradation continue de l'environnement pédoclimatique ;
- des difficultés d'accès aux facteurs de production ;
- du développement de la pauvreté et de la non maîtrise des stocks de produits vivriers ;
- de l'irrégularité de la pluviométrie dans la sous-région ;
- de la non maîtrise de l'eau, facteur indispensable pour l'agriculture.

Il en résulte une forte dépendance alimentaire de la sous-région vis-à-vis du reste du monde. En effet, excepté quelques rares cas, l'achat des denrées alimentaires constitue une part élevée des importations des pays de la sous-région. Dans le couloir de l'Afrique de l'Ouest, considéré comme une zone très favorable à la production agricole, la forte immigration qui affecte les pays côtiers, doublée ces dernières années de l'arrivée des réfugiés des pays en crise, favorise la rapide croissance des villes et rend l'offre alimentaire instable. On note également les difficultés de la sous-région à assurer une meilleure alimentation de sa population provenant du fait que ses ressources actuelles (techniques, technologiques, financières, etc.) ne lui permettent pas de suivre adéquatement le rythme et les conditions de l'évolution actuelle du monde, notamment la mondialisation et la libéralisation de l'économie.

Cette instabilité de l'offre alimentaire à tous les niveaux justifie sans doute l'intérêt croissant accordé actuellement à la question de la sécurité alimentaire durable. Aujourd'hui, on note dans la sous-région ouest-africaine une multitude d'initiatives en la matière, engageant à la fois la responsabilité des Etats, des différentes structures d'intégration régionale, des différents réseaux de chercheurs, d'opérateurs économiques, de producteurs et des organisations non gouvernementales.

2.2.2 Le pétrole:

Graphique 6 : Evolution du prix mondial du pétrole brut (2001-2010)



Source: Index Mundi (2010): Evolution du prix mondial du pétrole

La production pétrolière en Afrique de l'Ouest semble surtout être le point fort du seul Nigéria. Après plusieurs tentatives sans succès au début du 20^{ème} siècle, c'est enfin en 1956 que des gisements pétroliers commercialement exploitables sont découverts au Nigeria. Vingt ans plus tard, le pays devint le plus important producteur pétrolier du continent.

Aujourd'hui, 86 % du total de la production pétrolière ouest-africaine et la quasi-totalité de la production gazière sont nigérianes. En janvier 2006, les réserves pétrolières prouvées nigérianes sont évaluées à 35,9 milliards de barils, soit 32 % des réserves africaines et 3 % des réserves mondiales prouvées. Le Nigeria dispose de réserves gazières prouvées d'une capacité de 5,2 MMC, soit 36 % du total des réserves africaines et 2,9 % des réserves mondiales prouvées. Au cours des dix dernières années, la production pétrolière du Nigeria a connu une augmentation annuelle moyenne de 3 %, atteignant 2,6 mbj, et une production gazière en hausse de 18 %, soit 20 MMC par an. La production pétrolière et gazière est appelée à augmenter fortement au cours des années à venir, avec l'ouverture de nouveaux gisements et l'entrée en fonction des usines de traitement du GNL.

Ces dernières années voient l'émergence en Afrique de l'Ouest de deux nouveaux pays producteurs : la Côte d'Ivoire et le Ghana.

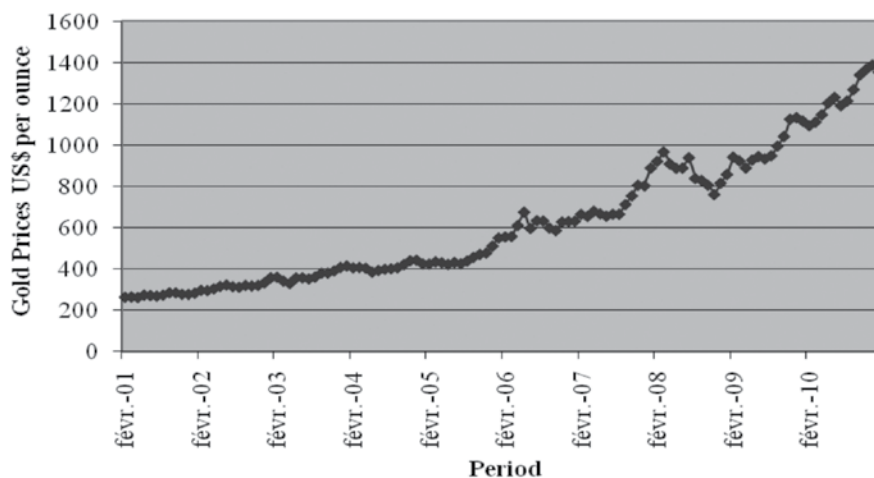
La Côte d'Ivoire, le troisième plus grand producteur de la région (98 kbj), possède des réserves prouvées estimées à 100 millions de barils. La grande majorité de ses puits pétroliers, soit 86 %, se trouve en mer, en zone profonde. La production est concentrée dans les gisements d'Espoir et de Baobab dont l'exploitation a démarré respectivement en 2002 et 2005. Du gaz est découvert dans les années 1980, mais son exploitation n'a commencé que récemment. La production de gaz en 2003 s'est élevée à 1,46 MMC, pour des réserves estimées à 31 MMC.

Le Ghana a la production la plus faible de la région avec 6 kbj. Des campagnes d'exploration sont en cours, plusieurs compagnies pétrolières indépendantes ayant manifesté leur intérêt pour des licences d'exploration et de production.

Des explorations sont en cours au Mali, et les autorités fondent de bons espoirs sur l'existence de quelques gisements dans la partie Nord du pays.

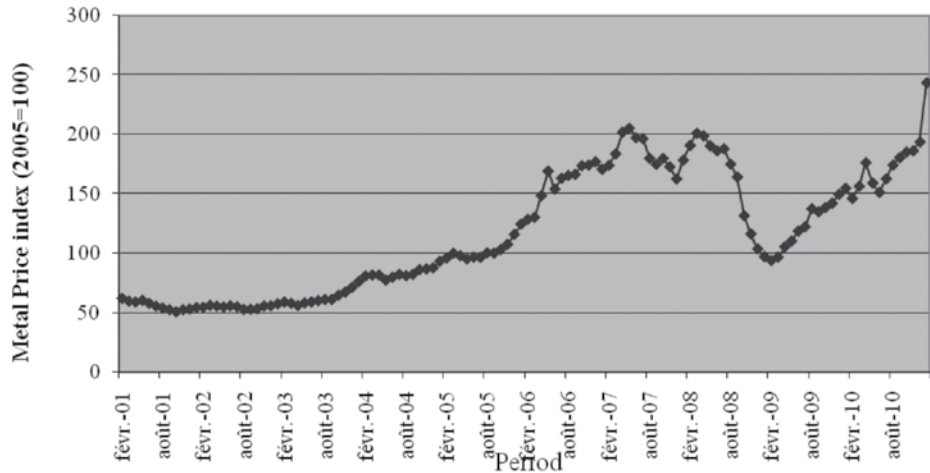
2.2.3 Les mines

Graphique 7 : Evolution du prix mondial de l'or



Source: Index Mundi (2010): Evolution du prix mondial de l'or 2001-2010

Graphique 8 : Evolution de l'indice du prix des métaux



Source: Index Mundi (2010): Prix Index des métaux 2001 - 2010

Le secteur minier en Afrique de l'Ouest représente plus de 40 pour cent des exportations. Ses différents pays disposent des plus grandes réserves du monde de bauxite, des gisements de fer parmi les plus riches, des gisements d'or à très haute teneur, des diamants, de l'uranium, des ressources considérables pour de nombreux minerais industriels.

Le continent africain possède d'importantes ressources minières qui représentent 30% des réserves mondiales prouvées. La part de l'Afrique dans les réserves mondiales s'élève, par exemple, à 89% pour le platine, à 81% pour le chrome, 61% pour le manganèse, 30% pour la bauxite et 40% pour l'or. La production de l'Afrique est estimée entre autre à 50% de la production mondiale pour le diamant, 15% pour la bauxite, 25% pour l'or et 20% pour l'uranium. La contribution de l'exploitation minière en Afrique atteint parfois 50 % du PIB pour certains pays. Le secteur contribue à diversifier les activités économiques et industrielles, participe à la création d'emplois et constitue une source de recettes et de devises pour les États. Compte tenu de la diversité des acteurs impliqués et l'importance des biens et services résultants, les retombées de l'exploitation minière en Afrique sont importantes pour l'économie mondiale.

Le développement du secteur minier n'est cependant pas sans conséquence sur l'environnement biophysique et humain. En effet, les modes d'exploitation actuelle des ressources minières ne se font pas toujours de manière durable. Les principaux impacts résultant de l'exploitation minière sur les populations et les écosystèmes sont la dégradation des sols, la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques, la destruction des habitats naturels, la pollution atmosphérique, les bouleversements

socioculturels et économiques au niveau local et autres effets indésirables sur la santé et le bien être des populations.

Compte tenu de l'importance des réserves minières, elles auraient dû normalement permettre à l'Afrique de l'Ouest de se procurer des revenus substantiels susceptibles d'aider au financement du développement. Il en est ainsi de la bauxite et du phosphate pour la Guinée, de l'uranium pour le Niger (premier producteur régional), du diamant pour la Côte d'Ivoire et le Liberia, de l'or pour le Ghana et le Mali (respectivement 2ème et 3ème producteur sur le continent). Par ailleurs, en cette période de crise, l'or étant devenu une valeur refuge sûre, a sans doute permis à ces pays de réaliser des gains énormes.

Au Mali par exemple, entre 1997 et 2005 les exportations aurifères se sont élevées à 2.290 milliards de francs CFA. A Sanso -village Malien au Sud- les surfaces cultivées ont chuté de 68,4% en l'espace de cinq ans, entre 1999 et 2004, la mine occupant les champs, avec pour conséquence la disparition de trois quarts des exploitations agricoles. Les mines industrielles emploient 12 000 personnes, soit à peine un dixième de la masse salariale du secteur formel.

Ainsi, l'Afrique de l'Ouest est désormais la destination privilégiée des investissements dans le secteur minier en Afrique. La conjoncture porteuse sur le marché des matières premières et la disponibilité des capitaux pour l'exploration ou l'exploitation, alliées aux richesses naturelles considérables de l'Afrique de l'Ouest ont créé les conditions favorables pour le développement de projets miniers dans la sous-région. Cette situation présente de réelles opportunités pour tous les pays concernés, mais soulève aussi un certain nombre de défis qui nécessitent une approche appropriée, au niveau régional, de la gestion du secteur minier et de son développement.

2.2.4 Les Industries

L'industrie en Afrique de l'Ouest constitue aujourd'hui un secteur peu important et fragile, et dont la part relative dans les activités économiques ne progresse plus depuis quelques années. Le potentiel industriel de cette sous-région porte essentiellement sur le secteur agro-alimentaire (huilerie, pâtes alimentaires, conserveries, brasseries), fabriques de cigarettes et industries textiles, qui malheureusement n'ont pas un grand effet d'entraînement sur le reste de l'économie. Cependant, fort convaincus du fait que le textile peut constituer un secteur leader, les politiques ont mis en place une stratégie de développement textile de l'UEMOA qui prévoit « une industrie textile régionale dynamique, transformant 25% de la production cotonnière locale, générant 50 000 emplois industriels ». L'Afrique de l'Ouest reste une des seules régions au monde où l'industrie est peu développée alors que les possibilités existent. L'absence

d'une véritable politique industrielle en est la cause principale. Les raisons de ce non développement industriel sont essentiellement dues à :

- l'insuffisance de financement d'un secteur à l'état embryonnaire, et qui, n'inspirant pas confiance, arrive difficilement à attirer des investissements directs étrangers (IDE) ;
- l'extraversion des économies ouest-africaines qui importent surtout les biens manufacturés dont les populations ont besoin ;
- l'envahissement des marchés par les produits manufacturés en provenance de l'Asie, notamment de la Chine.
- A cette situation défavorable qui situe l'Afrique loin derrière les autres régions, il faut ajouter trois éléments significatifs :
- la faiblesse absolue de la production, tant du point de vue
- quantitatif que qualitatif ;
- l'absence d'un véritable tissu industriel : les quelques productions africaines consistent essentiellement en biens de grande consommation, les industries se limitant pour la plupart à celles ayant trait à l'alimentation, aux textiles, aux boissons et tabac ;
- l'obsolescence des machines et équipements utilisés par l'industrie. Cette situation conduit inévitablement à une faible productivité, et qui du coup pose un frein à la compétitivité internationale.

Eu égard à la stagnation de l'industrie africaine et à la transformation rapide des autres régions du monde (Asie), l'évolution récente a montré le retard de l'Afrique. Aussi, il convient de signaler que beaucoup d'« industries » en Afrique ne sont guère industries que par le nom : il s'agit d'opérations d'assemblage, de conditionnement, voire d'ateliers de réparation.

En conséquence, il n'existe pas -ou pratiquement pas- de relations interindustrielles, ni de « filières ». L'industrie africaine se situe, pour une part prépondérante, à la fin de la chaîne de production et ses liens privilégiés, en amont, sont avec l'étranger, fournisseurs de biens d'équipement et de demi-produits. L'intégration à l'économie nationale est limitée et fragile. En un mot, l'Afrique de l'Ouest, à l'instar de toute l'Afrique sub-saharienne du point de vue industrialisation, est encore à la traîne.

Tenant compte de cette situation peu reluisante, le Conseil des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté au deuxième trimestre de l'année 2010 une « Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest » (PICA), et a invité la Commission de la CEDEAO à prendre les mesures nécessaires pour sa rapide mise en œuvre. Il s'agit notamment de chercher à diversifier et à élargir la base de la production industrielle en Afrique de l'Ouest, en l'amenant progressivement à un taux moyen de 30% à l'horizon 2030, grâce au soutien à la

création de nouvelles unités de production, au développement et la modernisation de celles qui existent.

Aussi, un des défis majeurs de cette politique est d'élever la contribution de l'industrie manufacturière au PIB régional à un taux de 20% en 2030, contre une part oscillant entre 6% et 7%.

La PICAQ vise également à améliorer le commerce intra-communautaire en tentant de le faire passer de 13% actuellement à 40% à l'horizon 2030.

C'est dans ce souci d'amélioration du niveau de productivité et de compétitivité des entreprises industrielles de l'espace que l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) envisage aussi d'apporter un appui à 1.000 entreprises agro-industrielles de cet espace régional. L'appui se fera en deux phases avec d'abord 120 industries déjà sélectionnées et ensuite avec 880 autres entreprises de l'Union. Cette opération a déjà démarré dans la plupart des pays de la sous-région dans le cadre d'un Programme de restructuration et de mise à niveau (PRMN) des entreprises industrielles. Le PRMN est une initiative qui est une déclinaison de la politique visant à relancer la production industrielle des huit pays membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Il s'agit, entre autres, de rehausser le niveau de productivité et compétitivité des industries confrontées à des difficultés structurelles et de fonctionnement.

Dans tous les cas, un accent particulier mérite d'être mis sur le développement industriel en Afrique de l'Ouest, en vue d'aller vers des économies viables, dynamiques, et susceptibles de garantir de manière durable le bonheur des hommes de la société. En fait, sans une politique industrielle soutenue, le chemin du développement risque d'être encore plus long, car il s'agit là en fait du secteur qui a une grande capacité de multiplication des richesses, et peut entraîner efficacement tout le reste de l'économie.

2.2.5 Le développement commercial

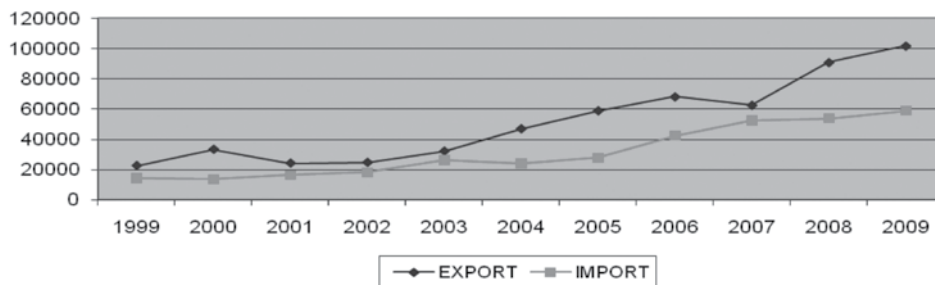
L'intégration de l'économie mondiale s'accélère. La création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995 est un véritable symbole de l'adhésion quasi universelle aux principes du marché et du libre échange. L'augmentation continue de la part du commerce international dans la production et la consommation du monde, et de chacune des nations, accentue, d'année en année, l'interdépendance des économies. C'est dans ce contexte que les relations commerciales entre pays africains de la même sous-région, et entre ceux-ci et l'extérieur, la Chine et l'Afrique se poursuivent.

Obéissant à des objectifs plus politiques qu'économiques, le commerce sous-régional et intra-régional se renforce. C'est par le commerce surtout que les pays de l'Afrique de l'Ouest cherchent à assurer leur croissance économique et leur développement.

De ce point de vue d'ailleurs, la description classique d'un pays en développement indiquera que la majorité des recettes d'exportation proviennent d'un seul ou de quelques produits primaires. Ce fut le cas de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons l'exemple du Mali où depuis l'indépendance en 1960, le coton a été le seul produit d'exportation, procurant à l'Etat 60% de ses recettes d'exportation. Ce n'est que récemment que l'or est apparu, et devenant ainsi un élément moteur de la croissance au Mali. Le même phénomène a été observé au Sénégal pour l'arachide, en Côte d'Ivoire pour le café et le cacao. Or, selon le Professeur François Perroux, « l'extraversion imprudente de l'économie nationale tend, au milieu des succès de l'exportation, à affaiblir le potentiel industriel de la nation et, dans les cas les plus graves, à désorganiser son appareil de production ». Ensuite, malgré son côté éclairant pour les pays en voie de développement, la théorie de l'avantage comparatif n'offre que le début d'une explication du développement du commerce international. Elle ne fournit pas de mécanismes pour expliquer les modalités d'évolution des économies dans le temps et quant à la structure de leur production, de leur consommation et de leur commerce. Les développements de la théorie ont servi à élucider certaines facettes de la croissance, mais ils laissent eux-mêmes beaucoup de choses inexplicables.

Le commerce intra-régional entre les pays de l'Afrique de l'Ouest demeure faible. Entre 1999 et 2009, il a connu une évolution plutôt en dents de scie, pour demeurer stable sur la période.

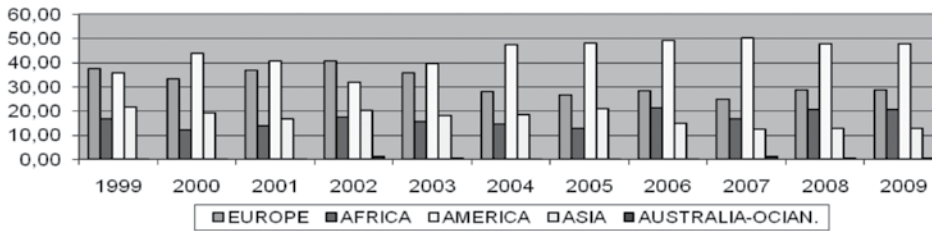
Graphique 9 : Evolution du commerce extérieur de la CEDEAO 1999/2009



Source: CEDEAO/ECOWAS (2009), Abuja

Quant à l'évolution des parts de marché, la CEDEAO a pu faire une percée sur la même période en Amérique (voir graphique 10), mais a plutôt accusé une baisse avec l'Europe.

Graphique 10 : Evolution des parts de marché des exportations de la CEDEAO



Source: CEDEAO/ECOWAS (2009), Abuja

Même s'ils enregistrent une légère hausse, les échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO demeurent encore faibles. Cela semble surtout être dû au fait que les pays de la sous région opèrent beaucoup plus avec l'Europe et l'Asie, et aussi de plus en plus avec l'Amérique. Notamment, leur commerce extérieur repose essentiellement sur des produits primaires (coton, café, cacao, pétrole, bauxite, or, manganèse) pour l'exportation, et des biens d'équipement, machines, aliments et produits manufacturés pour l'importation. Le critère d'économies dépendantes est alors confirmé. Les relations commerciales entre les pays de l'ouest-africain n'arrivent pas ainsi à prendre une allure susceptible d'impulser une forte croissance, malgré les mesures de facilitation.

Le rôle marginal de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce mondial s'explique par plusieurs facteurs, notamment la nature et les caractéristiques des exportations, les restrictions de l'accès aux marchés des grands pays et les contraintes liées à l'offre. La faiblesse des échanges intra-africains, conséquence d'une intégration régionale limitée, joue un rôle à cet égard en ce qu'elle limite les chances des pays africains d'apprentissage par la pratique. Les marchés extérieurs, trop restreints, ne permettent pas aux entreprises de renforcer leur savoir-faire et au secteur des exportations d'amortir les chocs sur le marché international. Ils limitent également les possibilités d'exploiter les économies d'échelle. En conséquence, de nombreuses entreprises tendent à éviter les risques des marchés à l'exportation plus compétitifs. L'existence d'un marché africain plus vaste aurait permis aux entreprises de se perfectionner tout en consolidant leur expérience, d'où la nécessité de renforcer l'intégration sous-régionale en Afrique de l'Ouest comme première étape sur la voie de l'amélioration de la compétitivité des produits d'exportation.

Le problème de la croissance par le commerce pour les pays de l'Afrique de l'Ouest se pose encore avec acuité, puisque le marché ouest africain ne représente que 1% du marché mondial. Néanmoins, les pays membres ont procédé à des échanges d'idées intéressantes pour aboutir aux voies et moyens de contenir cette crise, et de faciliter le commerce intra-communautaire en Afrique de l'Ouest, notamment avec la mise en

place de politiques commerciales communes. Les efforts portent surtout sur la levée des barrières tarifaires et douanières. La dernière réunion pour discuter de ce sujet important s'est déroulée en Mai 2010 à Banjul en Gambie.

Malgré ces quelques restrictions, la région Afrique de l'Ouest est sur le plan des échanges commerciaux, la première région ACP avec près de 41% du commerce total CE-ACP. Parmi les 10 premiers partenaires commerciaux ACP, 5 sont originaires de l'Afrique de l'Ouest (Nigeria 18%, Liberia 5%, Côte d'Ivoire 4%, Sénégal 4%, Ghana 4%).

En 2002, les exportations de la région CEDEAO vers l'UE ont atteint près de 11 milliards d'euros, dont 34% de pétrole, 16% de graines de cacao, près de 4% de gaz. Les autres exportations restent très largement concentrées dans les produits non transformés tels que le bois, l'aluminium, les poissons, le diamant, l'or.

Les exportations de l'UE vers l'Afrique de l'Ouest sont essentiellement composées de voitures et composants, médicaments, matériels informatiques et de télécommunication. 32% des exportations de la sous-région sont dirigées vers l'Europe, et 99,8% de ces produits rentrent dans le marché communautaire sans droits de douane. 41% du total des importations de la région proviennent de la Communauté européenne (CE).

Aussi, la place de l'Afrique dans le commerce extérieur chinois (3% en 2005 et 2,5% pour l'Afrique sub-saharienne) est deux fois plus élevée que sa place dans le commerce mondial. Ces échanges sont caractérisés par leur asymétrie : l'Afrique est un débouché modeste de la Chine, alors que la Chine est un des principaux partenaires de l'Afrique. L'Afrique est aujourd'hui un débouché pour la Chine en ce qui concerne les exportations de produits manufacturés à bas prix. Sa forte croissance et les besoins en pétrole et autres produits de base qu'elle entraîne ont stimulé le commerce avec l'Afrique où ces produits abondent. Les exportations de l'Afrique vers la Chine ont augmenté de 48% par an, entre 1999 et 2004, et se poursuivent. En 2005, 10% des exportations africaines sont allées en Chine. La Chine est le premier fournisseur de l'Afrique (produits manufacturés, habillement, textiles, machines et équipement de transport). Elle est le second débouché de l'Afrique après les Etats Unis et importe du pétrole et des matières premières.

L'Afrique de l'Ouest tire en effet la plus grande partie de ses recettes à l'exportation d'un nombre restreint de ressources naturelles et de produits agricoles. Il y a une très faible diversification des exportations : environ 90 % des exportations du pays sont composées de pétrole (Nigeria) et de quelques produits primaires à faible valeur ajoutée, fortement dépendants des cours mondiaux et des aléas climatiques.

Cependant, n'oublions pas que la CEDEAO est engagée dans un processus de mise en place de son TEC et de négociation d'un APE avec l'UE pour le compte de l'Afrique de

l'Ouest. Compte tenu des enjeux que ces deux instruments de politique commerciale représentent pour les économies de la région, les travaux de finalisation doivent tenir compte de la nécessité d'assurer la croissance économique et de renforcer le commerce régional.

Chapitre 3: Développement social et environmental en Afrique de l'Ouest

Le développement est supposé garantir le bien-être matériel et moral des hommes. Il intègre alors complètement l'homme, car celui-ci est au départ du processus de production de richesses et de leur utilisation à l'arrivée. On parle de plus en plus de développement durable.

Le développement durable est la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. Le développement durable implique plusieurs conditions: la conservation de l'équilibre général, le respect de l'environnement, la prévention de l'épuisement des ressources naturelles, la diminution de la production des déchets et enfin la rationalisation de la production et la consommation d'énergie. En fait, le concept de développement durable est né de deux constats: la fracture Nord/Sud et la recherche d'un développement humain, ainsi que la crise écologique accompagnée de l'urgence de sauvegarder l'environnement. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, nous passerons alors en revue le développement tant du point de vue social qu'environnemental.

3.1 Le développement social

Le **développement social** est compris comme un processus participatif de production sociale. Il se construit avec le plus grand nombre des acteurs d'un même territoire (populations, institutions, pouvoirs publics, acteurs économiques), sur une stratégie de définition négociée d'un projet d'amélioration et de promotion sociale durable. Il inclut le développement du capital humain et celui des connaissances, et va de pair avec le développement économique. Les travaux les plus récents insistent sur l'importance essentielle de l'éducation, de la recherche et de l'innovation comme facteurs de croissance. Par conséquent la question du lien entre le développement social et le développement économique est encore plus pertinente.

Le seul moyen de faire échec à la pauvreté est le développement du capital humain. L'importance à cet égard du capital social est alors reconnue. Aussi, la littérature de l'économie du développement accorde une importance considérable à l'investissement dans le capital humain (éducation et santé). Le capital humain joue un rôle déterminant dans le développement. L'économiste américain Théodore Schultz⁴, prix Nobel d'économie en 1979, a montré que le capital humain représente le facteur déterminant qui contribue à garantir le progrès économique et social dans un pays. Cela est dû au fait que ce sont les hommes qui sont les principaux créateurs de richesses de par leurs

⁴ 1979 Prix Nobel: M. Arthur Lewis (UK) et M. Theodore Schultz (U.S.) pour leurs travaux sur les économies du développement avec un accent particulier sur l'importance du capital humain, développement et progrès.

connaissances, leur capacité d'innovation. C'est pourquoi, plus le capital humain est élevé, plus un pays connaît un degré de développement élevé.

Un des objectifs majeurs des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté (CSR), c'est donc d'assurer l'éducation primaire et la santé pour tous. Pour corroborer ce fait, les pays africains, y compris bien évidemment ceux de la partie occidentale, ont pratiquement tous mis un accent fort sur le développement social, en tenant compte du fait qu'il n'y a pas de développement économique sans développement humain. En réalité, l'homme se trouve être au début et à la fin du processus du développement social. L'objectif consiste alors en une réduction de la disparité du niveau de vie entre les pauvres et les riches, et aussi entre les villes et les campagnes.

L'éradication de la pauvreté par l'instruction passe nécessairement par la réalisation d'un certain nombre d'objectifs tels que l'égalité des chances d'accès à l'éducation, l'alphabétisation des populations non scolarisées afin de leur permettre de mieux participer à la vie socioéconomique du pays. De ce point de vue, nous savons que l'éducation est essentielle pour le développement humain et la réduction de la pauvreté. Les pays ouest africains ont tous alors fait de ce point de vue de l'éducation une priorité absolue. Pratiquement, tous ont facilité l'accès des filles à l'école, et œuvrent pour la réduction de la disparité garçons-filles.

Quant à l'état de santé des populations des pays de l'Afrique de l'Ouest, globalement il est moins bon que dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne ; mais les données sur l'état de santé des pauvres sont rares. Néanmoins, la corrélation entre pauvreté et maladie semble être très forte. Les maladies endémiques de l'Afrique de l'Ouest sont nombreuses : paludisme, choléra, dysenterie, fièvre jaune, Sida. Mais, celles qui font le plus de ravage sont assurément le paludisme, la tuberculose et le Sida.

S'agissant de l'amélioration de la santé des individus, les pays de l'Afrique de l'Ouest affichent surtout comme objectifs de réduire, voire d'éliminer totalement la persistance des maladies endémiques. Il s'agit surtout d'inverser considérablement la tendance des maladies qui portent un sévère coup au capital humain, et qui de par leur caractère mortel, diminuent la force de travail, en l'occurrence le paludisme et le Sida.

Selon ONUSIDA en décembre 2006, dans le monde, le nombre de personnes vivant avec le VIH est de 39,5 millions (37,2 millions d'adultes, 11,7 millions de femmes, et 2,3 millions d'enfants de moins de 15 ans). Le nombre de décès dus au Sida en 2006 est de 2,9 millions (2,6 millions d'adultes, et 380 000 enfants de moins de 15 ans). Les nouveaux cas d'infection en 2006 s'élèvent à 4,3 millions, soit 3,8 millions d'adultes et 530 000 enfants de moins de 15 ans. Autant dire que l'ampleur de la maladie est grande, et sa capacité de destruction énorme.

En ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, la situation se présente ainsi:

Table n° 6: Statistiques du VIH et du SIDA en Afrique à la fin de 2006, Comparaison avec le reste du monde

Région	Adultes (>15 ans) et enfants vivant avec le VIH	Adultes (>15 ans) et enfants : nouvelles infections à VIH	Prévalence chez les adultes (15 – 49 ans) (%)	Adultes (>15 ans) et enfants : décès dus au SIDA	Nombre d'orphelins
Afrique subsaharienne	24,7 millions	2,8 millions	5,9	2,1 millions	12 millions
Monde	39,5 millions	4,3 millions	1,0	2,9 millions	15 millions
Part de l'Afrique	63 %	65 %		72 %	80 %

Source: UNAIDS (2010)

L'Afrique sub-saharienne demeure la région la plus touchée au monde (65%), avec près de 25 millions de personnes vivant avec le VIH, dont 2 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans. En 2006 seulement, près de 8 000 adultes et enfants sont décédés chaque jour du Sida. Le fléau n'épargne aucun pays de l'Afrique de l'Ouest à l'instar de tous les autres pays du continent. Le taux de prévalence varie en fonction de pays. Ce taux reste tout de même faible aujourd'hui dans d'autres pays en raison des actions menées pour réduire la pandémie. La prévalence du Sida qui était particulièrement élevée en Côte d'Ivoire (10%) est entrain de baisser. En 2010, environ 750 000 personnes vivent avec le VIH-Sida en Côte d'Ivoire selon l'ONUSIDA, soit 4,7%. Elle est de 6% au Burkina Faso et devra tendre vers 1,1% d'ici à 2015. Elle est de 5% au Nigéria. Rien qu'au Nigéria, quelques 2,5 millions de personnes sont contaminées. La prise en charge des malades ponctionne les ressources et réduit la capacité de production des ménages, enclenchant un cercle vicieux d'appauvrissement et de baisse des revenus agricoles. On signale en Afrique de l'Ouest de nombreux cas de recul des cultures spéculatives ou vivrières, notamment du maraîchage au Burkina Faso ainsi que du coton, du café et du cacao en Côte d'Ivoire. Selon le rapport économique de la FAO (2007), l'impact critique du VIH/SIDA aura un impact direct sur la capacité de production agricole de l'Afrique d'ici à 2020.

Table n° 7 : Situation de l'épidémie du VIH/SIDA par région

Régions	Taux de contamination par adulte (15–49 ans)	Total de malades du sida (0–49)	décès dus au Sida en 2004
Afrique sub-saharienne	7,4%	25,4millions	2,3millions
Amérique du Nord	0,6%	1,0m	16 000
Europe occidentale	0,3%	570 000	16 000

Comparaisons régionales du SIDA (Source: UNAIDS, 2010)

Si les chiffres contenus dans le tableau mettent l'Afrique sub-saharienne dans une situation exceptionnellement désolante, il faut tout de même reconnaître que la

pandémie du Sida est plutôt amplifiée dans la partie australe du continent. L'Afrique australe est la région la plus touchée par l'épidémie avec dans quatre pays des taux supérieurs à 30% : Botswana, Lesotho, Swaziland, Zimbabwe et des pourcentages d'adultes atteints du virus de plus de 10% dans plus d'une dizaine de pays. Pour l'Afrique de l'Ouest, certains pays connaissent un taux de plus de 5 %, à l'instar de la Côte d'Ivoire et du Nigeria. Malgré ces taux élevés de prévalence du Sida il y a un fait important qui renforce le risque lié à la pandémie : dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, « l'épidémie généralisée ne fait que commencer ». Cela veut dire donc que si des efforts importants ne sont pas entrepris, tant dans la prévention que le traitement, le nombre des morts du Sida continuera inexorablement de croître. Quoiqu'il en soit, en Afrique de l'Ouest, le Sida est une maladie qui tue encore trop d'enfants et de femmes. C'est pourquoi de nombreuses associations et organisations non gouvernementales se sont mises en place pour aider les populations à vaincre le fléau. Aujourd'hui, l'accès aux médicaments est le plus gros problème.

Une trentaine d'années après les premiers cas établis de Sida, quelques pays d'Afrique y compris ceux de la partie occidentale montrent qu'il est possible de réduire les taux d'infection. Les pays ont en fait concilié prévention, soins et traitement, et renforcé les stratégies nationales de lutte contre la pandémie.

Une des grandes réunions sur la lutte contre le VIH/Sida dans la sous-région s'est tenue le 24 Mai 2010 à Dakar. Les experts d'une dizaine de pays ont engagé la réflexion pour améliorer les lois sur la prise en charge des questions liées à la lutte contre la pandémie. Organisée par l'OnuNU-Sida, cette rencontre devra avoir pour effet d'améliorer les lois et d'inciter des pays comme le Ghana, le Nigéria, entre autres, à se doter d'un cadre juridique qui régit la prise en charge des questions liées à la lutte contre le Sida. Au cours de la rencontre, les experts ont établi une corrélation entre l'existence d'une loi et les progrès dans la lutte contre la pandémie.

L'incidence du SIDA sur les indicateurs économiques et sur la croissance est énorme. La croissance économique d'un pays est habituellement corrélée à l'espérance de vie. On considère que 0,5% de croissance économique est gagné pour chaque 5 ans d'espérance de vie supplémentaire. Avec une espérance de vie à 49 ans, la croissance économique de l'Afrique ne semble pas facile. Par ailleurs, il est très difficile de chiffrer précisément les conséquences économiques d'une maladie donnée sur le développement d'une région. La commission « Macroeconomics and Health » du Forum économique mondial a tenté de le faire: pour l'ensemble de l'Afrique, le Sida coûterait entre 11,7% et 35,1% du PNB annuel.

Quant au paludisme, il apparaît comme un problème mondial de santé publique aux conséquences dévastatrices. Chaque année, le paludisme tue plus d'un million de personnes en Afrique. Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont

les plus exposés à cette maladie. Face à ce constat les pays de l'Afrique de l'Ouest se sont engagés dans un vaste programme de lutte contre cette maladie.

A ce sujet, après la rencontre des chefs d'Etat de la sous-région en 2010 à Abuja, ce sont les parlementaires, la société civile, les chercheurs et représentants des institutions internationales engagées dans l'éradication du paludisme qui se sont retrouvés à Bamako dans le cadre d'un Forum sur le fléau. Le constat a été que l'accélération de la lutte en Afrique de l'Ouest contre le paludisme s'est matérialisée par la distribution massive de moustiquaires imprégnées, la pulvérisation intra domiciliaire, le traitement et la prise en charge adéquate des malades du paludisme. Cela a permis de réduire de plus 60 % les décès liés à cette maladie.

Le Partenariat « Faire reculer le paludisme » (Roll Back Malaria) a promis d'arriver à un taux d'approbation de 50% des demandes de subvention faites dans le monde et 80% pour 19 pays africains. L'initiative entre dans le cadre du septième round du financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le Partenariat, basé à Genève, en a fait l'annonce dans un communiqué de presse rendu public, à la veille de la Journée africaine du paludisme, le 25 avril 2007.

Selon le Partenariat « Les médicaments antipaludiques sont une composante essentielle de la lutte contre le paludisme, à côté des interventions préventives telles que les moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation domiciliaire à effet rémanent ». Il ajoute : « l'efficacité des nouveaux médicaments et méthodes de prévention, ainsi que la hausse des financements alloués, permettront d'ici à 2015 de réduire de moitié les décès causés par le paludisme dans le monde ». A ce jour, le Fonds mondial a alloué 650 millions de dollars US, ce qui a permis de distribuer 18 millions de moustiquaires et de traiter 23 millions de cas de paludisme, notamment par les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (ACT), le traitement le plus efficace actuellement.

3.2 Le développement environnemental

Les questions environnementales constituent avec les questions économiques et sociales les trois piliers du développement durable⁵. Elles constituent entre autre aujourd'hui un axe central des politiques de développement conçues par les partenaires et les décideurs.

⁵ La notion de développement durable est entièrement contenue dans l'Agenda 21 (Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement) en juin 1992 à Rio de Janeiro : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature ».

Les capitales des pays de l'Afrique de l'Ouest, en pleine explosion démographique (Lagos 12 millions d'habitants, Abidjan, Dakar et Bamako plus de 3 millions chacune) avec une augmentation exponentielle des véhicules usagés venant de l'Europe, et ne répondant plus tout à fait aux normes antipollution exigées, sont concernées par le problème environnemental. Par ailleurs, à titre d'exemple on peut aussi évoquer les événements de 2006 en Côte d'Ivoire sur les déchets toxiques pour étayer l'éthique environnementale en Afrique de l'Ouest. En effet, en août 2006 même année, une partie de la population d'Abidjan fut victime de malaise ; les premières émanations de gaz toxiques envahissaient la ville, de très fortes odeurs nauséabondes, suffocantes révélaient la présence de déchets toxiques provenant du navire russe « Probo Koala ». Certaines conséquences environnementales sont encore redoutées : la contamination de la nappe phréatique et de la chaîne alimentaire, avec les répercussions à plus ou moins long terme sur la santé. Les malades des voies respiratoires deviennent de plus en plus nombreux en Afrique de l'Ouest. Les coûts en matière de santé publique sont exorbitants et difficiles à supporter pour ces pays pauvres qui doivent faire face à beaucoup d'autres dépenses pour une gestion efficace de leurs ressources humaines, notamment en matière d'éducation et de formation.

Une compréhension et une analyse exhaustives des problèmes environnementaux en Afrique de l'Ouest, et aussi des coûts à supporter, constituent tout aussi une exigence majeure en vue de mieux redéfinir les politiques de développement. La question des changements climatiques est aussi à prendre en compte dans les politiques de développement économique des pays africains, déjà fragilisés par les effets de la crise. En fait, le réchauffement planétaire qui est entrain de s'amplifier et de perturber les écosystèmes complique la tâche de pays déjà confrontés à la résolution des problèmes de pauvreté. Il apparaît aussi et surtout utile d'adopter des mesures visant à freiner la pollution, l'épuisement des ressources naturelles, l'effet de serre, le changement climatique, la déforestation, le recul de la biodiversité de sorte à sauvegarder les équilibres environnementaux.

Le rapport sur l'état de l'environnement en Afrique de l'Ouest, le premier du genre, fournit une analyse intégrée de l'environnement dans la sous-région ouest-africaine. Il établit une évaluation détaillée de l'état actuel de l'environnement dans la sous-région, en mettant en relief les pressions qui s'exercent sur les différentes composantes de l'environnement, l'impact que ces pressions peuvent avoir sur l'environnement et l'être humain.

En Afrique, les contraintes environnementales apparaissent comme un frein à la croissance. Les conventions de Bamako et d'Abidjan seraient des étapes importantes dans la construction d'un droit africain de l'environnement.

La Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, ou plus simplement Convention de Bamako, est adoptée en 1991 et est entrée en vigueur en 1998. Cette convention internationale s'inspire de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et la complète pour s'adapter aux pays en développement de l'Afrique. Elle interdit l'exportation vers l'Afrique des déchets dangereux, y compris les déchets radioactifs, et ce même dans une optique de recyclage. Elle soumet en outre le transit transfrontalier africain de déchets dangereux à des procédures d'informations⁶ et de contrôles similaires à celles de la convention de Bâle. L'objectif de la convention de Bamako est de protéger la santé des populations et l'environnement des pays africains vis-à-vis du transit, du dépôt et de la manipulation de déchets dangereux en provenance d'autres pays. La convention vise aussi à améliorer et à assurer la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux, ainsi que la coopération des états africains impliqués.

La Convention d'Abidjan pour la Coopération en matière de Protection et de Développement du Milieu Marin et Côtier de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est née de la nécessité d'adopter une approche régionale pour la prévention, la réduction et la lutte contre la pollution du milieu marin, des eaux côtières et des eaux fluviales connexes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La Convention d'Abidjan est un accord cadre juridique régional qui fournit des actions de coopération nationale et régionale sur la protection et la mise en valeur des zones marines et côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (y compris actuellement l'Afrique du Sud). Elle fait également provision pour la collaboration scientifique et technologique (y compris l'échange d'informations et d'expertises) pour l'identification et la gestion des questions environnementales (ex. dans la lutte contre la pollution en cas d'urgence). Les objectifs globaux consistent à :

- renforcer les capacités nationales en vue d'évaluer les valeurs et les menaces aux ressources marines vivantes et leur rôle écologique dans les océans ;
- renforcer les mécanismes de coordination régionaux et la formulation d'un cadre d'action régional efficace.

Les objectifs à court et long terme consistent à :

- élaborer des mécanismes capables d'influencer les projets et programmes de développement importants pour donner plus de considération à la diversité biologique ;

⁶ Les régimes de Transit et le Nouveau Système de Transit Informatisé, <<http://www.douane.gouv.fr/page.asp?id=345#1>>; et Charles W. Schmidt, « Unfair Trade e-Waste in Africa », <<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1440802/>>

- soutenir le développement et la promotion des technologies saines, surtout en ce qui concerne les activités humaines dans l'environnement marin telles que les prises des espèces halieutiques non ciblées, en vue de minimiser les impacts sur la perte ou la réduction de la diversité biologique ;
- développer des études économiques qui permettront l'évaluation des avantages sociaux de la conservation de la diversité biologique. Cette évaluation pourrait se réaliser grâce au système des pratiques de comptabilité des ressources environnementales ou comptabilité verte ;
- promouvoir et améliorer la capacité des pays, grâce aux cadres institutionnels existants, en vue de faciliter la collaboration quant à l'étude, à la conservation et à la gestion des ressources marines vivantes, en appui à la mise en œuvre de plusieurs instruments juridiques (CBD, UNCLOS, etc) et les diverses dispositions de l'Agenda 21 ;
- renforcer les capacités nationales en vue de coordonner, de soutenir et d'articuler l'assistance accordée aux pays pour évaluer les valeurs et les menaces aux ressources marines vivantes et leur rôle écologique dans les océans ;
- renforcer les mécanismes de coordination régionale, promouvoir au niveau national les programmes coordonnés et mettre en place un cadre d'action régional efficace ;
- aborder les problèmes auxquels se trouvent confrontés les bassins fluviaux et l'environnement marin et côtier grâce à la gestion intégrée des bassins hydrographiques, avec l'accent mis sur le contrôle de la pollution des sources terrestres en faisant la promotion de la gestion côtière intégrée ;
- faciliter la protection des habitats côtiers essentiels et des ressources aquatiques vivantes et promouvoir les zones marines protégées ;
- appuyer l'intégrité du milieu et des ressources océaniques grâce à des programmes de surveillance et d'évaluation.

Constituant une discipline juridique nouvelle en Afrique de l'Ouest, le droit de l'environnement a pour objectif majeur de contribuer à la meilleure protection possible de l'environnement notamment à travers des mesures de régulation des activités humaines susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement ou des techniques de gestion rationnelle des ressources naturelles.

L'état des lieux de l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique de l'Ouest révèle néanmoins un paradoxe : au foisonnement des règles relatives à la protection de l'environnement s'opposent une inefficacité des mécanismes de mise en œuvre.

Certes, il y a une volonté des décideurs en Afrique de l'Ouest d'intégrer les questions environnementales dans les politiques de développement. Les conventions de Bamako et d'Abidjan suffisent pour corroborer cette prise de conscience et la volonté d'aller vers

un développement durable. Cependant, les coûts afférents à cette question brûlante sont élevés et difficiles à supporter par des pays déjà fragilisés par de nombreux problèmes, si bien que le problème environnemental ne s'impose en réalité pas comme une priorité. L'important surcoût financier pour limiter le désastre écologique en Afrique est estimé entre 5 et 10% du PIB du continent. Les mécanismes de fonds carbone qui pourraient potentiellement dégager chaque année des milliards de dollars d'investissements dans les pays en développement, ignorent pour l'heure l'Afrique. De surcroît, seule une part dérisoire de l'aide et des prêts au développement (moins de 1%) est spécifiquement consacrée à l'adaptation aux changements climatiques, alors que le montant nécessaire serait dix fois plus importants.

A la fin de cette section, on est en droit d'évoquer en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, une situation ambiguë du mécanisme économique général où l'on débouche sur un bilan quelque peu controversé. Tantôt, il y a des avancées notoires, ou en tout cas des tendances positives qui donnent de l'espoir. Tantôt, des chocs mal maîtrisés viennent compromettre les efforts et compliquer la marche vers le bonheur. Dans cet ordre d'idée, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les différents pays de la sous-région font preuve de réelles performances économiques, préalables nécessaires à une voie de sortie de crise d'une part, et d'autre part sont confrontés à des facteurs de blocage tantôt endogènes, tantôt exogènes.

La question qui se pose à ce niveau est celle de savoir si les performances économiques observées autorisent à proprement parler un développement social, une croissance pro pauvres, c'est-à-dire une réduction significative de la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire (OMD). En termes clairs, il s'agit de voir si d'ici 2015, dans cinq ans, l'Afrique de l'Ouest peut constituer un espace économique émergent, ou au moins si les conditions seront réunies pour permettre un démarrage vers le progrès.

Chapitre 4: Perspectives économiques et sociales pour 2011 en Afrique de l'Ouest

Le présent chapitre vise à utiliser le bilan des performances économiques évoquées plus haut, et à s'interroger sur les perspectives d'avenir de la sous-région. Les grandes tendances sont en général fournies par le Fonds Monétaire International (FMI) et Perspectives Economiques en Afrique (PEA) dont nous utiliserons les données.

4.1 Les perspectives

Les Perspectives Economiques en Afrique (PEA) estiment que la crise économique mondiale a porté un coup d'arrêt brutal à un épisode de développement relativement soutenu en Afrique: la croissance a été laminée, passant d'un taux moyen d'environ 6% en 2006-2008 à 2,5% en 2009. Selon PEA, les économies africaines devraient se ressaisir progressivement en matière de croissance. Le taux moyen a été de 4,5% en 2010 et sera de 5,2% en 2011⁷, malgré que la récession laissera sa marque.

D'après les projections du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (Rapport sur les perspectives économiques régionales, 14^{ème} édition ; 26/04/2010), la production a dû augmenter de plus de 4,5 % en 2010, contre 2 % en 2009. Mieux, « Les perspectives pour 2011 et au-delà sont prometteuses », indique le rapport. Ainsi, il ressort des projections que la croissance s'accélénera pour atteindre plus de 5,5 % en 2011, à condition bien sûr que la reprise de l'économie mondiale ne s'interrompe pas ; l'autre condition est liée, au plan intérieur, à la stabilité politique et un bon équilibre des systèmes financiers. Les pays producteurs africains de pétrole comme le Nigeria sont susceptibles de réaliser des taux de croissance de 10 %. Après la sortie de crise, le continent renoue avec des meilleurs taux de croissance. Pour les pays exportateurs des ressources naturelles (or, phosphate, uranium, bauxite, manganèse), leur croissance dépendra de la croissance mondiale. Pour certains pays, la croissance dépendra des facteurs internes. Selon Samir Jahjah, représentant résident principal du FMI en RDC, aucun pays africain n'aura de croissance négative ; la croissance sera présente pour tous. Toutefois, il ressort du tableau brossé que la crise économique de 2009 a fait des ravages. Entre autres, la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été retardée par la crise, en raison de la baisse des revenus et de la hausse du chômage. Il a été noté aussi la détérioration de certains indicateurs macroéconomiques.

Le FMI souligne « la bonne santé relative » dont jouissaient les économies de la région, ainsi que leur faible intégration à l'économie mondiale comme étant des facteurs ayant permis à l'Afrique sub-saharienne de bien résister à la crise. Une analyse des résultats

⁷ En raison des différentes crises et de manière inattendue l'Afrique devrait atteindre seulement un PIB de 2,8% en 2011 (Tunisie, Egypte, Libye et Côte d'Ivoire), (UNECA, Perspectives 2012).

budgetaires de 2009 montre que 20 sur les 29 pays à faible revenu de la région ont augmenté les dépenses de santé et d'éducation, tandis que, « globalement, les dépenses publiques d'investissements se sont maintenues. Toutefois, souligne le rapport, « bien que la croissance économique n'ait que modérément fléchi, le ralentissement a infligé des dommages durables à la région ». Partant du constat que « plus d'un tiers des pays de la région restent à l'écart des marchés des capitaux internationaux, restant tributaires des sources officielles de financement extérieur », les auteurs du rapport recommandent à ces pays de mener des réformes nécessaires « pour libérer le potentiel productif de l'économie (promotion du commerce et développement du secteur financier, mesures d'accompagnement de l'épargne intérieur, amélioration de la gouvernance et renforcement des institutions) pour attirer durablement les capitaux ». Désormais, insistent-ils, « dans la plupart des pays de la sous-région, la politique économique doit privilégier les objectifs de développement à moyen terme sans perdre de vue l'impératif de stabilité macroéconomique ». Cela suppose, au plan de la politique budgétaire, davantage d'accent « sur des objectifs plus traditionnels consistant notamment à renforcer les systèmes de santé et d'éducation ainsi qu'à remédier à l'insuffisance des infrastructures ». Mais pour ceux dont les déficits budgétaires sont devenus intenable à moyen terme, ils « devraient se reconstituer une marge de manœuvre ». Enfin, pour les pays dont la production est encore nettement en deçà du potentiel, ils doivent « recourir à la politique budgétaire pour soutenir la demande à court terme ».

Le rapport montre que la croissance de l'Afrique sub-saharienne sera largement tributaire du maintien des flux de financement aux niveaux élevés enregistrés récemment. Si au contraire, l'aversion au risque devait l'emporter de façon durable ou, par exemple, l'assainissement budgétaire en Europe devait entraîner une diminution sensible des concours des bailleurs de fonds, il est presque certain que l'accélération attendue de la croissance du PIB s'en trouveraient freinée, souligne le rapport du FMI. En raison de ces incertitudes, cette institution recommande des politiques à mener pour soutenir la reprise. Par exemple, il est impérieux de centrer la politique budgétaire non plus sur les politiques de stabilisation à court terme de la production, mais plutôt sur les considérations financières à moyen terme et la viabilité de la dette. Le rapport montre la capacité du continent à faire face à l'adversité durant ces deux années de crise.

4.1 Les risques

Le principal risque qui pèse sur les perspectives d'évolution pour la région est un essoufflement de la reprise mondiale. Mais les risques ne sont pas les mêmes pour tous les pays. Pour les pays exportateurs de pétrole, les conséquences d'un ralentissement mondial se feraient principalement sentir par le biais de ses effets sur les cours du pétrole (cas du Nigeria et de la Côte d'Ivoire). Pour les autres pays à faible revenu, en revanche, les risques se situent au niveau de leurs exportations vers l'Europe — qui représentent environ un tiers de l'ensemble de leurs exportations et sont près de quatre fois plus

importantes que celles vers les États-Unis. En dehors de ces liens commerciaux, la faiblesse persistante des pays avancés et les mesures qu'ils ont prises pour réduire les déficits budgétaires risquent d'affecter les pays d'Afrique de l'Ouest, en réduisant les apports d'aide et les flux financiers privés en direction de la sous-région. Les envois de fonds des travailleurs émigrés sont une source importante d'apports en provenance de l'étranger. Ils représentent, par exemple, près de 10 % du PIB au Sénégal, et sont supérieurs à l'aide publique internationale pour ce qui du Mali. Ils risquent d'être affectés par un affaiblissement des conditions économiques dans les pays qui emploient des travailleurs migrants originaires de ces pays.

Parlant des conséquences de la crise économique mondiale en Afrique, Samir Jahjah s'est réjoui du fait qu'elle n'a pas réduit les dépenses dans les secteurs prioritaires (santé, éducation, investissements). La composition de la dépense est restée axée sur le soutien à la croissance et la réduction de la pauvreté. Toutefois, les dépenses ont résisté à la crise, mais les recettes ont baissé. En conséquence, il y a eu un creusement des déficits publics. Au fait, ces déficits doivent restés élevés en 2011. Les réserves internationales de change ont baissé pendant la crise. Il est apparu la nécessité d'avoir un niveau élevé des réserves internationales pour mieux faire face aux chocs. Les Etats qui ont résisté le mieux à la crise sont ceux ayant un niveau élevé des réserves internationales.

Samir Jahjah a souligné que le FMI était là pour répondre à la crise, mettant à la disposition de l'Afrique des ressources concessionnelles. Dans ce cadre, entre autres, la RDC a reçu 200 millions de dollars US en mars 2009 au titre de facilité aux chocs exogènes. Il devait en résulter une reprise assez rapide tirée par la consommation et l'investissement privés. Au sortir de la crise, dira Samir Jahjah, la priorité doit être l'accumulation des réserves de change et la réduction des déficits publics.

Cependant, il existe des risques sur la croissance en Afrique, notamment le resserrement budgétaire dans les pays avancés qui va affecter l'aide au développement. Les pays africains sont appelés à chercher d'autres sources de financement du développement. La faiblesse de la croissance dans ces pays avancés est aussi un risque, même si la croissance sera forte dans les pays émergents. Car 50 % des échanges de l'Afrique ont lieu avec les pays avancés qui auront une faible croissance. Les exportations africaines vers les pays avancés vont baisser. L'Afrique va aussi souffrir de la baisse des transferts des migrants vivant dans les pays avancés soumis au resserrement budgétaire.

Toutefois, les investissements privés étrangers vont rester stables selon le FMI. Les flux des capitaux vers l'Afrique seront plus élevés en 2011 qu'en 2010. En raison de la stabilité politique en Afrique, le FMI est optimiste car la stabilité est un facteur de croissance économique. 17 pays sur 44 prévoient des élections en 2011. Mais, les élections de 2011 sont une source de stabilité certes, mais aussi des dépenses. Elles sont un facteur à hauts risques sur le plan régional.

PARTIE II

Évaluation de la mise en œuvre des OMD: Progrès et faiblesses

Vue d'ensemble

Les OMD constituent le cadre de référence et de mise en cohérence des politiques et stratégies sectorielles pour une réduction significative de la pauvreté. Ils définissent les axes stratégiques et les cibles à atteindre à l'horizon 2015. Ils expriment la volonté des décideurs politiques à l'échelle mondiale, d'engager une action de développement plus intense, plus organisée, plus consensuelle et plus efficace qui soit capable de réduire la pauvreté de façon durable. L'objectif général est de réduire l'incidence de la pauvreté d'ici à 2015.

Chaque pays de l'espace CEDEAO s'est attelé à la mise en œuvre des OMD, même si les moyens déployés et les résultats obtenus diffèrent d'un pays à l'autre pour des raisons diverses. Les moyens (matériels, financiers, humains) diffèrent, les uns ont connu une paix relative avant et pendant la mise en œuvre des OMD, tandis que les autres comme le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau ou la Côte d'Ivoire ont connus des conflits armés. Certains pays ont entrepris des innovations institutionnelles en vue de stimuler la croissance et d'atteindre les OMD. Ces initiatives comportent notamment l'adoption de la planification fondée sur les OMD, le renforcement de la coordination et de l'harmonisation des politiques nationales ainsi que la mise en œuvre de nouvelles politiques sectorielles prônant l'extension de la protection sociale.

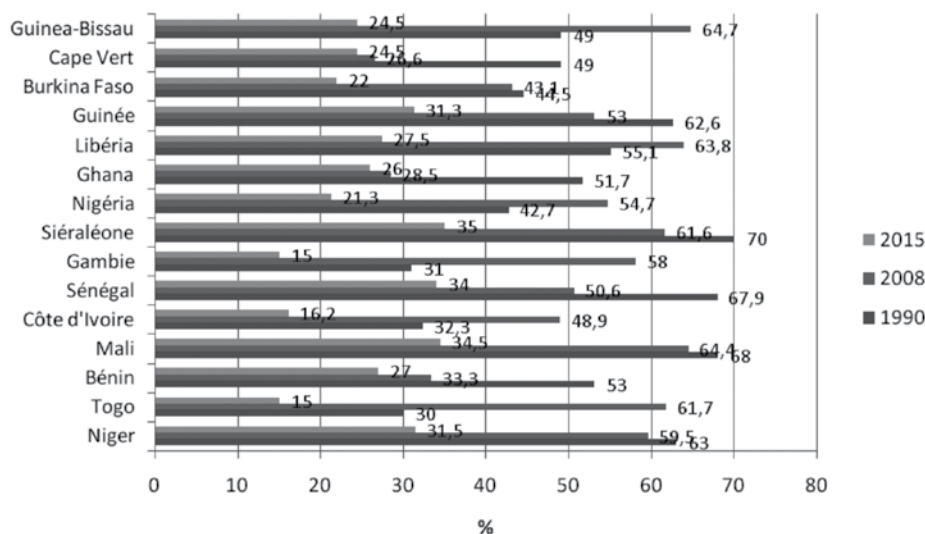
Les chapitres qui suivent décrivent les avancées et les faiblesses dans la mise en œuvre des huit objectifs des OMD à travers les pays membres de la CEDEAO, et proposent quelques mesures susceptibles de contribuer à corriger les défaillances. Pour des raisons d'indisponibilité des statistiques harmonisées dans les rapports présentés par les pays et qui ont servi de sources principales de données de la présente analyse, les indicateurs figurant dans les graphiques relèvent parfois des années différentes. Toutefois, à partir des données de l'annexe 1, des efforts de comparaisons entre pays ont été faits au cas où les statistiques le permettent.

Chapitre 5: OMD1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

5.1 Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Sur les 15 pays d'Afrique de l'Ouest, neuf ont fait des progrès en matière de réduction de la pauvreté sur la période 1990-2008. Quatre (Cap Vert, Bénin, Sénégal et Ghana) d'entre eux sont parvenus à faire reculer la pauvreté d'une manière significative de l'ordre de 17 à 22 points de pourcentage (graphique 11). Par contre, dans six pays (Guinée Bissau, Libéria, Nigéria, Gambie, Côte d'Ivoire et Togo) la proportion de personnes vivant dans un état de pauvreté a augmenté pendant la même période. La situation la plus inquiétante est observée au Togo qui enregistre plus de 30 points de pourcentage d'augmentation d'incidence de la pauvreté entre 1990 et 2008. A l'exception du Cap Vert, du Ghana et dans une moindre mesure du Bénin, qui en 2008 se trouvent respectivement à 2,1 ; 2,5 et 6,3 points de pourcentage des cibles fixées pour 2015, sur la base des tendances actuelles, la plupart des autres pays de cette partie d'Afrique n'atteindront pas cet objectif.

Graphique 11: Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990, 2008 et la cible fixée pour 2015



Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

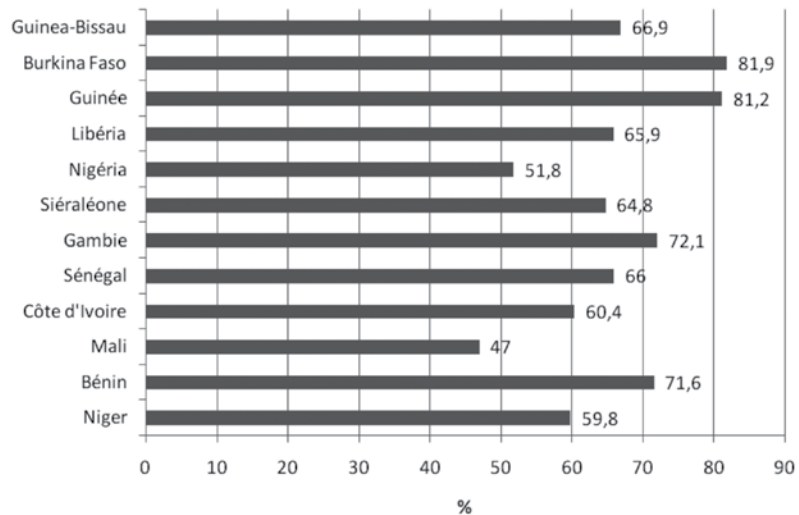
NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

5.2 Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

L'état de pauvreté persistante malgré tous les efforts déployés en Afrique de l'Ouest a eu pour conséquence une détérioration du marché de travail dans de nombreux pays. En effet, à l'exception du Burkina Faso, de la Guinée, du Bénin et de la Gambie, le ratio emploi/population ne dépasse guère les 70% (graphique 12). Par ailleurs, ces niveaux de ratios atteints dans ces pays cachent une certaine réalité. En effet, un nombre important de ces travailleurs sont des pauvres obligés de travailler pour survivre indépendamment de la qualité du travail. Cela est d'autant bien justifié dans la mesure où les pays développés affichent des ratios plus faibles que ces pays (PNUD 2010).

En effet, en Afrique de l'Ouest le chômage est un phénomène diversifié selon les pays et plus prononcé dans les zones urbaines. Il touche très fortement les jeunes des deux sexes. Il est alimenté sans cesse par les excédents d'offre de main-d'œuvre dus à la croissance démographique (la population de l'Afrique de l'Ouest est parmi celles qui augmentent le plus rapidement au monde avec un taux d'accroissement d'environ 2,5% par an), et aussi par l'exode rural récent. En cumulant chômage et sous-emploi au sens large, ce qui représente les réalités locales effectives, les personnes sans emploi ou gagnant moins que le SMIG représentent près de 80% des actifs dans la sous-région.

Graphique 12: Ratio emplois/population dans les pays d'Afrique de l'Ouest en 2008

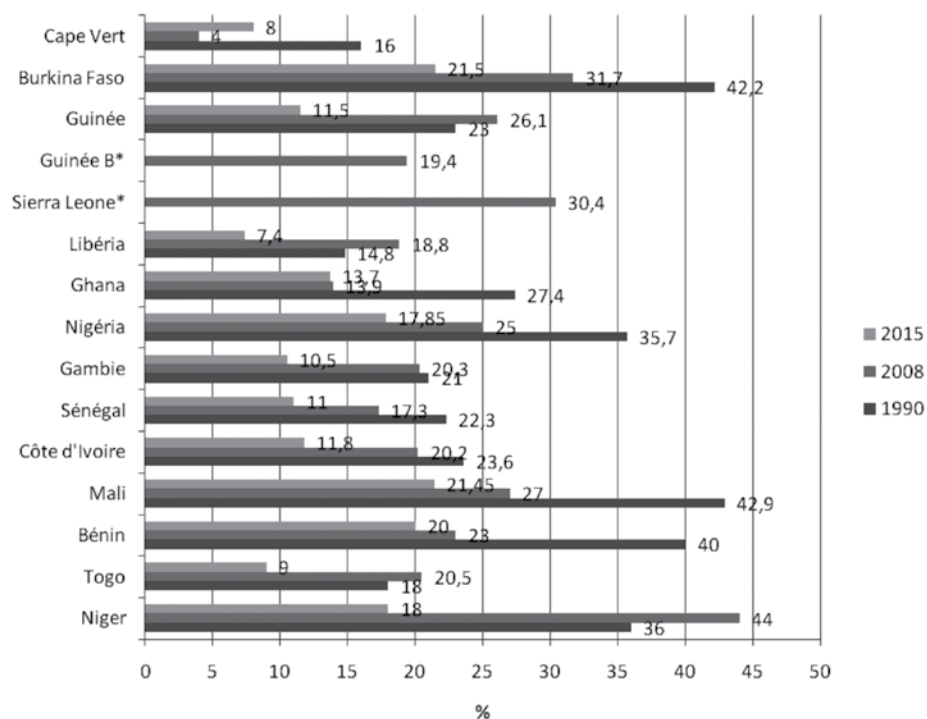


Source : UNSD_MDG_2010 : NB: Pas de données pour Togo, Ghana et Cap vert

5.3 Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Cinq pays ont enregistré des progrès notables en matière de réduction de la malnutrition des enfants de moins de cinq ans (Graphique 13). Parmi ceux-ci, pratiquement trois (Cap Vert, Bénin et Ghana) ont déjà atteint la cible fixée pour 2015. Par contre pour quatre pays (Niger, Guinée Conakry, Togo et Libéria) la proportion des enfants présentant cette forme de malnutrition a augmenté sur la période 1990-2008. Néanmoins, si les tendances actuelles observées se maintiennent, la plupart de ces pays parviendront à atteindre la cible fixée pour 2015 et l'Afrique de l'Ouest devrait globalement réussir à réduire de moitié la proportion des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale.

Graphique 13: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990, 2008 et la cible fixée pour 2015



Source : Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010 Country Data

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Bien que quelques éléments concrets indiquent un recul marginal de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, beaucoup reste à faire pour atteindre les cibles de 2015. D'une

manière générale, les conditions de vie se sont améliorées et les populations ont accès à des aliments, des logements, des moyens de communication et des systèmes de santé de meilleure qualité. En effet, une tendance positive se dessine en termes de taux de croissance de la productivité du travail grâce, pour certains pays, à l'accroissement des investissements. Le Libéria et la Sierra Leone enregistrent des progrès sur le plan de l'augmentation de la productivité du travail. Des efforts sont également réalisés sur le front de l'investissement pour relever le niveau de la production des cultures vivrières. Certes, les déficits céréaliers ne sont pas totalement maîtrisés, mais on peut observer une réduction significative de la faim dans bien de pays. Comme indiqué dans le rapport, le Ghana a déjà atteint la cible relative à la proportion de la population souffrant de la faim, et le reste de l'Afrique de l'Ouest est sur la bonne voie. Ce succès est dû à la bonne gouvernance, à des politiques macroéconomiques rationnelles et à des investissements accrus dans l'agriculture. Toutefois, l'incidence de la faim a augmenté en particulier dans les pays sortant d'un conflit tels que la Guinée-Bissau, le Libéria et la Sierra Leone. En outre, l'éradication de la faim est un défi plus ardu pour les pays sahéliens. Ceci étant, le manque de données suffisantes demeure un obstacle majeur à une évaluation adéquate des progrès accomplis par chacun de ces pays. Les avancées réalisées par le Ghana et le Nigéria pour réduire de moitié le nombre d'enfants souffrant de malnutrition ont permis d'améliorer les perspectives de la sous-région et, par voie de conséquence, l'Afrique de l'Ouest a progressé sur cet indicateur et pourrait atteindre la cible en 2015, et cela malgré les difficultés auxquelles sont confrontés le Libéria, la Sierra Leone et la Gambie, pays où le nombre d'enfants souffrant de malnutrition a augmenté. Des programmes ciblés et innovants tels que le gain de la réduction de dette au Nigéria, l'amélioration des moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté, l'octroi de capitaux et le subventionnement des engrais au profit des agriculteurs (tous des programmes mis en œuvre au Ghana) ont contribué à accélérer ce progrès.

Chapitre 6 : OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

6.1 Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

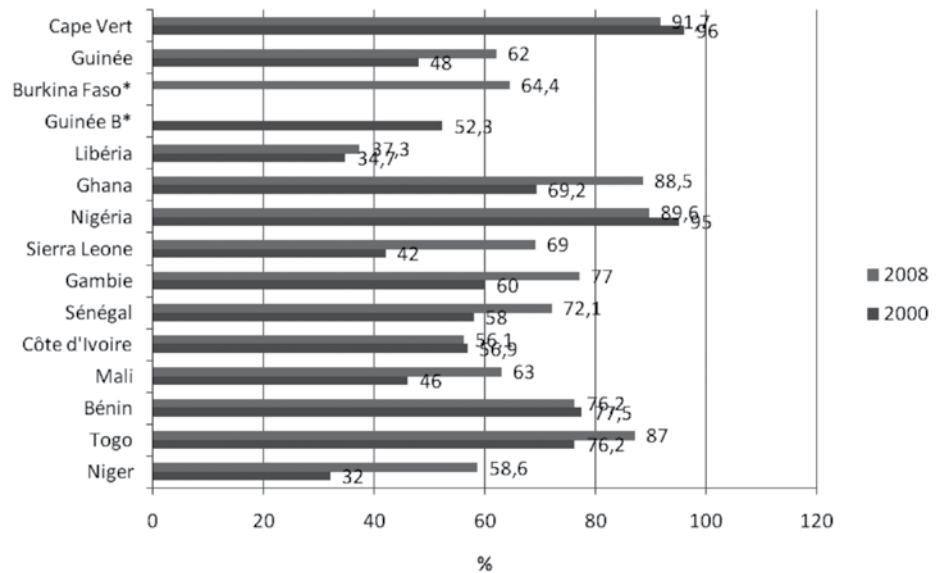
La région d'Afrique de l'Ouest a enregistré durant ces dernières années des progrès importants en matière d'éducation primaire. En effet, le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté dans neuf pays entre 2000 et 2008. Les augmentations les plus significatives sont enregistrées au Niger et en Sierra Leone avec +27 points de pourcentage en huit ans soit une progression de plus de 3 points par an. Cependant malgré ces performances, ces deux pays restent en bas de l'échelle par rapport à des pays comme le Nigéria et le Cap Vert qui bien qu'ayant légèrement reculé sur la même période ont atteint en 2008 des niveaux de scolarisation exceptionnels de l'ordre de 89,6% et 91,7% respectivement.

Par contre au niveau de quatre pays (Cap Vert, Nigéria, Côte d'Ivoire et Bénin) on note un recul de cet indicateur sur la même période (graphique 14). Cela ne doit cependant pas susciter beaucoup d'inquiétudes du fait que la plupart de ces pays était à des taux relativement élevés depuis 2000. Si les tendances actuelles continuent, il est probable qu'à l'exception du Libéria, les pays d'Afrique de l'Ouest parviennent à atteindre cet objectif d'ici 2015.

Cette performance des pays en matière d'éducation primaire universelle n'a pas été suivie d'une éducation de bonne qualité comme en témoignent les niveaux des proportions des élèves qui terminent l'école primaire (graphique 15). En effet, en dehors de cinq pays (Ghana, Gambie, Nigéria, Togo et Bénin), la proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires et qui terminent l'école primaire reste sous la barre des 60%.

Cette contre-performance en matière de qualité des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest est également illustrée par les faibles taux d'alphabétisation des jeunes adultes (graphique 16). En effet, seules le Nigéria et le Cap Vert enregistrent des taux supérieurs à 80%. Cette situation reste beaucoup plus inquiétante pour des pays comme le Ghana qui enregistre un taux net de scolarisation de 88,5% en 2008 dont plus de 86% achèvent l'école primaire mais qui jusqu'en 2005 compte encore 79% de jeunes adultes analphabètes qui ne savent donc ni lire ni écrire.

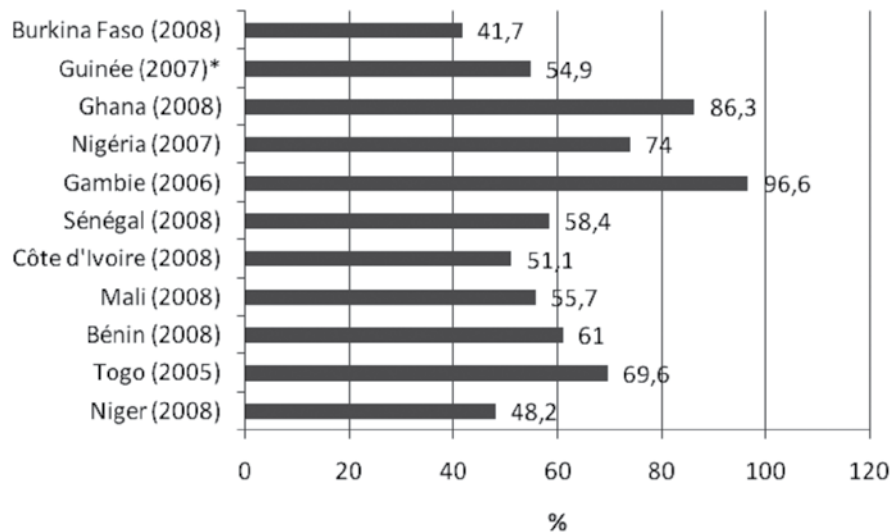
Graphique 14: Taux net de scolarisation dans le primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 2000 et 2008



Sources: Rapports nationaux de suivi des OMD et *UNSD_MDG_2010 Country Data:

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

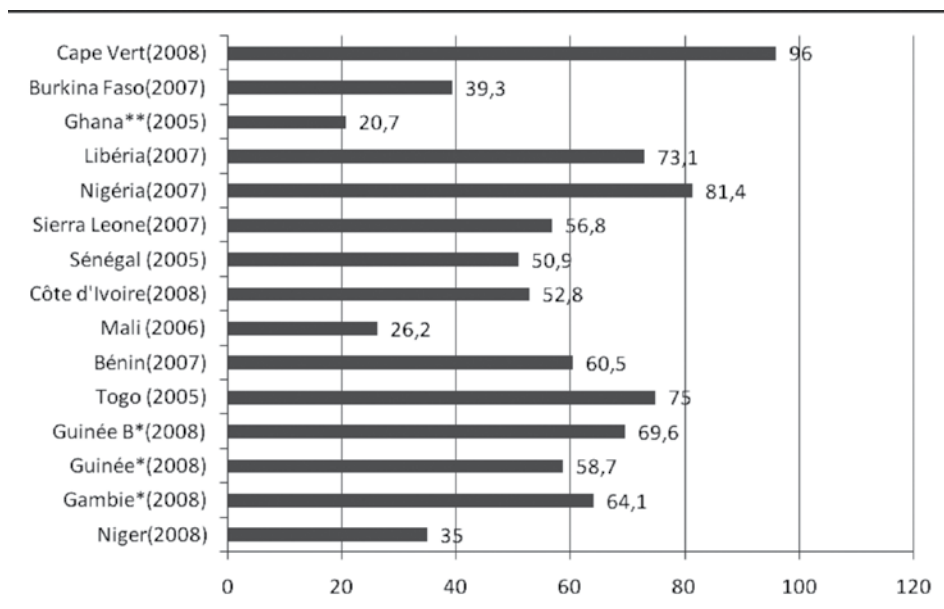
Graphique 15: Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest



Source: Rapports nationaux de suivi des OMD et *UNSD_MDG_2010 Country Data:

NB: Pas de données récentes pour Sierra Leone, Libéria, Cap vert, Guinée Bissau.

Graphique 16: Taux d’alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes, dans les pays d’Afrique de l’Ouest



Source: Rapports nationaux de suivi des OMD, * UNSD_MDG_2010 Estimated et **UNSD_MDG_2010 Country Data

Globalement, l’analyse montre que le taux de scolarisation net au primaire et le taux d’alphabétisation continuent de progresser dans les pays ouest-africains. L’aide internationale a été cruciale dans l’augmentation des dépenses consacrées à l’enseignement primaire. Toutefois, l’analyse montre que malgré cette augmentation de la scolarisation, le taux d’achèvement des études primaires reste très faible. Les enfants abandonnent les études avant leur terme en raison des problèmes associés au coût de l’éducation. Le Nigéria et la Gambie ont adopté des modèles d’enseignement primaire non traditionnels pour renforcer l’offre des services d’éducation au niveau du primaire. Le programme Riposte Burkinabé pour améliorer les chances des filles de réussir (« BRIGHT ») en est maintenant à sa deuxième phase et des résultats positifs sont attendus sur le moyen terme.

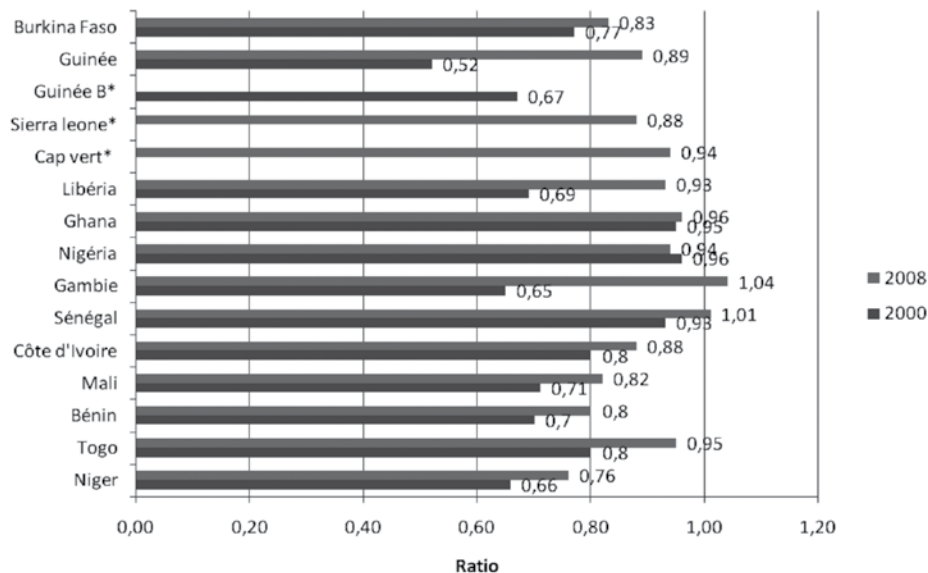
Chapitre 7: OMD3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

7.1 Cible 3A: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Tous les pays d'Afrique de l'Ouest à l'exception du Nigéria ont fait des progrès entre 2000 et 2008 en matière de scolarisation de la fille à l'école primaire (graphique 17). Deux d'entre eux (Sénégal et Gambie) ont déjà atteint l'objectif de 100 filles pour 100 garçons avant 2015 et en 2008 déjà tous les autres pays (sauf le Niger) ont des ratios au moins de l'ordre de 0,8. Ces résultats attestent que dans l'ensemble, si les tendances actuelles se maintiennent, la sous région ouest africaine devra atteindre la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire d'ici à 2015.

Au niveau du secondaire et du supérieur, les pays fournissent très peu d'informations cohérentes par rapport à cet indicateur. Néanmoins, selon les données disponibles, la même tendance s'observe au secondaire avec cependant moins de pays qui enregistrent des ratios très élevés. En effet, des pays comme le Ghana, le Togo, le Cap Vert et la Gambie avec des ratios au-delà des 94 filles pour 100 garçons, ont pratiquement atteint la cible de 2015 (graphique18). Les plus faibles ratios sont relevés au niveau des deux Guinées ; cependant pour la Guinée Bissau, les données les plus récentes sont de 2000.

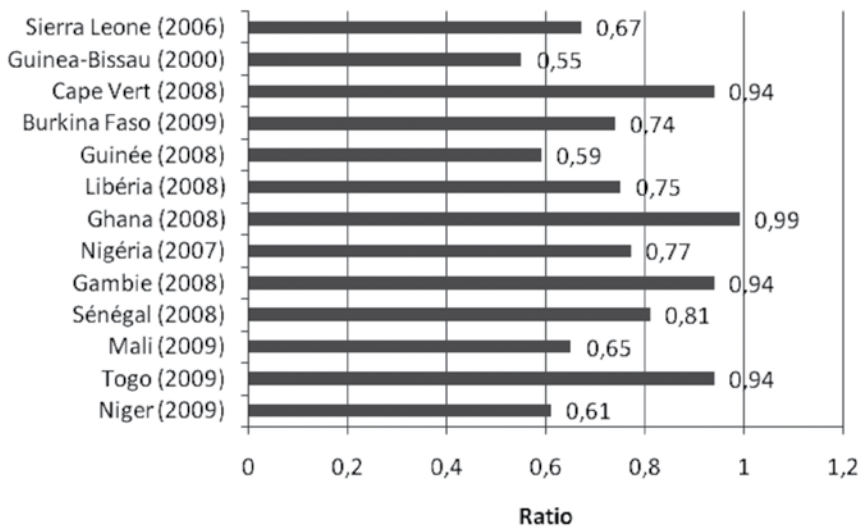
Graphique 17: Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, entre 2000 et 2008



Sources: Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010 Country Data:

NB: Pour certains pays les données de 2000 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Graphique 18: Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire, dans les pays d'Afrique de l'Ouest

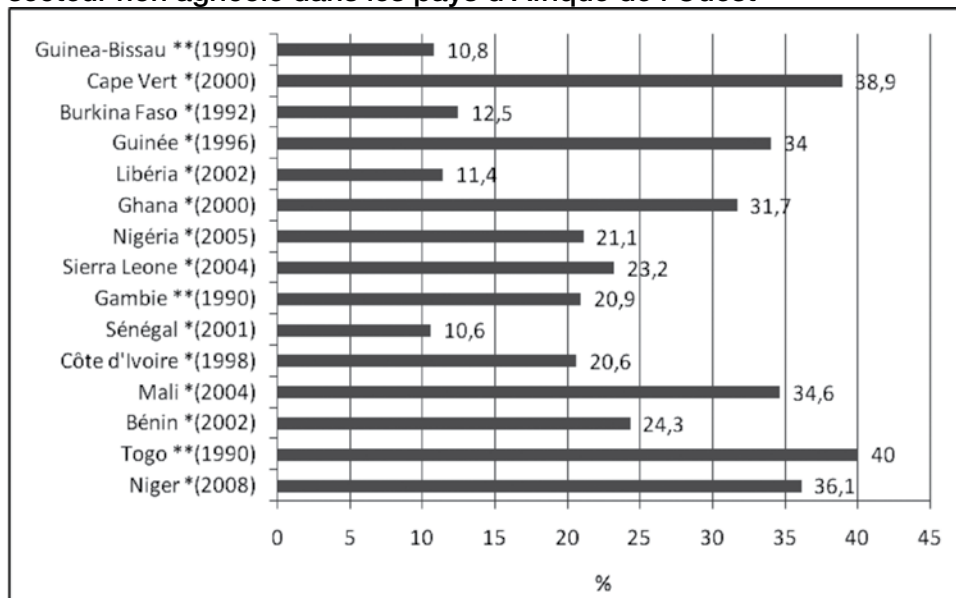


Source: UNSD_MDG_2010 Country Data NB: pas de données disponibles pour 2 pays

Concernant les autres aspects du genre par contre, les pays de la sous région affichent des résultats très modestes. En effet, sur le plan du travail, les écarts entre les hommes et les femmes restent très énormes en faveur des hommes. Selon les données disponibles jusqu'en 2008, dans neuf pays sur les 15, la proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole reste inférieure à 30% (graphique 19). Les pays qui enregistrent les taux les plus élevés sont le Togo et le Cap Vert avec respectivement 40% et 38,9%. Au niveau de quatre pays (Sénégal, Libéria, Burkina et Guinée Bissau), cette proportion reste très faible et tourne autour de 10%.

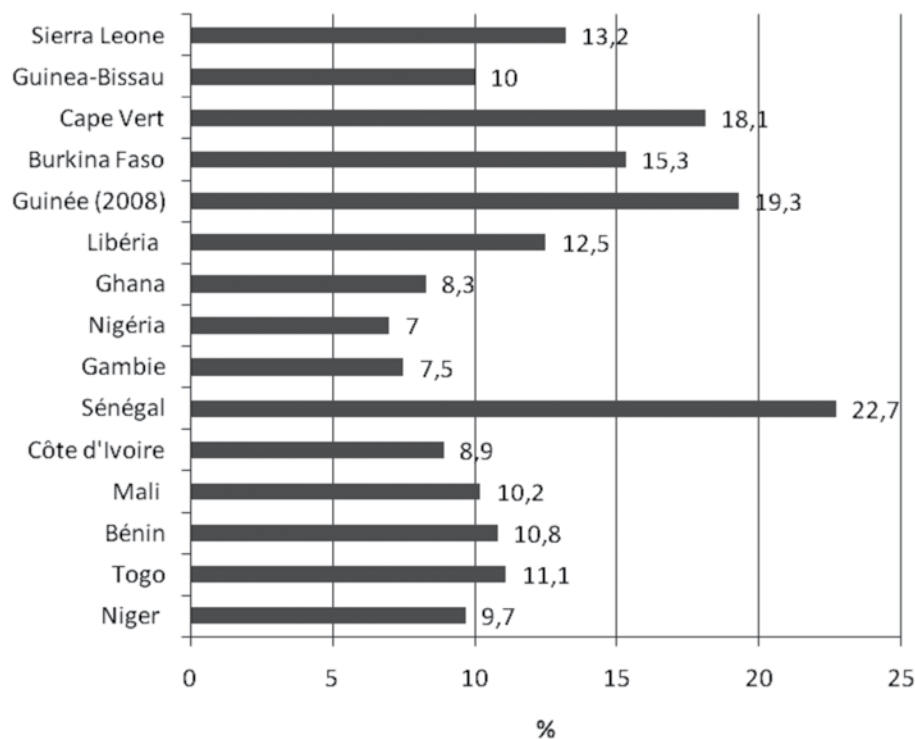
Sur le plan politique, le nombre de sièges occupés par les femmes au parlement reste inférieur à ¼ de ceux occupés par les hommes dans tous les pays (graphique 20). Seuls le Sénégal (22,7%), la Guinée (19,3%) et le Cap Vert (18,1%) enregistrent des proportions de l'ordre de 20 femmes sur 100 députés.

Graphique 19: Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole dans les pays d'Afrique de l'Ouest



Sources: * UNSD_MDG_2010 Country Data and **UNSD_MDG_2010 Estimated (estimation)

Graphique 20: Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national en 2010



Source: UNSD_MDG_2010 Country Data

Les États membres de la CEDEAO ont globalement progressé sur le terrain de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les données montrent que la plupart des pays devraient parvenir à la parité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire. Les pays comme la Gambie, la Guinée, le Mali et le Sénégal sont ceux qui ont le plus progressé sur ce plan. Malheureusement, la parité recule au secondaire et l'écart se creuse davantage dans l'enseignement supérieur. L'augmentation générale de la proportion des femmes élues dans les parlements nationaux en Afrique de l'Ouest constitue un autre indicateur du renforcement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. D'autres analystes continuent pourtant d'insister sur le fait que l'autonomisation et l'égalité ne devraient pas compromettre la qualité, et que ces responsables de sexe féminin devraient toutes autant contribuer efficacement à la formulation des politiques.

Chapitre 8: OMD 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

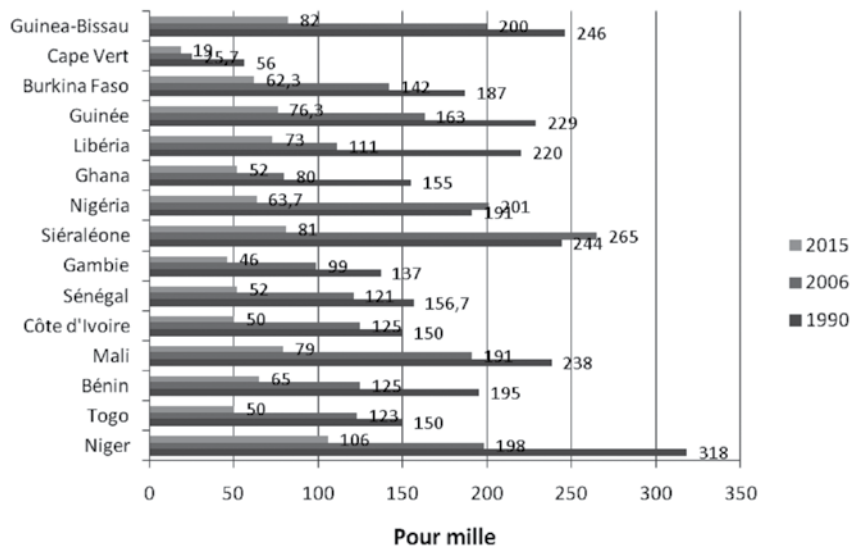
8.1 Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Sur la période 1990-2006, seules deux pays (Nigéria et Sierra Leone) n'ont pas enregistré de baisse du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (*graphique 21*). Parmi les 13 autres ayant enregistré des baisses du taux de mortalité, c'est surtout au Niger (-120 points) et au Libéria (-109 points) que ces baisses sont considérables. Cependant, malgré ces bonnes performances, compte tenu du niveau très élevé des indicateurs en 1990, ces deux pays sont encore aujourd'hui très loin de leur cible. En dehors du Cap Vert qui est à 6,7 points de la cible fixée pour 2015, tous les autres pays sont à plus de 20 points de pourcentage de leurs cibles. Cela signifie que globalement, l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2015 reste hors de porté pour la sous-région ouest africaine si la tendance actuelle se maintient.

Cette même tendance est également observée concernant la mortalité infantile, avec des recules variant de 9 points (Gambie) à 51 points (Guinée). Un seul pays (Nigéria) a vu se dégrader la situation des enfants avec une augmentation de 19 points sur la période 1990-2006. En matière d'atteinte de l'objectif, à l'exception du Cap Vert et du Ghana qui sont respectivement à 7,7 et 16 points de la cible fixée pour 2015, tous les autres pays restent à plus de 30 points du rendez-vous (*graphique 22*).

Concernant la vaccination des enfants d'un an contre la rougeole, seul le Togo (-4,6 points) n'a pas enregistré d'amélioration du taux sur la période 1990-2008 (*graphique 23*). Les plus fortes proportions d'enfants vaccinés actuellement sont observées au Burkina Faso (97,6%), au Cap Vert (96%) et en Gambie (91%). Les taux les plus bas sont observés en Sierra Leone (40%), au Niger (52%) et en Guinée Bissau (55%).

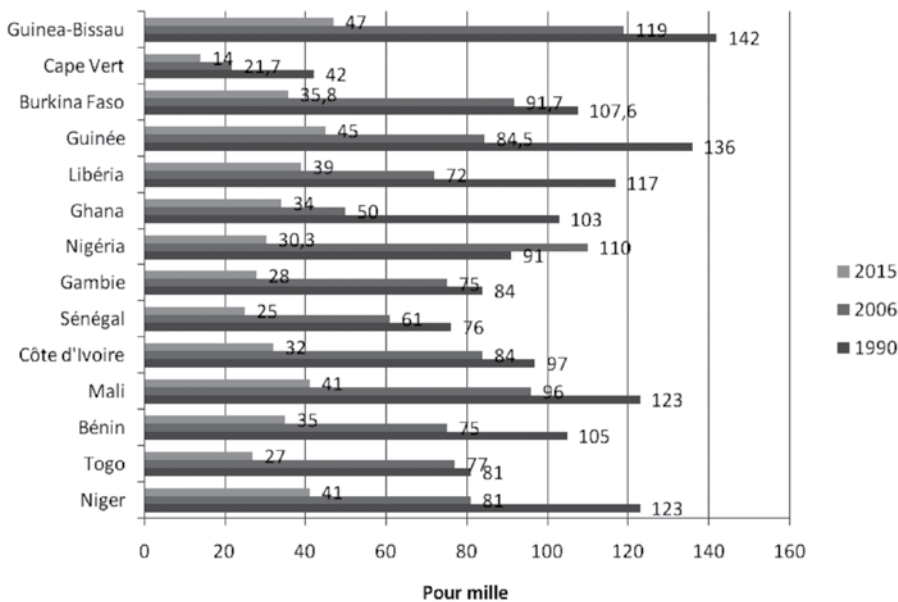
Graphique 21: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990, 2006 et la cible fixée pour 2015



Sources: Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2006 ont été obtenues à partir des estimations.

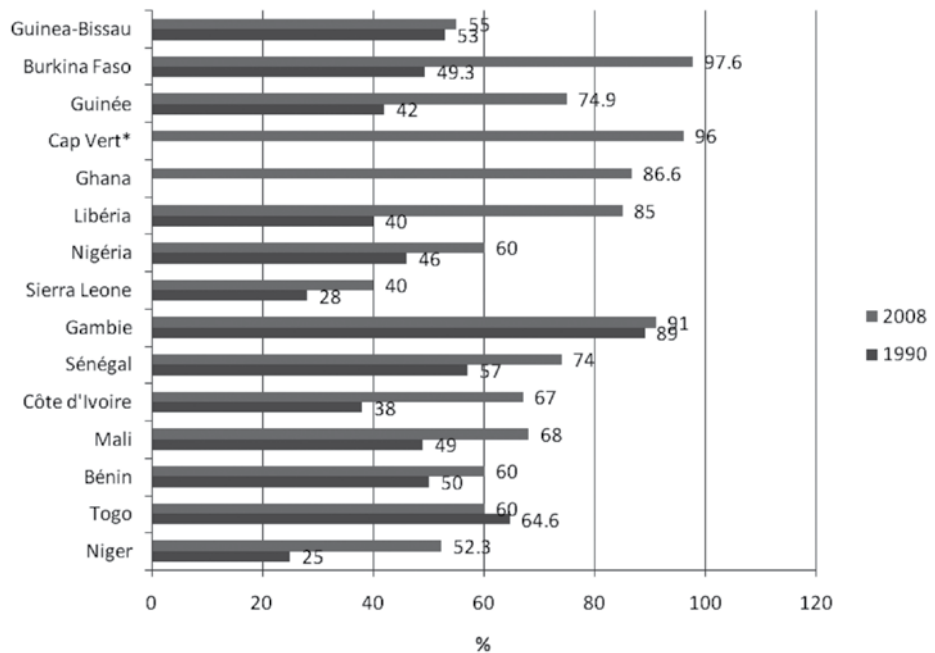
Graphique 22: Taux de mortalité infantile dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990, 2006 et la cible fixée pour 2015



Sources: Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Graphique 23: Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990 et 2008



Sources : Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010 Estimated (estimation)

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

La sous-région continue de réaliser des avancées, quoique très lentes, sur la réduction de la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Si la tendance actuelle persiste, les pays ouest africains n'atteindront probablement pas cet objectif d'ici 2015. Bien que des pays comme le Ghana aient accompli des progrès, l'accès aux services de santé pour des maladies évitables reste un problème majeur, notamment pour les populations rurales, d'où le taux de mortalité élevé.

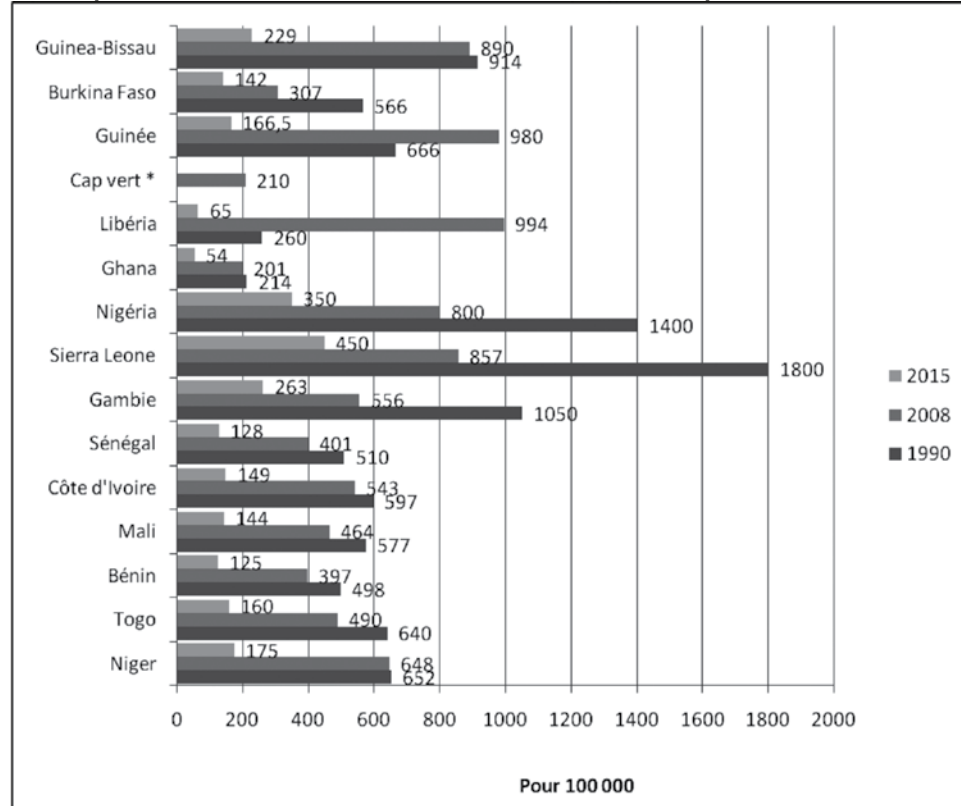
Chapitre 9 : OMD 5: Améliorer la santé maternelle

9.1 Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

La mortalité de la mère reste le domaine le plus préoccupant en Afrique de l'Ouest malgré les efforts remarquables notés au niveau de certains pays qui sont parvenus à faire baisser le taux de manière significative (graphique 24). En effet, autant certains pays ont avancé sur ce plan, autant la situation s'est dégradée d'avantage dans les autres pays. Pendant que des pays comme la Sierra Leone (-943 points) et le Nigéria (-600 points) sont parvenus à une réduction importante du taux, certains pays comme le Libéria (+734 points) et la Guinée (+314 points) par contre ont vu leur situation se dégrader. Sur le plan de l'atteinte de cet objectif, aucun pays de la sous région ne prétend pouvoir être au rendez-vous de 2015. En effet, les pays les plus proches de leurs cibles fixées pour 2015 sont actuellement à 147 points (Ghana) et 165 points (Burkina Faso). La Guinée et le Libéria sont quant à eux respectivement à 813,5 et 929 points de leurs cibles de 2015.

Ces forts taux de décès maternels sont le reflet des faibles proportions des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, cela malgré les forts taux de consultations prénatales observés dans l'ensemble (graphique 28) au niveau de ces pays. A l'exception du Cap Vert (77,5%) et du Bénin (78%), tous les pays restent sous la barre des 70% d'assistance lors des accouchements (Graphique 25). Des pays comme le Niger (17,9%) et la Guinée Bissau (27%) restent encore à des niveaux très bas jusqu'en 2008.

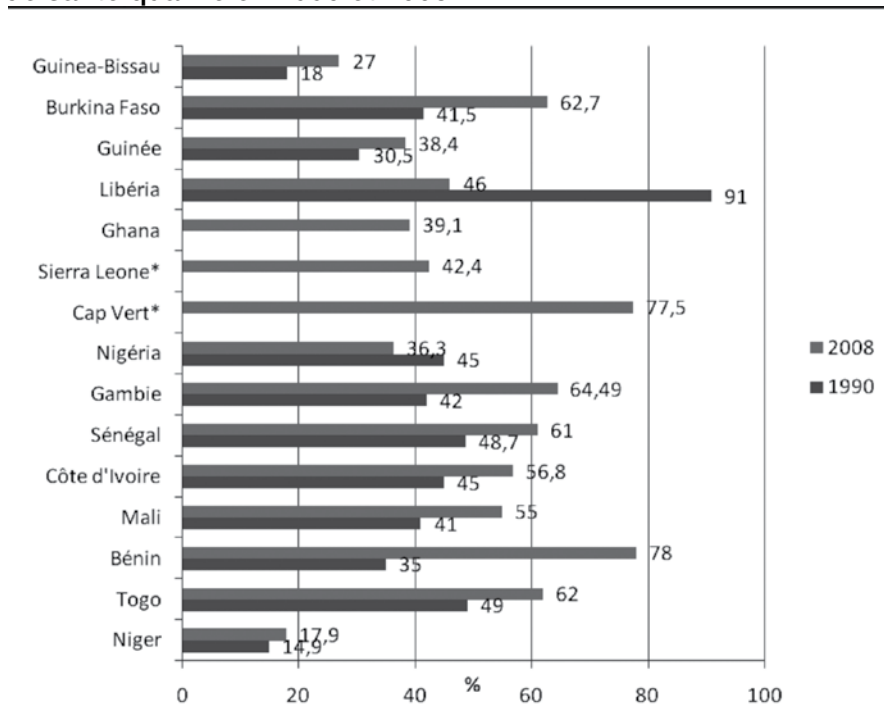
Graphique 24: Taux de mortalité maternelle dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en 1990, 2008 et la cible fixée pour 2015



Sources : Rapports nationaux de suivi des OMD et *UNSD_MDG_2010 Modelled

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Graphique 25: Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié en 1990 et 2008



Sources : Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010

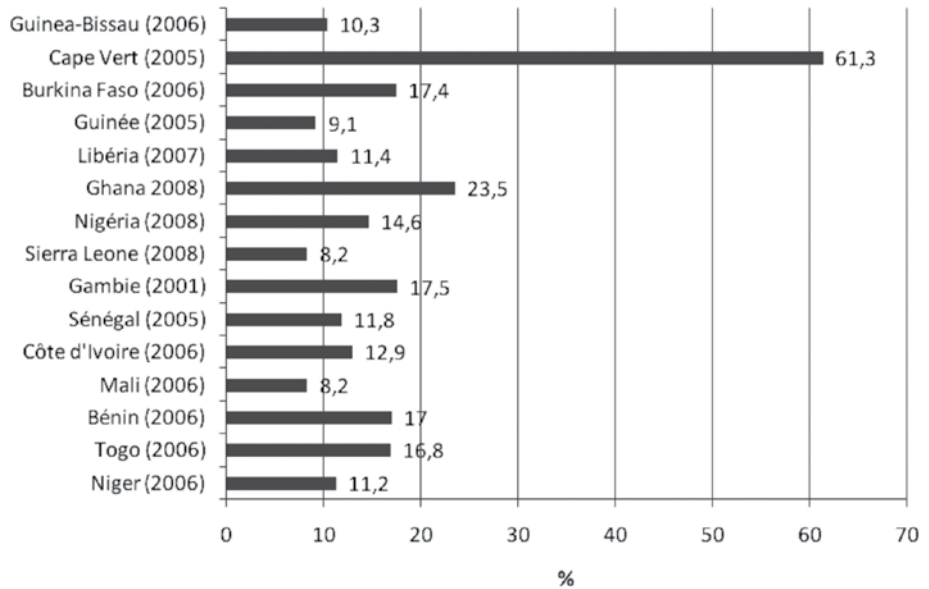
NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

9.2 Cible 5B: Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici 2015

Selon les données disponibles, la contraception est très peu pratiquée par les femmes d'Afrique de l'Ouest avec des taux inférieurs à 24% dans 14 pays sur les 15 (Graphique 16). En effet, seul le Cap Vert atteint un taux de 61,3% en 2005. Malgré ces faibles taux, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ne sont pas importants (Graphique 19). Ils restent sous la barre des 36% dans toute la sous région ouest africaine. Cela signifie que les pays se trouvent beaucoup plus face à des problèmes de demande que d'offre de services et doivent par conséquent orienter leurs efforts vers la création de la demande en besoins de services de planification familiale.

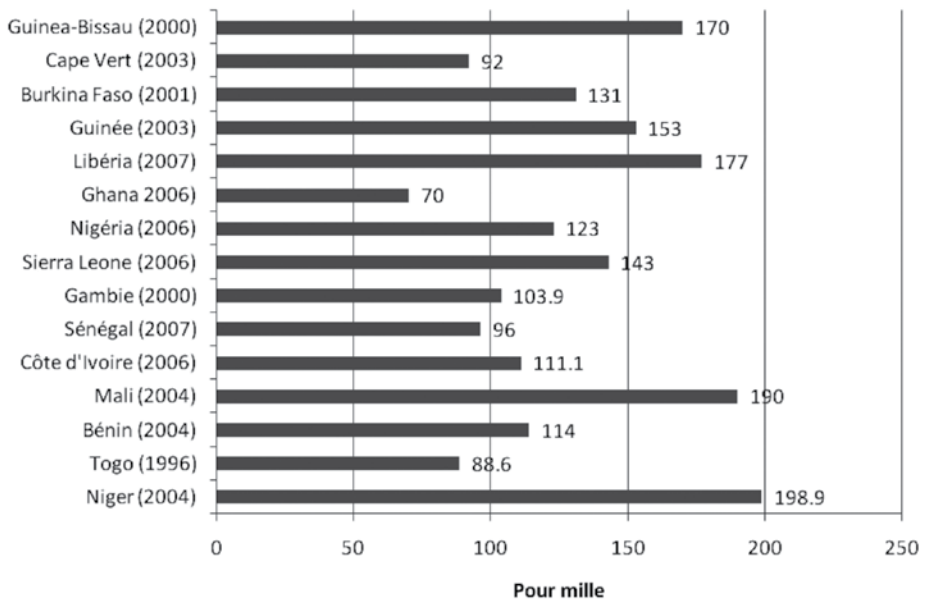
Le taux de natalité parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans reste aussi très élevé, à des niveaux supérieurs à 100 pour mille dans 11 pays sur les 15 (Graphique 27). Seuls le Sénégal (96%), le Cap Vert (92%), le Togo (88,6%) et le Ghana (70%) enregistrent des taux relativement bas.

Graphique 26: Taux de prévalence de la contraception



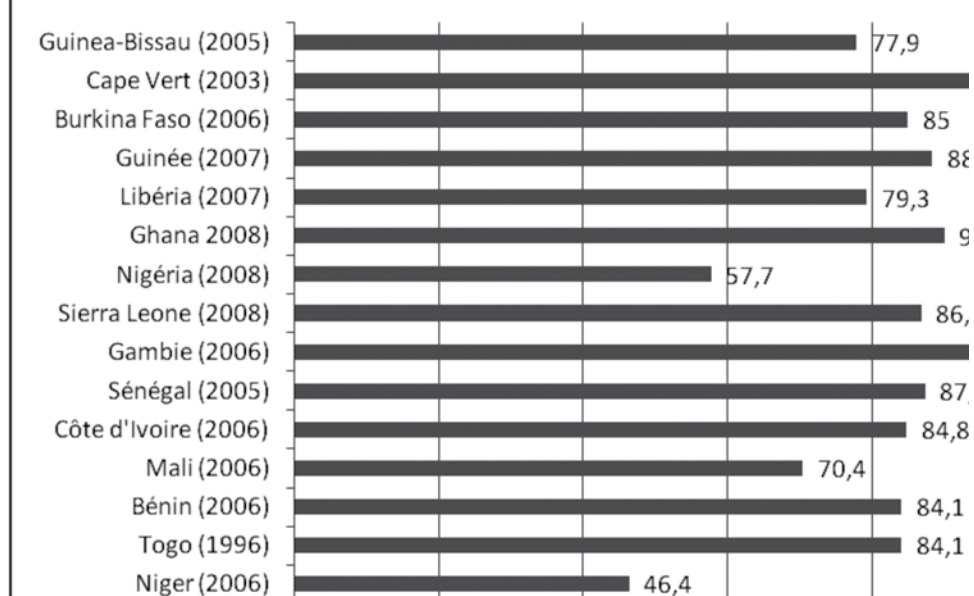
Source: UNSD_MDG_2010 Country Data

Graphique 27: Taux de natalité parmi les adolescentes



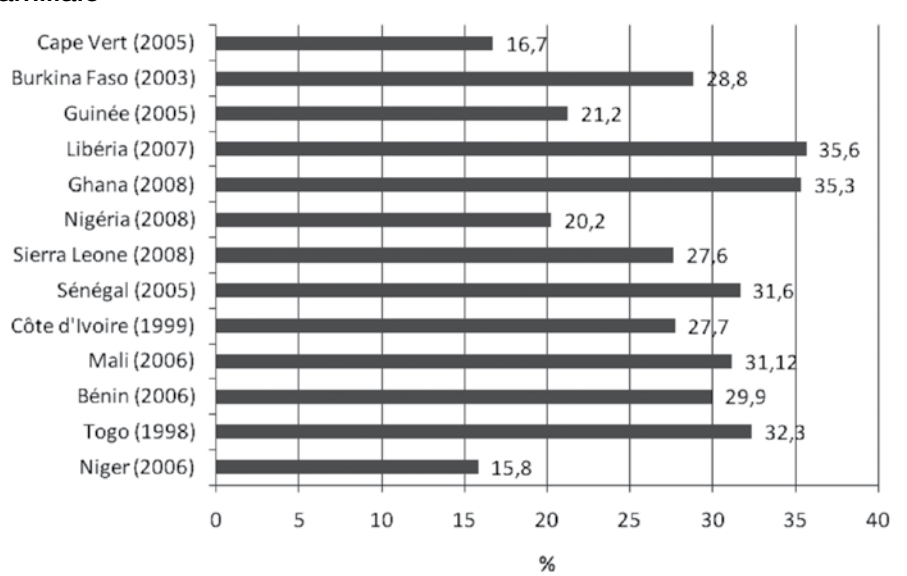
Source: UNSD_MDG_2010 Country Data

Graphique 28: Couverture des soins prénataux (au moins une visite)



Sources : UNSD_MDG_2010

Graphique 29: Besoins non satisfaits en matière de planification familiale



Source: UNSD_MDG_2010 Country Data NB: Données non disponibles pour la Gambie et Guinée Bissau

L'analyse montre que l'objectif fixé n'est pas atteint pour ce qui est du taux de mortalité maternelle. Certes, des progrès notables ont été enregistrés en ce qui concerne les naissances assistées par un personnel de santé qualifié dans certains pays, mais le taux de mortalité reste élevé. S'agissant du taux de prévalence contraceptive, il est évident que la plupart des pays ouest-africains n'atteindront probablement pas la cible. Le Niger et le Mali affichent les taux de naissance les plus élevés chez les adolescentes. Par ailleurs, bien que la couverture des soins prénataux s'améliore, elle reste faible par rapport à d'autres régions en développement, et à ses niveaux actuels, les objectifs ne seront pas atteints.

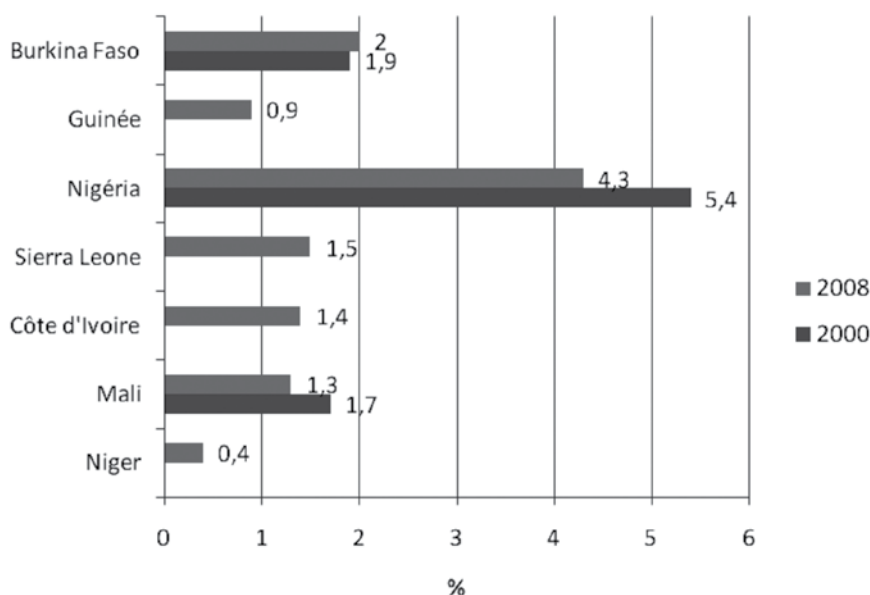
Chapitre 10: OMD 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

10.1 Cible 6A: D'ici 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

En matière de VIH/SIDA, les pays fournissent très peu de données comparables pour la tranche d'âge concernée (15-24 ans). Cependant, selon les données disponibles au niveau de quelques pays, le phénomène est moins grave par rapport aux autres sous-régions d'Afrique (Graphique 30). En effet, la plupart des pays sont parvenus à stopper la pandémie voire inverser la tendance. Le cas le plus inquiétant reste celui du Nigéria où des disparités importantes existent entre les différents Etats.

L'accès au traitement avec les médicaments antirétroviraux reste cependant très faible pour les malades du VIH (Graphique 31). En effet, seuls trois pays (Sénégal, Bénin et Mali) parviennent à accorder à plus de 40% des malades en stade avancé ces traitements recommandés.

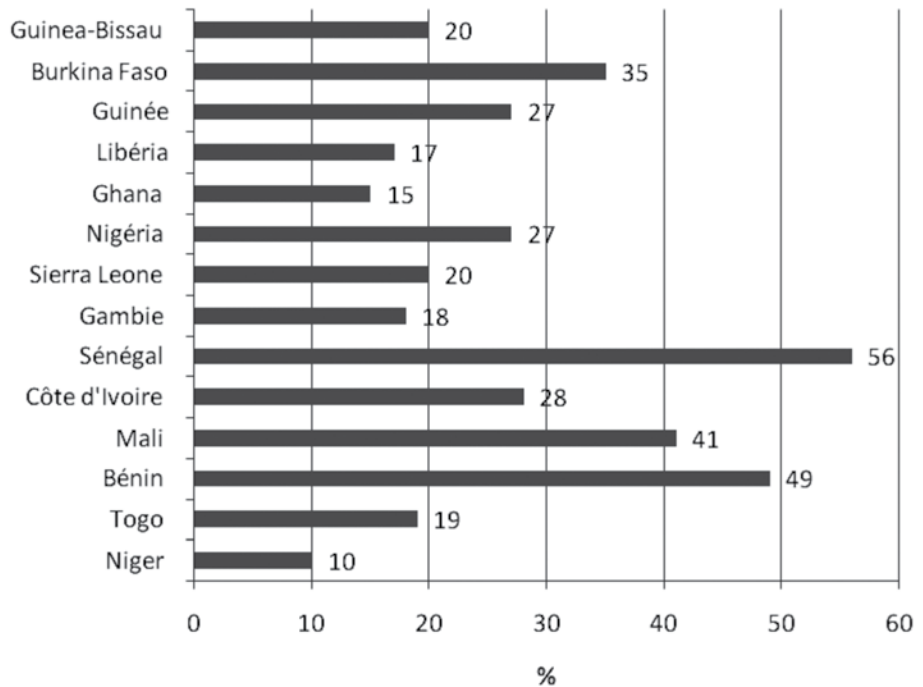
Graphique 30: Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans en 2000 et 2008



Sources: Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Pour certains pays les données de 2000 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

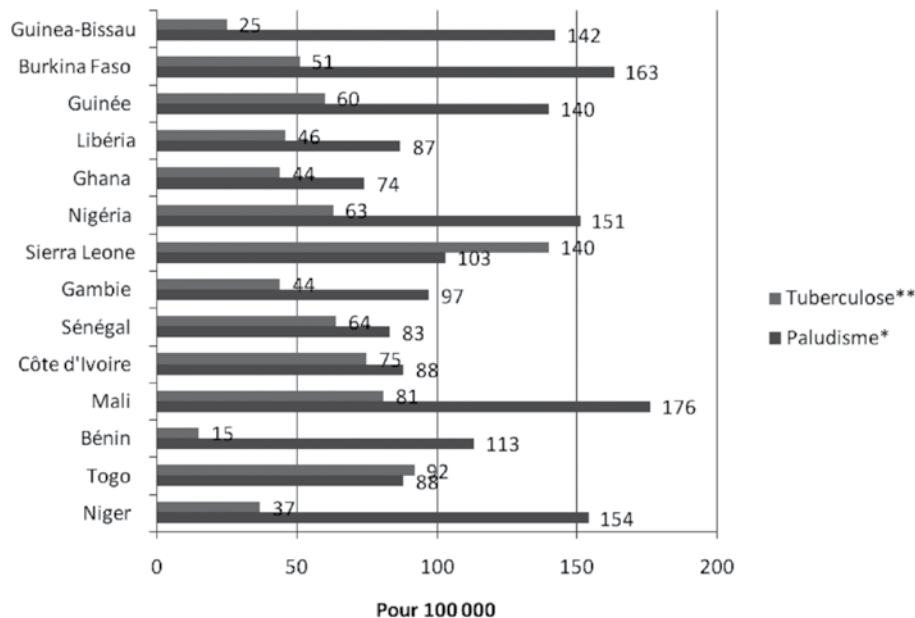
Graphique 31: Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux en 2007



Source: UNSD_MDG_2010 Country Adjusted

Quant au paludisme et la tuberculose (*graphique 32*), ils continuent de constituer des préoccupations majeures pour les gouvernants des pays d'Afrique de l'Ouest. Particulièrement pour le paludisme, sept pays (Niger, Mali, Sierra Leone, Nigéria, Guinée, Guinée Bissau et Burkina Faso) présentent des situations alarmantes avec des taux de mortalité spécifique au-delà des 100 décès pour 100 000 cas. Concernant la tuberculose, c'est en Sierra Leone que le plus fort taux de décès (140 pour 100 000) est observé. Certains pays comme le Bénin (15 pour 100 000) et la Guinée Bissau (25 pour 100 000) sont parvenus à réduire considérablement le taux de décès liés à la tuberculose.

Graphique 32: Taux de mortalité due au paludisme et la tuberculose en 2008



Source: *UNSD_MDG_2010 Modelled and **UNSD_MDG_2010 Estimated

NB: pas de données du Cap Vert

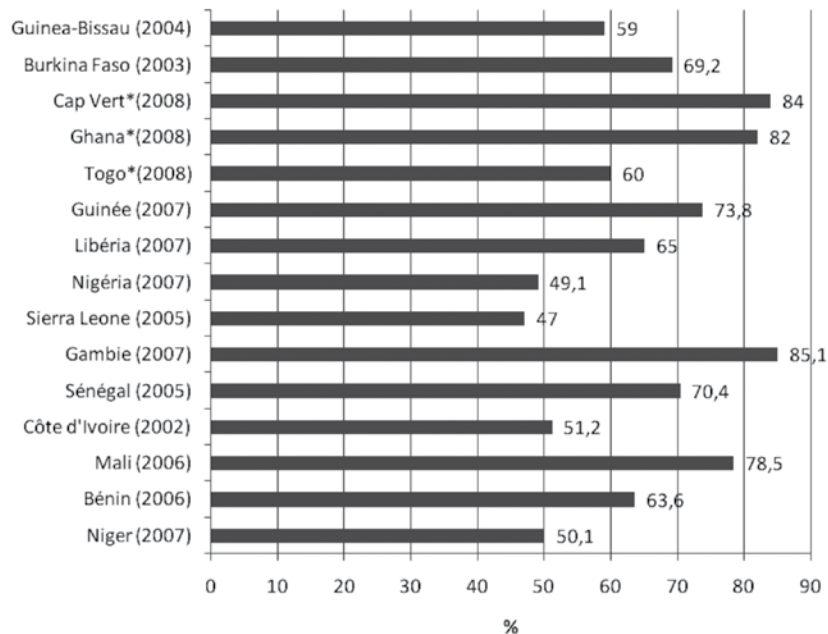
Les données montrent que les progrès accomplis jusqu'ici ne sont pas suffisants pour atteindre cet objectif d'ici 2015, même en l'absence du VIH et du SIDA. Le Mali, le Togo, la Sierra Leone et le Sénégal sont sur la bonne voie pour atteindre la cible relative au VIH et au SIDA. Le taux de prévalence du VIH et le taux de mortalité dû à ce virus en 2007 continuent de reculer, même pour le groupe d'âge particulièrement vulnérable qui est celui des 15 à 24 ans. D'autre part, la proportion de personnes ayant une infection avancée au VIH avec accès aux médicaments antirétroviraux a diminué, ce qui a entraîné une baisse de la mortalité due au VIH/SIDA. S'agissant du paludisme, un recul de la mortalité liée à cette pandémie a été enregistré dans un certain nombre de pays de la sous-région. Toutefois, les avancées dans la mise au point du vaccin contre le paludisme représentent le meilleur espoir pour réduire l'incidence de cette maladie, mais il n'en existe aucun à l'heure actuelle. La prévalence de la tuberculose augmente régulièrement depuis 1990 dans un certain nombre de pays, dont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et la Sierra Leone. Par contre elle a reculé régulièrement au Nigéria de 2003 à 2007.

Chapitre 11: OMD 7: Assurer un environnement durable

11.1 Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

La situation des populations d'Afrique de l'Ouest en matière d'accès à l'eau potable est globalement satisfaisante si l'on considère les données disponibles en 2008 (*Graphique 35*). En effet, dans neuf pays sur les quinze, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable dépasse les 60%. Parmi ceux-ci, trois (Gambie, Ghana et Cap Vert) sont pratiquement rassurés d'atteindre cet objectif d'ici 2015. Seulement trois pays (Côte d'Ivoire, Nigéria et Niger) enregistrent des taux relativement bas. Cependant, si les tendances observées sur la période 1990-2008 se maintiennent, il est à espérer que cet objectif soit atteint pour toute la sous-région.

Graphique 33: Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée

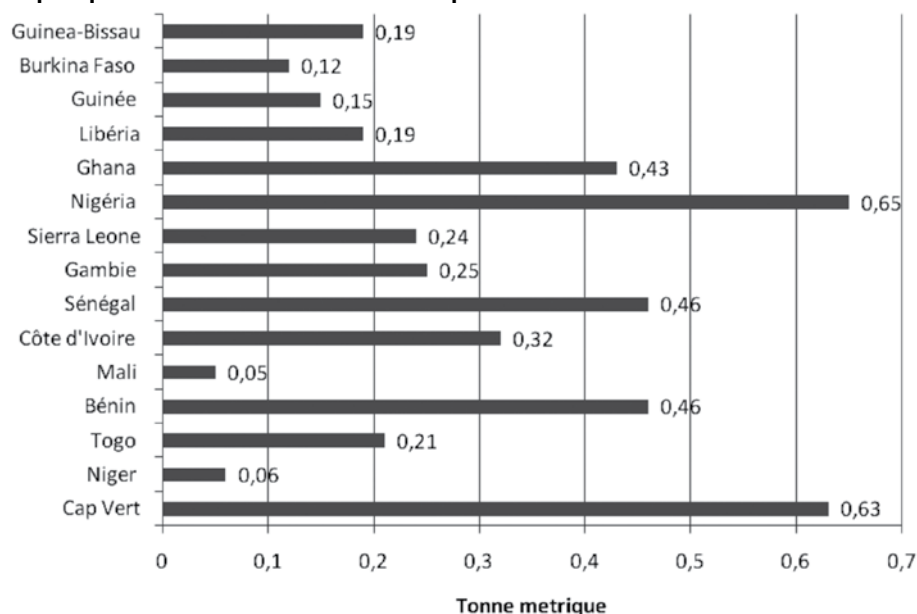


Sources : Rapports nationaux sur les OMD et *UNSD_MDG_2010 Estimated

Malgré que la plupart des pays aient déjà ratifié le protocole de Kyoto, les émissions de CO₂ ont continué de croître dans plusieurs pays. Au niveau de la sous-région, cinq pays (Nigéria, Cap Vert, Bénin, Sénégal et Ghana) se démarquent nettement (Graphique 36). Les cas du Nigéria et du Cap Vert paraissent les plus préoccupants avec des niveaux record d'émission de CO₂ par habitant. Si le cas du Nigéria en tant que première puissance économique de la sous-région peut s'expliquer, il n'en est pas de même pour le Cap Vert. En effet, il est admis que 90 % du dioxyde de carbone émis provient de la combustion des énergies fossiles (produits pétroliers, charbon, gaz naturel) et est donc directement lié aux consommations d'énergie.

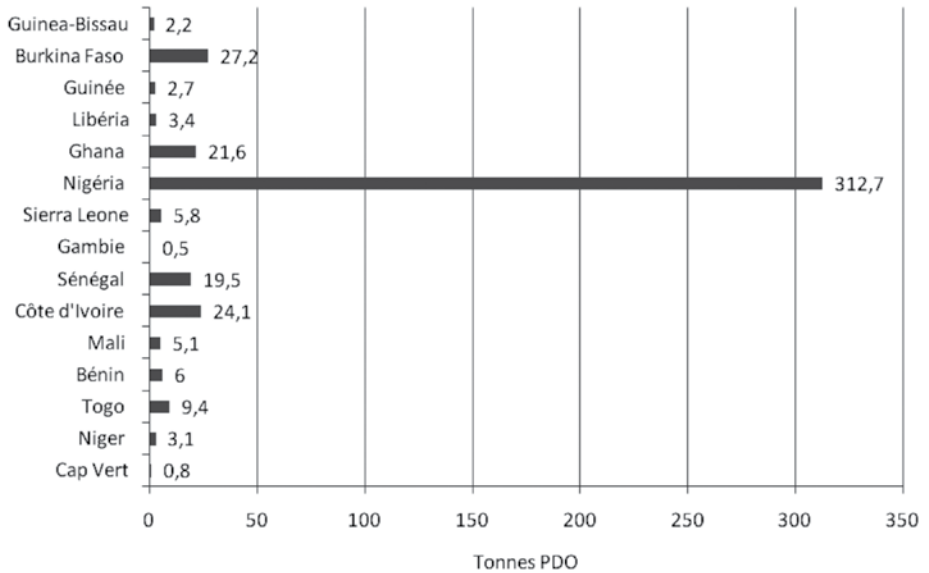
Il faut rappeler que c'est la nécessité de préserver la couche d'ozone qui a conduit les pays développés à élaborer la Convention de Vienne en 1985. Cet accord international a été suivi par le Protocole de Montréal de 1987 dont les dispositions visent l'abandon progressif de la production et de la consommation des substances qui contribuent à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Cet indicateur a pour but de suivre la diminution de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Comme le montre les données disponibles en 2008 (Voir Graphique 34), en dehors du Nigéria, la consommation de ces substances reste très faible dans tous les pays. A elle seule, la consommation du Nigéria représente plus de 70% de la consommation totale de la sous région.

Graphique 34: Emissions de CO₂ par habitant en 2007



Source: UNSD_MDG_2010 Global Monitoring Data

Graphique 35 : Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone en 2008



Source: UNSD_MDG_2010 Country Data

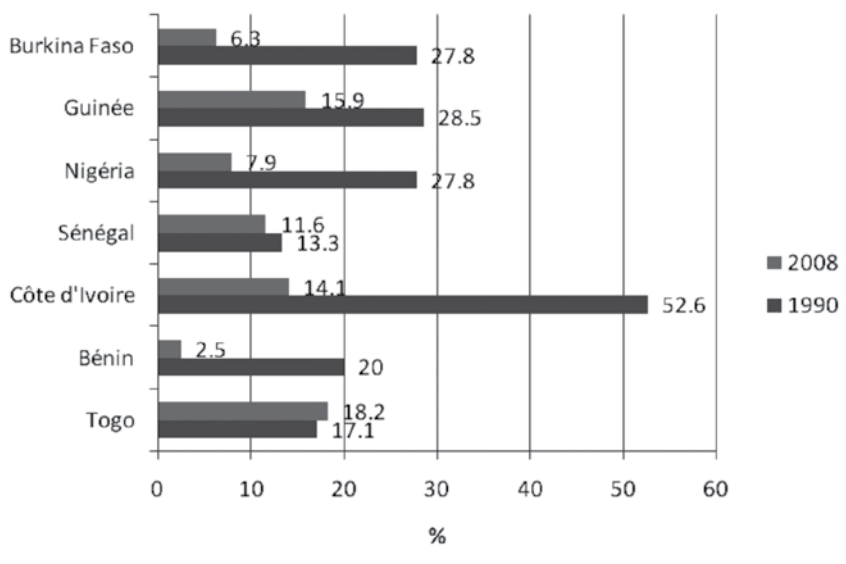
Une étude réalisée en 2010 par la CEA sur la planification des OMD dans quinze pays africains montre que beaucoup de pays doivent encore intégrer la préservation de l'environnement dans leurs plans nationaux de développement. L'indicateur sur la proportion des aires protégées a révélé des améliorations ces dernières années dans des pays comme le Niger. Le niveau et le rythme du déboisement restent néanmoins un problème. Les émissions de dioxyde de carbone ont diminué dans la plupart des pays africains entre 1990 et 2006. Le déficit en eau nécessaire pour répondre aux besoins humains et environnementaux se creuse et se traduit par un manque d'accès à une eau saine et à des services d'assainissement, surtout dans les bidonvilles toujours plus nombreux dans la sous-région. Les méfaits du changement climatique entravent certainement les progrès vers la réalisation des OMD en Afrique.

Chapitre 12: OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

12.1 Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme

Il est à remarquer qu'au niveau des pays pour lesquels les données sont disponibles, cet indicateur est en recul dans tous les pays entre 1990 et 2008 (*Graphique 26*). Pour cinq pays sur sept qui ont fourni des informations sur cet indicateur dans leurs différents rapports d'évaluation des OMD, cette proportion a reculé dans des proportions allant de 12 (Guinée) à 38 (Côte d'Ivoire) points de pourcentage sur la période.

Graphique 36: Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services dans les Pays de l'Afrique de l'Ouest en 1990 et 2008



Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

12.1 Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Malgré les progrès réalisés dans tous les domaines de la technologie, les africains sont encore d'une manière générale très peu nombreux à avoir accès aux NTIC. En ce qui concerne l'internet, jusqu'en 2008, son utilisation demeure encore très limitée dans la sous-région. En effet, le nombre d'utilisateurs ne dépasse guère 21 internautes pour 100 habitants dans tous les pays (*Graphique 27*). Dans dix pays, ce chiffre reste sous la barre des 10 utilisateurs pour 100 habitants.

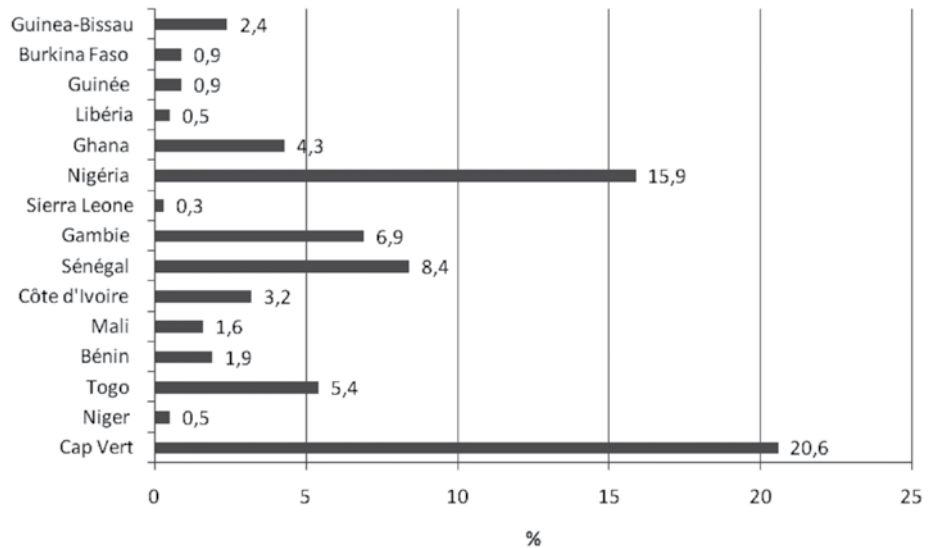
Par ailleurs, le fossé qui sépare ceux qui ont accès et les autres communément appelé «fracture numérique» est très profond surtout en milieu rural où les plus forts taux de pauvreté sont observés alors que selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED, Rapport 2007 sur les pays les moins avancés), une réduction significative de la pauvreté dans ces pays passe nécessairement par un comblement de ce fossé technologique.

En ce qui concerne le téléphone mobile, son utilisation s'est développée de façon plus rapide. En effet, selon un rapport de l'Union Internationale des Télécommunications (IUT) publié en 2008, la croissance annuelle du nombre d'abonnés au mobile s'accélère en Afrique plus que sur aucun autre continent.

Au niveau des pays d'Afrique de l'Ouest, en 2008 (*Graphique 28*) sept pays ont franchi la barre des 40 abonnés pour 100 habitants. Le cas de la Gambie est exceptionnel avec plus de 70 abonnés pour 100 habitants. Quelques pays (Niger, Libéria, Burkina Faso et Sierra Leone) restent cependant à la traîne avec moins de 20 abonnés pour 100 habitants.

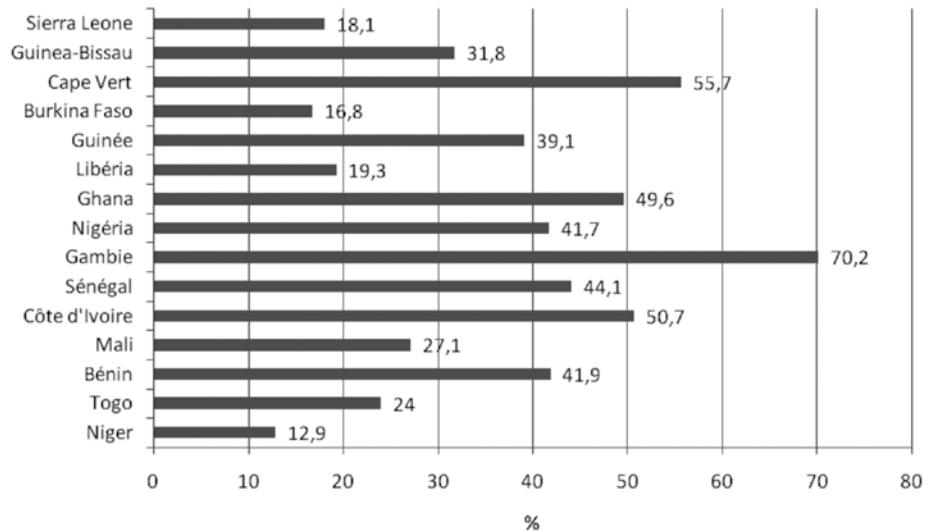
D'une manière générale, cette situation d'utilisation des NTIC dans la sous-région s'explique par le fait que les bonnes intentions politiques affichées par les gouvernants ne se traduisent pas dans les actes et dans beaucoup de pays on note une absence de stratégie en cette matière. De plus, la plupart des régimes de taxation continuent de considérer les NTIC comme des produits de luxe les rendant ainsi inaccessibles à la majorité de la population.

Graphique 37: Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants en 2008



Source : UNSD_MDG_2010

Graphique 38: Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants en 2008



Source: UNSD_MDG_2010

Les partenariats restent généralement solides, même pendant les crises de 2008-2009. Cela dit, les négociations sur les accords de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne (UE) demeurent un sujet de préoccupation pour les pays africains. Qui

plus est, les tarifs moyens appliqués par les pays développés sur les importations en provenance de l'Afrique sont en baisse depuis 2000. L'Afrique reste limitée par une capacité commerciale insuffisante, du fait notamment des infrastructures physiques et commerciales précaires. Sur le plan de la gestion des problèmes de dette des pays africains, des efforts sont en cours pour mettre au point la meilleure méthode de calcul de la viabilité de la dette. Il y a lieu d'espérer à ce stade. L'utilisation croissante des TIC observée dans le rapport indique des progrès sur la voie du renforcement de la communication et des partenariats.

La présente analyse montre que globalement à la traîne sur le plan de la réalisation des OMD, l'Afrique de l'Ouest a accompli quelques progrès, quoique dans un nombre limité de domaines seulement.

En général, beaucoup de pays de la sous-région ont réalisé des progrès soutenus sur l'ensemble des OMD en dépit des crises alimentaire, énergétique, économique et financière qui ont contribué à faire régresser certains gains précédemment acquis. Ce rapport résume donc les progrès accomplis ou non par rapport aux OMD.

Conclusion et recommandations

L'analyse des résultats obtenus par les pays de la sous-région ouest africaine dans la réalisation des OMD, après avoir parcouru les deux tiers du chemin avant l'échéance prévue dans cinq ans en 2015, met en évidence des progrès significatifs particulièrement pour certains indicateurs.

En effet, ceux liés à l'éducation primaire pour tous, à la réduction de la malnutrition des enfants de moins de cinq ans, à la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire, au VIH/SIDA et la tuberculose ainsi que celui lié à l'accès à l'eau potable, pourraient être atteints d'ici 2015 si les efforts sont maintenus au niveau de tous les Etats membres.

Néanmoins, en dépit de ces performances, force est de constater qu'il est pratiquement improbable d'atteindre tous les OMD à l'horizon 2015, d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour accélérer le rythme d'évolution des indicateurs particulièrement dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la santé des enfants et de la mère.

En matière de réduction de la pauvreté, les progrès accomplis ont été très faibles et se sont caractérisés par des disparités énormes entre les différents Etats. La vitesse à laquelle la pauvreté diminue indique que la sous-région ne peut pas atteindre cet objectif à l'échéance de 2015. Le principal problème reste l'insuffisance d'investissements dans l'agriculture qui constitue la principale source de revenus pour les paysans, lesquels n'ont souvent pas les moyens d'acheter des intrants pour leurs cultures afin de leur permettre de subvenir pleinement aux besoins de leurs familles de plus en plus nombreuses du fait de l'explosion démographique.

Pour ce qui est de la santé de la mère, le taux de mortalité au niveau de la sous région n'a pratiquement pas évolué depuis 1990 dans plusieurs pays du fait essentiellement de certains facteurs socio-culturels qui ont concouru à maintenir à un niveau très bas les indicateurs associés, notamment la pratique de la contraception et l'assistance lors des accouchements.

Concernant la santé des enfants, les progrès obtenus sont restés très minimes par rapport aux résultats escomptés compte tenu des niveaux très élevés de ces indicateurs en 1990.

Partant de l'état actuel de réalisation des OMD dans la sous région ouest africaine, une accélération de la mise en œuvre des OMD nécessitera:

De la part des Etats

- Le renforcement de leurs capacités statistiques en vue d'assurer régulièrement la production, l'analyse, la diffusion, et l'harmonisation des données statistiques sur les OMD ;
- La consolidation de leurs dispositifs de suivi des OMD dans le cadre de la mise en œuvre des DSRP, qui constituent le cadre de référence de toutes les politiques de développement ;
- L'orientation de leurs investissements vers les secteurs productifs prioritaires ;
- L'identification de bonnes pratiques ayant globalement réussies en matière d'accélération des OMD ainsi que les conditions de leur répliation à grande échelle ;
- La culture d'une vision régionale commune à travers la généralisation de politiques sous régionales en matière d'accélération de la mise en œuvre des OMD.

De la part des partenaires techniques et financiers

- L'organisation de foras sous-régionaux de dissémination de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des OMD ;
- L'intervention pour la mobilisation des ressources financières suffisantes pour la réalisation des OMD.

Bibliographie:

- Adjovi E. (2005). Politiques commerciales et développement intra-régional en Afrique de l'Ouest : le TIC. les APE et le reste. Enda. environnement et développement du Tiers monde. Dakar.
- Amaïzo, Y. E. (2010). Crise financière mondiale. Des réponses alternatives de l'Afrique. collection « interdépendance africaine ». éditions Menaibuc. Paris.
- Amaïzo, Y.E., Atieno, R., McCormick D. and Onjola, J (2004). The African Productive Capacity Initiative, From vision to action, Policy Paper, UNIDO, Vienna.
- ze J. M. (2000). « Santé et tropicalité en Afrique subsaharienne : un système multirisque ». Afrique contemporaine. N° spécial. "la santé en Afrique. anciens et nouveaux défis". n° 115. pp. 25-35.
- Amat-Roze J. M. (2003). « L'infection à VIH/sida en Afrique. propos géographiques ». Hérodote. 4e trimestre.
- Amat-Rozen J. M. (2003). « La santé en Afrique. un continent. deux mondes » ; in Lesourd Michel (sous la dir.) (2003). L'Afrique. vulnérabilité et défis. Editions du temps. Paris.
- Anikpo Ntame E. (1993). L'Afrique à l'épreuve du développement durable. in L'évènement européen. Seuil. Paris..
- Ankerl G. (1987). Urbanisation rapide en Afrique Tropicale. Berger-Levrault. Paris-Abidjan.
- Aurey, J. P et Duru G. (1986). Les fondements théoriques de l'évaluation en économie de la santé. Lacassagne. Paris.
- Axelle K. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement ? L'Harmattan. Paris.
- Azam J.-P., Berthelemy J.-C. & Calipel S. (1996). "Risque politique et croissance en Afrique". in Revue Economique 47(3). 819-829 ; 1996.
- Balandier G. (1977). "L'Afrique en devenir. In Prospectives". n° 13. Col.
- Banque mondiale (1989). L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme. Banque mondiale. Washington.

- Berg E. (1981). Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara. programme indicatif d'action. Washington DC. Banque mondiale. Washington.
- Berg R. J. et Whitaker J. S. (1990). Stratégies pour un nouveau développement en Afrique. Nouveaux Horizons. Paris.
- Berthelemy J.-C. (1995). Quel avenir pour l'économie africaine ?. OCDE. Paris. 1995.
- Brunel S. (2004). L'Afrique. Un continent en réserve de développement. Bréal. Paris.
- Brunet-Jailly J. (2000). « La politique publique en matière de santé dans les faits en Afrique de l'Ouest francophone ». in Afrique contemporaine. numéro spécial. "La santé en Afrique. anciens et nouveaux défis". 3e trimestre. 195. pp. 191-203.
- CEDEAO (2010). « Analyse diagnostique. défis et nouvelles possibilités de réaction pour l'émergence de la sous-région ». Symposium CEDEAO sur le Développement ; Ouagadougou (Burkina Faso). du 3au 5 octobre 2010.
- CEDEAO (2010). « Chômage. sous-emploi et vulnérabilité de l'emploi en Afrique de l'Ouest ». Revue critique et orientations stratégiques. Rapport Economique.
- Club du Sahel (1975). Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : une réflexion régionale sur les politiques de développement. OCDE. Paris. septembre.
- Club du Sahel/Waltps (1998). Pour préparer l'avenir de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020. OCDE. Paris.
- CODESRIA (2010). Repenser les économies africaines pour le développement Codesria. Dakar.
- Cour. J. M. et Snrech. S. (1998). Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : un violon à l'horizon 2000 : étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. OCDE. Club du Sahel. Paris.
- Debré B. (1994). "Pour une nouvelle stratégie mondiale contre le sida". Journaux officiels. 1994. Paris.
- Dial (2000). Etude de la pauvreté urbaine en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire. Mali. Sénégal. Rapport pour la Banque mondiale, décembre, Paris.
- Diallo C.-S. et Raffinot M. (1999). Evaluation du programme national de lutte contre la pauvreté au Mali. PNUD. Bamako.

Diop M.-C (2001). « Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest : quels changements depuis le Sommet de Copenhague ? Synthèse des études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) ». Institut de Recherche des Nations pour le Développement. Dakar.

Doulou V. (1992). Le développement des capacités institutionnelles : fondements conceptuels et mécanismes de mise en œuvre. Rapport de consultation établi pour le Centre de recherche pour le développement international (CRDI). mai. Brazzaville.

Dupâquier J. et Laulan I.-M. (2001). Où va l'Afrique noire ? Actes du colloque de la fondation Singer-Polignac. décembre. Paris.

ECOSOC (2010): Committee on Economic, Social and Cultural Rights, Forty-fourth session, Geneva, 05 May 2010/ United Nations Economic and Social Council E/C.12/2010/SR.6, November 19, 2010, p.7. http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm

FIDA (2001). Evaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du centre. Division Afrique I - Département gestion des programmes. FIDA. Rome.

Fonds Monétaire International (2009). Impact de la crise mondiale sur l'Afrique subsaharienne. Département Afrique. FMI. Washington.

Fonds Monétaire International (2010). Rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique l'Ouest. 14e édition du 26 avril. Washington D. C.

Günther I., Ali Marouani M. et Raffinot M. (2007). La croissance pro-pauvres au Mali ; Agence Française de Développement. Notes et Documents ; n° 32. voir : <http://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2003-2-page-81.htm> accédé le 17 décembre 2011.

ILO (1997). Press release, "ILO Calls for Action against Youth Unemployment and Other Forms of Social Exclusion, ILO/97/31"; 28 November 1997; <http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/press-and-media-centre/news/WCMS008036/lang-en/index.htm>. INSTAT (2003). Education et santé : voie propice pour sortir de la pauvreté de la pauvreté. Conférence « développement économique. services sociaux et pauvreté à Madagascar ». Antananarivo. 11 Juin.

Ivanic M., Martin W. & Zaman H. (2011) : « Estimating the short-run poverty impacts of the 2010-11 surge in food prices », p.2, World Bank Report, April 2011.

Kernen A. (2007). « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique » in Politique africaine. n° 105. mars.

Le Pen C. (1988). « Demande de soins demande de santé ». in *Revue d'économie politique*. n°4. 1988.

Le Pen C. (1997). *Mesure des états de santé et théorie économique*. in *Economie et prévision*. n° 129-130.

Mamadou K. (2008). *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Edition Karthala. Paris.

Michel N. (1998). *Economies africaines. "Analyse économique de l'Afrique subsaharienne"*. 2e édition. ouvertures économiques. Editeur : De Boeck Université ; Collection : *Ouvertures Économiques*; Parution : 29/04/1998

Michel N. (2002). "Problèmes économiques actuels de l'Afrique et perspectives". in ULC. DULP. 8701.

Michel N. (1990). « Afrique : pour un nouveau départ » in *Mondes en développement*. n° 69. . pp. 9-13.

Mutume G. (2006). « Jeunesse africaine cherche emplois : A la recherche de solutions urgentes pour des armées de jeunes chômeurs ». in *Afrique Renouveau* 20 (3) : pp. 6-9. voir : <<http://www.un.org/ecosocdev/geninfo/afrec/french/vol20no3/ar-20no3-fr-web.pdf>> accédé le 17 décembre 2011.

Nations Unies (2008 & 2009). *Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest en 2008 et 2009*. CEA. Adis Abéba.

OCDE (1995). « *Quel avenir pour l'économie africaine ?* ». OCDE. Paris.

Ogouwale E. (2001). *Les chemins du développement en Afrique de l'Ouest hier. Aujourd'hui et Demain*. éditions XXX. LieuXXX.

Patrick G. (Ed) (1985). *Croissance et ajustement. Les problèmes de l'Afrique de l'Ouest*. Paris. Economica. 1985.

Perroux F. (1950). « *Les espaces économiques* » de François Perroux. *Economie Appliquée*, les *Archives de l'ISEA, Paris*.

Hugon. P. (2007). *Géopolitique de l'Afrique*. SEDES. Paris.

Hugon P. (2011). *L'économie de l'Afrique*; Edition la Découverte. Paris.

Problèmes économiques (2000). « Les rouages économiques de la santé » ; n° 2 646. janvier.

République du Mali et Nations Unies (2004). *Rapport de suivi de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)*. Gouvernement du Mali et ONU. Bamako. décembre.

Holu R. Y. (2007). *Pourquoi l'Afrique pleure et s'enfoncé ? Les vraies causes et solutions de la misère africaine*. Afrique Index. Lieu XXX (ou préciser s'il s'agit d'un article).

Sachs J. et Warner A. (1995). "Sources of Slow Growth in African Economies". In *Journal of African Economies* 6. 335-376; 1995.

Salem G. (1998). *La santé dans la ville. Géographie d'un petit espace dense*. Karthala-ORSTOM. Paris.

Sanogo A. (2005). *Décentralisation. gouvernance locale et réduction de la pauvreté au Mali*. Rapport de la Banque Africaine de Développement. BAD). Tunis.

Sanogo A. (2008). "The Economic relations between China and Africa: case of Mali". in *African Economic Research Consortium (AERC)*. Nairobi. Kenya ; published in Mimeo.

Sanogo A. (2008). "The impact of Sino-African trade relations: The case of Mali". in *African Economic Research Consortium (AERC)*. Nairobi. Kenya ; published in Mimeo (AERC).

Sy O. (2010). *Reconstruire l'Afrique ; vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales*. Editions Léopold Mayer. Paris.

Thiombiano T. (2010). "Les origines historiques des crises du développement de l'Afrique"; *Symposium CEDEAO sur le Développement*; Ouagadougou (Burkina Faso); 03-05 octobre 2010.

Totin M. K. P. (2010). « Evolution et critique du développement». *Symposium CEDEAO sur le Développement*. Ouagadougou (Burkina Faso). du 03 au 05 octobre 2010.

UNECA (2012). *Economic Report on Africa 2012. Unleashing Africa's Potential as Growth Pole*, UNECA, Adis Ababa (forthcoming).

Zonon A. (2010). « Quel nouveau rôle pour l'Etat dans le processus de redynamisation du développement industriel en Afrique de l'Ouest ? ». *Symposium CEDEAO sur le Développement*. Ouagadougou (Burkina Faso). du 03 au 05 octobre 2010.

Autres références sur le suivi nationaux des OMD:

Bénin

- Rapport de suivi des OMD, Juillet 2009
- Rapport spécial 2010 d'évaluation de la mise en œuvre des OMD, Octobre 2010

Burkina Faso

- Rapport de suivi des OMD, Décembre 2003
- Rapport de suivi des OMD, Mai 2010

Cap Vert

- Rapport de suivi des OMD, 2004
- Rapport de suivi des OMD, Mai 2009

Côte d'ivoire

- Rapport national sur les OMD, Novembre 2003
- Rapport de suivi des objectifs du millénaire pour le développement, Juillet 2010

Gambie

- Rapport de suivi des OMD, Décembre 2003
- Rapport de suivi des OMD, Mars 2005
- Rapport de suivi des OMD, 2010

Ghana

- Rapport de suivi des OMD, 2007
- Rapport de suivi des OMD, 2009

Guinée Bissau

- Rapport de suivi des OMD, 2004

Guinée Conakry

- Rapport de suivi des OMD, Aout 2007
- Rapport d'évaluation des Progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les pays de la CEDEAO, Juillet 2010

Libéria

- Rapport de suivi des OMD, Septembre 2004
- Rapport de suivi des OMD, Septembre 2008

Mali

- Rapport de mise en œuvre des OMD, Juillet 2010
- Rapport de suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Novembre 2004

Niger

- Rapport de suivi des OMD, 2003
- Rapport de suivi des OMD, 2007
- Rapport de suivi des OMD, 2009
- Rapport de suivi des OMD, 2010

Nigéria

- Rapport de suivi des OMD, 2004

- Rapport de suivi des OMD, 2007

Sénégal

- Rapport de suivi des OMD, Aout 2001
- Rapport de suivi des OMD, Septembre 2006
- Rapport de situation des OMD et Orientations stratégiques pour 2015, Novembre 2009

Sierra Leone

- Rapport de suivi des OMD, 2005

Togo

- Rapport de suivi des OMD, Octobre 2003
- Rapport de suivi des OMD, Avril 2010

UNSD_MDG_2010

Annex 1: Tableaux statistiques

Tableau 8: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	Cible 2015
Niger				63										62,1			59,5	31,5
Togo	30					72,2									61,7			15
Bénin	53											28,5			37,4	33,3		27
Mali	68										63,8				64,4			34,5
Côte d'Ivoire				32,3		36,8			33,6			38,4					48,9	16,2
Sénégal					67,9	65					57,1			50,6				34
Gambie			31						69				58					15
Sierra Léone	70															62		35
Nigéria			42,7				65,6										54,7	21,3
Ghana			51,7							39,55					28,5			26
Libéria								55,1			76,2						63,8	27,5
Guinée					62,6							49,2					53	31,3
Burkina Faso					44,5				45,3				46,4				43,1	22
Cape Vert	49										36,7					26,6		24,5
Guinée-Bissau		49										64,7						24,5

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Tableau 9: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)

	1990	1992	1993	1994	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2015
Niger		36					49,5							44			33,7	18
Togo	18						25							26		20,5		9
Bénin	40				29					23				23				20
Mali	42,9				43,3					33,0				27				21,45
Côte d'Ivoire			23,6	23,8			21,2				21,7			20,2		20,2		11,8
Sénégal					22,3				18,4				17,3					11
Gambie					21				17					20,3				10,5

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Pour certains pays les données de 1990 et/ou celles de 2008 ont été obtenues à partir des estimations.

Tableau 9 (bis): Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%) (suite)

	1990	1992	1993	1994	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2015
Sierra Léone													30			21		
Nigéria	35,7		28,3					30,7							25			17,85
Ghana	27,4							24,9				22,1				13,9		13,7
Libéria						14,8		6,8							18,8			7,4
Guinée								23							26,1			11,5
Burkina Faso					42,2			43				38	46,1		31,7			21,5
Cape Vert	16			14							6				4			8
Guinée-Bissau									22					15				

Tableau 10: Taux net de scolarisation dans le primaire (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Niger			18,2						28,9	32	35,7	39,8	44	44,8	45,9	48	53,5	58,6
Togo	67					75,5				76,2						73,4		87
Bénin				48,7											77,5	61,1		76,2
Mali													46	57			61	63
Côte d'Ivoire				48,8		51,1		52,6		56,9		56,5						56,1
Sénégal											58			69,3	72,1			
Gambie	44	46,3			65			59,8		60	60	61	62	61	64	64	72	77
Sierra Léone										42				64	69			
Nigéria	68									95								89,6
Ghana															69,2	81,1	83,7	88,5
Libéria	32										34,7							37,3
Guinée											48	57	60	62	63	63	64	62
Burkina Faso							34,9											57,9
Cape Vert	71,5									96				95,8				91,7
Guinée-Bissau		23			25					41			57					

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD / NB : Pour certains pays les données de 2000 et/ou celles de 2007 ont été obtenues à partir des estimations.

Tableau 11: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Niger														36,5			35
Togo	63,3					69,6			74					75			
Bénin			30								48					60,5	
Mali		16,8				26				21	22,85	24	25,15	26,3	26,2		
Côte d'Ivoire				58,4		60,7	60,1				58,9						52,8
Sénégal							68,9		59		49,3			50,9			
Gambie	48				48,2		47,5					62,9					
Sierra Léone														25		56,8	
Nigéria		70,7						64,1								81,4	
Ghana																	
Libéria	32,9									34,7							73,1
Burkina Faso					18,9		18,4					30,25		33		39,3	
Cape Vert	88,2								95								96
Guinée-Bissau									45,9								

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD * UNSD_MDG_2010 Estimated and **UNSD_MDG_2010 Country Data

Tableau 12: Proportion d'écopliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire (%)

	1990	1992	1993	1994	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Niger							22,4	23,7	25,6	24,7	32,2	36	40	42,7	45,8	48,2
Togo	49				52,2			70,6					69,6			
Bénin													65	65	66	61
Mali											41,6					55,7
Côte d'Ivoire	51,3		47,9		46,4	45,2		43,1		45				43,1		51,1
Sénégal								45				48,7	53,9		55,1	58,4
Gambie		88				90		96,6						96,6		
Nigéria	67							97							74	
Ghana													75,6	85,4	85,5	86,3
Libéria								31,2								
Burkina Faso																41,7
Guinée-Bissau				46,9				44								

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010 Country Data / NB : Les dates de mise à jour des données de 2000 diffèrent selon les pays.

Tableau 13: Le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2015
Niger										0,65	0,66	0,66	0,67	0,68	0,69	0,70	0,71	0,75	0,76	1
Togo	0,65					0,69					0,8	0,82							0,95	1
Bénin					0,5						0,7							0,8		1
Mali					0,62				0,68		0,71		0,73		0,76	0,77	0,79		0,82	1
Côte d'Ivoire								0,77			0,8								0,88	1
Sénégal			0,73	0,75	0,72	0,69	0,81		0,83	0,9				0,93		0,98	1,01			1
Gambie				0,48			0,74		0,85		0,65		0,99	1,05	1,08	1,06	1,06	1,06	1,04	1
Sierra Léone														0,72						1
Nigéria	0,76					0,79					0,96								0,94	1
Ghana	0,82						0,87									0,95	0,96	0,96	0,96	1
Libéria	0,65											0,69							0,93	1
Guinée	0,2				0,5						0,52		0,72			0,76			0,89	1
Burkina Faso	0,62	0,65			0,72				0,74					0,77		0,8			0,83	1
Guinée-Bissau		0,56										0,67								1

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

Sources: National MDGs Progress Reports and * UNSD_MDG_2010 Country Data

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

Tableau 14: Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole (%)

	1990	1994	1996	1998	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	Cible 2015
Niger									25,4	27,17	30,42	36,11	50
Togo					6,1								50
Côte d'Ivoire				20			22,3						50
Sénégal						21,6			26,5				50
Nigéria	66,3		46		79								50
Libéria	23					11,4		36					50
Guinée		10,7						27,1					50
Burkina Faso										40,8			50

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD * UNSD_MDG_2010 Country Data and **UNSD_MDG_2010 Estimated

Tableau 15: Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national (%)

	1990	1991	1992	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Niger								1,2				12,4	12,4	12,4	12,4	12,4
Togo	4			1				6								
Bénin				6,25				7						10	10	10
Mali			3			12		12,2				10	10	10	10	10
Côte d'Ivoire		4,6		4,6		8			8,5						8,9	
Sénégal											19,2	19,2		22		
Nigéria	1							3,1						7,7		
Libéria	5,6								11,1					14		
Guinée													19,3	16,7		
Burkina Faso			1,9		9,1					10,2				12,7		
Guinée-Bissau	19,3			10				8								

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD, UNSD_MDG_2010 Country Data

Tableau 16: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour mille)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Cible 2015
Niger			318						274							198			106
Togo	150								146							123			50
Bénin	195						167									125			65
Mali		238					242					241				191			79
Côte d'Ivoire	150				150				181						125				50
Sénégal			156,7	135				139,3			145,7				121				52
Gambie				137								135	99						46
Sierra Léone	244									284				265				140	81
Nigéria	191					176			119			183	217				201		63,7
Ghana	155								108					101		80			52
Libéria	220									194							111		73
Guinée			229							176,9					163				76,3
Burkina Faso				187					127				183			142			62,3
Cape Vert	56										38,8						25,7		19
Guinée-Bissau	246									203						200			82

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2006 diffèrent selon les pays.

Tableau 17: Taux de mortalité infantile (pour mille)

	1990	1991	1992	1993	1994	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	Cible 2015
Niger			123					123							81		41
Togo	81							80							77		27
Bénin	105					90									75		35
Mali		123									113				96		41
Côte d'Ivoire	97				89			112						84			32
Sénégal			76	70		60	69,4		71,1	63,5				61			25
Gambie	84									66	64	61	75				28
Sierra Léone	163																55
Nigéria	91				195					81,38		75,1				110	30,3
Ghana	103							57								50	34
Libéria									117							72	39
Guinée			136						108,3					84,5			45
Burkina Faso				107,6				105,3							91,7		35,8
Cape Vert	42									32,5						21,7	14
Guinée-Bissau	142								124						119		47

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD, UNSD_MDG 2010 Country Data

Tableau 18: Proportion d'enfants d'un (01) an vaccinés contre la rougeole (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Niger	25		27,8						34,9								47		52,3	65,5
Togo	64,6										58						60			
Bénin	50						64					68					60			
Mali												49					68			
Côte d'Ivoire	38				49				48,6					46		50	73	67		
Sénégal			57													74				
Gambie	89	87	83	87	89	91	94				92	89	93				92,4		91	
Sierra Léone								28							52	63			40	
Nigéria	46										32,8		90,4						60	
Ghana																				86,6
Libéria	40										52	69		53					85	
Guinée			42							59,7							74,9			
Burkina Faso	49,3										57,7		64							97,6
Guinée-Bissau	53				68					70			55							

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD * UNSD_MDG_2010 Estimated

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

Tableau 19: Taux de mortalité maternelle (pour cent mille)

	1990	1992	1993	1994	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Cible 2015
Niger		652											648				175
Togo	640					478		570					490				160
Bénin					498					474			397				125
Mali	577							582	582				464				144
Côte d'Ivoire							597					543					149
Sénégal		510										401					128
Gambie	1050							730					556				263
Sierra Léone	1800											495			857		450
Nigéria	1400						704	1500						800			350
Ghana				214	740								187	224	201	170	54
Libéria	260						578							994			65
Guinée		666					528					980					166,5
Burkina Faso			566			484							307				142
Cape Vert		5			15,4			28,8		9				3,7			
Guinée-Bissau	914				822								890				229

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD et *UNSD_MDG_2010 Modelled

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

Tableau 20: Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)

	1990	1992	1993	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Niger		14,9			17,6							17,9			34,4
Togo					49		72,9			61		62			
Bénin	35							73				78			
Mali								41		40		55			
Côte d'Ivoire				45	47				51,9		55			56,8	
Sénégal						48,7				56,7	51,9		62,5	61	
Gambie	42						55					56,8		64,49	
Sierra Léone	25														
Nigéria	45				31				42				36,3		
Ghana												44,5	32,1	39,1	45,6
Libéria	91					89,1							46		
Guinée		30,5				34,8					38,4				
Burkina Faso			41,5											62,7	
Guinée-Bissau						18				27					

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD et * UNSD_MDG_2010

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

Tableau 21: Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée (%)

	1990	1993	1994	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Niger													48,7		50,1		
Togo				55		52		48									
Bénin	50								57,8					63,6			
Mali														78,5			
Côte d'Ivoire		36,4								51,2						61	
Sénégal								72,7					70,4				
Gambie	69							84							85,1		87
Sierra Léone												53	47				
Nigéria	54							57								49,1	
Libéria					58,4		26					61			65		
Guinée			51							62			68,1		73,8		
Burkina Faso											69,2						
Guinée-Bissau									54			59					

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD et *UNSD_MDG_2010 Estimated

Tableau 22: Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services (%)

	1990	1991	1993	1994	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Togo	17,1		30,9			11,8			18,2								
Bénin	20															2,5	
Côte d'Ivoire			52,6		35,6		21,3	27,3	27,7	23,1	14,1						9,04
Sénégal									13,3			11,4		11,6			
Nigéria		27,8				2,91		13,33			7,9						
Guinée				28,5								21,5	21,1	19	16,2	15,9	
Burkina Faso									27,8				15,8	10,6	8,1	6,3	5,5

Source : Rapports nationaux de suivi des OMD,

NB : Les dates de mise à jour des données de 1990 et/ou celles de 2008 diffèrent selon les pays.

Annexe 2 : Liste officielle des indicateurs associés aux OMD (effective à compter du 15 janvier 2008)

Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)	Indicateurs de suivi des progrès accomplis
Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) ¹ 1.2 Indice d'écart de la pauvreté 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée 1.5 Ratio emploi/population 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar PPA par jour 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire 2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 2.3 Taux d'alphabetisation des 15-24 ans, femmes et hommes
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
Cible 3A: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
Objectif 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 4.2 Taux de mortalité infantile 4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle	
Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1 Taux de mortalité maternelle 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Cible 5B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.3 Taux de contraception 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites) 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	

Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
Objectif 7: Assurer un environnement durable	
Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	7.1 Proportion de zones forestières 7.2 Emissions de CO2 (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en parité du pouvoir d'achat) 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone 7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées
Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis ²
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	

<p>Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international</p> <p>Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p> <p>Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)</p> <p>Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme</p>	<p>Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement</p> <p>Aide publique au développement (APD)</p> <p>8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)</p> <p>8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)</p> <p>8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée</p> <p>8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut</p> <p>8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut</p> <p>Accès aux marchés</p> <p>8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits</p> <p>8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement</p> <p>8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut</p> <p>8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <p>Viabilité de la dette</p> <p>8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)</p> <p>8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)</p> <p>8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
<p>Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<p>8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement</p>
<p>Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>	<p>8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants</p> <p>8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants</p> <p>8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants</p>

(Footnotes)

- 1 Pour suivre l'évolution de la pauvreté dans les différents pays, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs fondés sur les seuils de pauvreté nationaux.
- 2 La proportion effective d'habitants vivant dans des taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); d) habitations faites de matériaux non durables.